

Etudes Géopolitiques 7

Charles SAINT-PROT

La politique arabe de la France

2008. 2^{ème} édition revue et complétée



Introduction

A partir de la fin des années 1980, les mutations mondiales se sont précipitées dans tous les domaines. Sur le plan économique, la mondialisation des échanges économiques s'est accélérée et, en même temps, de nouvelles puissances industrielles sont en train d'émerger, en particulier la Chine et l'Inde. Sur le plan politique, l'effondrement du bloc soviétique a conduit à un nouveau paysage de la politique internationale marqué par l'hégémonie d'une superpuissance et un unilatéralisme qui a atteint son paroxysme lors de la guerre contre l'Irak en mars 2003. Sur le plan du droit, l'une des manifestations de l'unilatéralisme des Etats-Unis a consisté à réviser arbitrairement le droit international en ignorant l'Organisation des Nations unies ou en la réduisant à un rôle de comparse, une sorte de chambre d'enregistrement des diktats de Washington. Peu à peu, les règles fondamentales des Nations unies ont été bafouées, en particulier celles qui consacrent le droit à la souveraineté et de l'égalité des Etats, le principe de non-intervention et de non ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat, le principe d'interdiction du recours à la menace ou à l'emploi de la force, etc. Selon leur bon vouloir, les Etats-Unis ont proclamé arbitrairement que telle ou telle règle du droit international n'avait plus lieu d'être appliquée. La question qui se pose est la suivante : que reste-t-il du droit international face à l'activisme des Etats-Unis? Selon le président russe Vladimir Poutine, nous assistons « à un usage surexcité quasiment illimité de la force dans les relations internationales (...) les Etats-Unis sont sortis de leurs frontières nationales dans tous les domaines... Plus personne ne se sent en sécurité parce que personne ne peut plus trouver refuge derrière le droit international »¹.

Dans ces conditions, le monde globalisé n'est pas plus sûr et plus tranquille. Seuls les naïfs pouvaient imaginer un gentil « village planétaire » vivant heureux sous la douce loi du Marché. Naturellement, la mondialisation n'a pas effacée les conflits d'intérêts entre les nations. Les exemples sont nombreux : les dures rivalités qui opposent les Etats-Unis et les puissances émergentes d'Asie (en particulier la Chine et l'Inde), notamment pour le contrôle des matières premières et une rivalités sino-américaine s'est développée dans les régions productrices de pétrole (en particulier en Afrique et au Proche-Orient) ; le jeu des Etats-Unis visant à étouffer la Russie ; l'émergence en Amérique latine (Venezuela, Bolivie, Argentine, Brésil...) de puissants courants remettant en question l'hégémonie du grand voisin du Nord ; la menace d'un choc des civilisations brandie par ceux qui profèrent des attaques injustifiées contre l' Islam, etc.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Proche-Orient est l'une des parties de notre planète la plus marquée par l'intensité des conflits qui opposent non seulement les peuples concernés mais encore les grandes puissances. Le Proche-Orient est un grand

¹ Discours prononcé à l'occasion de la 43^e conférence sur la politique de sécurité, le 10 février 2007 à Munich.

ensemble qui s'étend du Maghreb jusqu'à la Turquie, l'Iran et l'Afghanistan. Le monde arabe, comprenant le Maghreb et le Machrek, en constitue le principal pôle. La géopolitique du Proche-Orient reste dominée par la permanence de la crise israélo-arabe à propos de la Palestine ; par les convoitises suscitées par le pétrole dont 60% des réserves mondiales sont détenues par les pays de cette région ; par les ingérences ou les interventions militaires de puissances hégémoniques ; par une situation stratégique au carrefour de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe ; par des rivalités anciennes entre les Arabes, les Turcs et les Perses ; et, plus récemment, par un réveil de l'Islam et des poussées extrémistes qui sont le reflet des colères et des inquiétudes de peuples trop souvent humiliés et bafoués.

Le Proche-Orient est donc au cœur des grands enjeux contemporains. Mais, seul un nombre restreint de puissances ont ici une politique globale et permanente. Outre la Russie qui n'a jamais renoncé à être présente dans la région et tente de se prémunir contre les manœuvres d'encerclement et de refoulement des Etats-Unis et la Chine qui cherche à sécuriser ses approvisionnements énergétiques, les deux Etats les plus actifs sont les Etats-Unis et la France. Chacun a une politique dynamique au Proche-Orient, mais il est constant que la nature et la philosophie de ces deux politiques sont profondément différentes. L'exemple même de cette différence pourrait être trouvé dans le fait que la France poursuit une « politique arabe », ce qui indique bien l'aspect très spécifique de son jeu dans cette vaste région comprise entre le Maroc et le Golfe arabe, alors que les Etats-Unis –qui ont chaussé les bottes de l'ancien impérialisme britannique-, inscrivent leur action dans le cadre plus large, ou plus imprécis, d'une politique moyen-orientale (*Middle East*). La distinction mérite d'être soulignée car elle relève la divergence d'approche des deux pays. La France est la seule grande puissance qui a une politique arabe, c'est à dire qui considère le monde arabe comme un partenaire important et privilégié. C'est pourquoi, on ne parle pas de la politique de la France au Proche-Orient mais de la politique arabe de la France, ce qui est d'une tout autre signification.

D'emblée, il convient donc de relever que le terme même de politique arabe sous-entend une relation spéciale avec un peuple et exprime, sinon une sympathie, au moins un intérêt particulier à l'égard de ce peuple et la volonté d'établir avec lui une coopération étroite. Elle s'inscrit dans une conception qui met en exergue les solidarités, la prise en compte des facteurs humains, la nécessité de construire des ponts entre les hommes. Elle dépasse le cadre étroit d'un occidentalisme arrogant et sectaire pour s'ouvrir vers ce Tiers Monde dont le professeur Edmond Jouve a, faisant œuvre de précurseur, démontré qu'il aspire non seulement à affirmer le droit des peuples mais encore à prendre sa place dans des relations internationales mieux équilibrées².

Avant d'être une région du monde, englobée sous le terme de « proche » ou « moyen » Orient –l'expression française Proche-Orient devant, en tout état de cause, être préférée à celle de Moyen Orient qui n'est que la traduction de l'anglais *Middle East*–, le monde arabe constitue d'abord une réalité concrète dont il convient de définir les contours et la spécificité (I). Dès lors, il sera possible d'examiner les trois aspects essentiels de la politique arabe de la France: la politique arabe de la France est inscrite dans la géographie et dans l'histoire la plus ancienne (II), elle est l'expression d'une doctrine traditionnelle et d'une philosophie politique

² JOUVE, Edmond. *Relations internationales du Tiers Monde et Droit des Peuples*. Paris : Berger-Levrault, 1979, 2^e éd. / *Le droit des peuples* Paris : PUF-Que sais-je?, n°2315, 1992, 2^e éd. / *Le Tiers Monde*. Paris : PUF- Que sais-je ?, n°2388, 1996, 3^e éd.

(III), et elle est l'un des piliers les plus solides de la diplomatie française qui joue dans cette partie du monde un jeu original reposant sur des objectifs stratégiques essentiels (IV).

I- Le Monde arabe

En premier lieu, la politique française part de l'idée qu'il existe un monde arabe spécifique. Monde arabe –ou nation arabe – ne veut pas dire monde musulman. Tous les Musulmans, près d'un milliard et demi de personnes dans le monde, ne sont pas Arabes. Par exemple, les Indonésiens, les Iraniens, les Malais, les Pakistanais, les Maliens ou les Turcs ne sont pas des Arabes. Par ailleurs, tous les Arabes, plus de 300 millions de personnes, ne sont pas musulmans, il existe une quinzaine de millions d'Arabes chrétiens : en Egypte, au Soudan, au Liban, en Syrie, en Irak, en Palestine et en Jordanie. Monde arabe, les pays membres de la Ligue des Etats arabes, et monde musulman, les pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique³, sont des réalités différentes « mais qui sont également complémentaires pour des raisons religieuses et géopolitiques »⁴.

Si l'on veut comprendre le monde arabe et les enjeux politiques dans cette partie du monde, il faut d'abord se référer à quelques notions fondamentales. Les Arabes ne sont pas une race, d'ailleurs le terme de race ne veut strictement rien dire. Les Arabes ont une histoire partagée et occupent un territoire bien délimité de l'Atlantique au Golfe arabe. Ils sont un peuple, une langue et une civilisation.

Une civilisation

Les Arabes ne datent pas d'aujourd'hui. Ils n'étaient pas dans un coin de désert à attendre que les chercheurs de pétrole veuillent bien s'apercevoir de leur présence au début du XX^e siècle. Les Arabes sont tout simplement les héritiers du peuple dit « sémite » que l'on retrouve dès la plus lointaine Antiquité dans un espace qui s'étend du Nord de l'Irak au sud de la Péninsule. Ces Sémites apparaissent dans l'Histoire avec la civilisation mésopotamienne lorsqu'ils prennent le pas sur les Sumériens vers 2300 avant notre ère. Le mot arabe apparaît pour la première fois au IX^e siècle avant l'ère chrétienne, notamment dans un texte assyrien faisant état du chef arabe Gindibou. Au VIII^e siècle, il revient fréquemment dans les annales assyriennes pour qualifier les habitants de Syrie-Palestine, puis les Nabatéens qui sont établis dans la région de Pétra. Il est également fait état des chefs arabes qui sont membres du royaume de Babylone auquel ils versent un tribut. Les textes néo-babyloniens font référence

³ L'OCI fondée à l'initiative de l'Arabie saoudite, en 1969, rassemble 57 Etats (dont les 22 Etats de la Ligue des Etats arabes).

⁴ BALTA, Paul. « La politique arabe et musulmane de la France » in *Confluences Méditerranée*, n°22, été 1997.

aux Arabou qui étaient les sujets des rois de Babylone. A partir d'Hérodote, les géographes appellent Arabes les habitants de la Péninsule, la *Djazirat al Arab* ou Ile des Arabes. Au V^e siècle avant l'ère chrétienne, se constitue le grand royaume arabe de Petra qui allait donner au monde romain un empereur, Philippe l'Arabe (244-250). Aux III^e et IV^e siècles de notre ère, à partir des langues sémites, notamment de l'araméen qui fut la *lingua franca* de tout le Proche-Orient entre -500 et 500, s'élabore une langue arabe commençant, vers le V^e siècle, à supplanter l'araméen avec lequel les différences étaient minimes⁵. Avant d'être une nation, les Arabes furent une langue. En se développant, cette langue arabe va donner naissance à une grande littérature poétique répandue par des trouvères animant les grandes réunions poétiques se déroulant dans les villes du Nedjed ou Hedjaz : Ukaz, La Mecque, Médine ou Taëf. Les plus connus des auteurs de l'âge d'or de la poésie arabe sont les poètes des sept *Mu'allaqat*⁶ qui sont des épopées relatant la vie des Arabes. Compte tenu de l'importance de La Mecque comme grand centre culturel, commerçant et religieux (avec la Kaaba), ces poètes s'exprimaient dans le dialecte arabe de la tribu des Koraïches, la plus influente de toutes les tribus de la Péninsule, dont l'un des ancêtres, Kousaï, s'était rendu maître de La Mecque au tout début du VI^e siècle. Une langue arabe structurée et harmonieuse s'imposa progressivement, permettant de jeter les bases d'une unification culturelle qui jouera un rôle capital dans la prédication du Prophète de l'Islam. Avec l'Islam, les tribus cessèrent de se quereller, les conflits firent place à des relations d'amitié et de coopération, les invasions étrangères (Abyssins, Perses et autres) tournèrent court. Avant de devenir l'une des principales religions de l'humanité, l'Islam fut pour les Arabes une véritable révolution qui leur permit de passer de l'ombre à la lumière.

La civilisation moderne des Arabes est avant tout marquée par l'Islam. Le Prophète Mohamed a reçu en langue arabe le Message divin (*Risâlah*), c'est à dire des révélations divines qui sont contenues dans le Coran. L'arabe est donc la langue sacrée de l'Islam. En 622, Mohamed, devra se réfugier à Yathrib. C'est à partir de la date de cette migration (*hidjra*), que commencera l'ère musulmane ou ère de l'Hégire⁷. La ville de Yathrib devint *Madinat an Nabi*, la Ville du Prophète, ou plus simplement *al Madina*, la Ville. En priorité, Mohamed voulut établir les fondements primordiaux du premier Etat musulman. Pour cela, il promulgua un pacte destiné à régler la vie des musulmans et clarifier leurs relations avec les autres communautés. Cet acte, connu sous le nom de *Sahifa* ou *'ahd* de Médine (convention ou pacte), parfois appelé « Constitution de Médine », marquera la naissance du premier Etat arabo-musulman.

Avec l'Islam les Arabes rentrent dans l'Histoire. Les disciples de Mohamed rallieront successivement le Yémen, l'Irak, la Syrie, la Palestine etc. Bientôt les guerriers arabes seront à la tête d'un immense et prestigieux royaume. Après Médine où régnèrent les quatre premiers califes, dit « bien-guidés » (Abou Baker, Omar, Osman et Ali), le centre de gravité du royaume arabe se déplacera d'abord à Damas, sous la dynastie des Omeyyades (661-750), puis à Bagdad, sous les Abbassides. Le Califat de Bagdad dura de 749 à la prise de Bagdad par les Mongols en 1258⁸. Entre le VIII^e et le XIII^e siècle, le royaume arabe fera rayonner les

⁵ Voir ROSSI, Pierre. *La Cité d'Isis*. Paris : Nouvelles éditions latines, 1976.

⁶ Voir SCHMIDT, Jean-Jacques. *Les mou'allaqât, poésie arabe pré-islamique*, présentation et traduction. Paris : Seghers, 1978.

⁷ L'année 622 marque la première année de l'ère de l'Hégire. L'année islamique est lunaire et compte 354 jours, ce qui fait qu'il faut 103 ans dans le calendrier musulman (AH) pour faire 100 ans du calendrier grégorien.

⁸ SAINT-PROT, Charles. *Histoire de l'Irak*. Paris : Ellipses, 1999.

sciences, les arts et les Lettres. Durant cette époque, le monde arabo-musulman sera le phare de la civilisation et du progrès. En effet, alors que les grandes invasions barbares des IV^e et V^e siècles avaient entraîné la régression économique et morale de l'Occident européen, l'Etat arabo-islamique illuminera littéralement le Moyen-âge européen.

Le savant égyptien Ahmed Zewail, titulaire du Prix Nobel de chimie en 1999, souligne que l'apport de l'Islam à la pensée scientifique : « Sans les travaux des savants arabes, depuis leurs traductions des philosophes grecs jusqu'à leurs découvertes en astronomie, en mathématiques, en architecture, en médecine, en alchimie et dans toute sorte d'autres disciplines, le développement de l'Europe aurait été retardé de plusieurs siècles »⁹. Comme l'écrit Sigrid Hunke : « Alors que l'Europe se débattait dans un Moyen-âge de conflits et de blocages, le monde arabe était le théâtre d'une admirable civilisation fondée sur les échanges économiques, intellectuels et spirituels. Dans toutes les disciplines - mathématiques, astronomie, médecine, architecture, musique et poésie..., les Arabes multiplièrent les plus prodigieuses réalisations »¹⁰. Mohammed Arkoun estime également que la pensée arabo-islamique « a contribué à la formation de la civilisation occidentale. Certains aspects de ce qu'on appelle aujourd'hui la modernité étaient l'apanage de la civilisation qui s'est épanouie dans la pensée islamique durant les premiers siècles de l'Hégire »¹¹.

Les astronomes arabo-musulmans (al Farghani, al Batani) révisèrent et corrigèrent les théories antiques, ils reconnurent le mouvement de l'apogée du soleil, l'évaluation de l'obliquité de l'écliptique et sa diminution progressive, l'estimation précise de la durée de l'année. Ils étudièrent les taches sur le soleil, les éclipses, l'apparition des comètes. Bien avant Copernic et Kepler, ils mirent en question l'immobilité de la terre. Ils furent à l'origine de l'observatoire. La contribution des scientifiques musulmans dans les mathématiques est considérable, notamment pour ce qui concerne la trigonométrie et l'algèbre (al Khuwārizmi, Al Khayyam), tiré du mot arabe *al jabr*. Sur le plan médical, les savants arabo-musulmans ont aussi été des précurseurs. On sait que *Le Canon de la Médecine (al Qanoun fi al Tibb)* d'Ibn Sina, le fameux Avicenne (980-1037), resta l'ouvrage de référence en Europe jusqu'au XVII^e siècle. Le livre d'al Razi (X^e siècle) sur la variole et la rougeole sera étudié en Europe jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Au XI^e siècle, un chirurgien pratiqua des recherches sur la tuberculose des vertèbres, sept cents ans avant Percival Pott ; un ophtalmologue de Bagdad opéra une cataracte, huit cents ans avant l'opération de Blanchet ; un autre découvrit la petite circulation du sang, trois cents ans avant Michel Servet. On doit aux Arabes, la conception moderne de l'hôpital comme lieu de soins et centre d'enseignement. Durant tout le Moyen-âge, on fit appel aux médecins arabes pour soigner les cas graves ; ce fut notamment le cas, vers 1100, pour guérir le roi de France Louis VI victime d'un empoisonnement. On pourrait multiplier les exemples de l'apport scientifique des savants arabo-musulmans dans d'autres domaines, par exemple la chimie et la physique.

Cet âge d'or de la civilisation arabe –dont les grands centres sont La Mecque, Médine, Damas, Bagdad, le Caire, Cordoue, Grenade, Séville-, est resté très présent dans la mémoire des Arabes. Ils ont la nostalgie de la grandeur perdue après la chute du royaume Abbasside

⁹ Entretien au *Nouvel observateur*, jeudi 24 juillet 2003 - n° 2020.

¹⁰ HUNKE, Sigrid. *Le Soleil d'Allah brille sur l'Occident*, traduction française. Paris : Albin Michel, 1963.

¹¹ ARKOUN Mohammed, GARDET Louis. *Islam, hier demain*. Paris, Buchet-Chastel, 1978.

(1258), celle des derniers royaumes arabes d'Espagne (chute de Grenade en 1492) et, finalement, celle du Caire (1517).

Le pillage de Bagdad (février 1258) fut un événement majeur. Deux ans après, Damas tomba à son tour (mars 1260) et chacun pensait que ce serait bientôt le tour du Caire et même de La Mecque et de Médine mais l'invasion mongole fut finalement arrêtée lors de la bataille de la bataille de Aïn Jalout près de Nazareth en Palestine, remportée en septembre 1260 par le général mamelouk Baïbars (1223-1277). Pour la première fois, les Mongols étaient repoussés. L'Égypte portait désormais « les espoirs du monde arabe »¹². L'Égypte sauvée, les villes de Syrie se soulevèrent contre l'occupant mongol et « accueillirent les Mamelouks à bras ouverts »¹³. Quelques semaines plus tard, Baïbars prenait le pouvoir au Caire. En 1261, le sultan Baïbars accueillait un descendant des califes abbassides qui avait échappé au massacre de Bagdad et le faisait proclamer calife sous le nom d'al Moustansir Billah Avec cette restauration califale, et grâce à l'action d'intellectuels traditionnistes comme Ibn Taimiya (m. en 1328) et Ibn Kayyim al Jawziya (m. en 1350), Le Caire devenait le nouveau flambeau de l'Islam, le centre de gravité du monde musulman. Les Mongols furent repoussés vers l'Iran, mais les Arabes ne parvinrent pas à reprendre Bagdad. Les dernières possessions des croisés furent libérées (Tripoli en 1284, Saint-Jean d'Acre en 1291, puis Beyrouth, Tyr et Haïfa. L'Etat arabo-musulman du Caire connut une période de grandeur sur le plan intellectuel et artistique. La pensée arabe continua à briller avec de grands auteurs comme Ibn Khaldoun (m. en 1406) mais, à partir du XV^e siècle, une nouvelle puissance vit le jour en Anatolie. Ayant conquis Constantinople (1453), les Turcs ottomans se tournèrent vers le monde arabe. En 1517, le sultan Selim 1^{er} entra en vainqueur au Caire où il renversait les Mamelouks, réduits désormais au rôle de simples gouverneurs, et emmenait le dernier calife abbasside à Constantinople où il devait disparaître.

L'occupation ottomane s'étendit à la majeure partie des pays arabes, seuls y échappèrent le Maroc (une monarchie nationale depuis le X^e siècle), le Yémen (une monarchie nationale de 822 à 1962), le Soudan et une grande partie de la Péninsule arabe (en particulier, les tribus et principautés du Nedjed). La longue nuit ottomane fut une période de déclin pour la civilisation arabe, et pour tout le monde musulman. Les Arabes se replièrent sur eux-mêmes jusqu'au réveil arabe dont les prémices sont constituées par l'alliance entre un prince du Nedjed, Mohamed Ibn Saoud et un réformateur religieux, Mohamed Ibn Abdul Wahhab, qui donnera naissance à la fondation du premier Royaume saoudien (1744-1818).

Le renouveau arabe

Dès le XVIII^e, le monde arabe avait commencé à secouer la domination ottomane. Le mouvement le plus important avait été la tentative de renouveau islamique et arabe initiée par le cheikh Abdel Wahhab et la famille des Saoud, mais d'autres mouvements s'étaient également manifestés. En 1770, l'Égyptien Ali Bey s'était révolté pour reconstituer le grand Etat mamelouk en tentant de reconquérir la Palestine, la Syrie et le Hedjaz, avant d'être assassiné par un homme à la solde des Turcs. En Palestine Dhaher al Omar s'était proclamé cheikh d'Acre, émir de Nazareth et de Tibériade et cheikh de toute la Galilée avant d'être assassiné par les Turcs en 1775. En Cyrénaïque, un cheikh algérien disciple d'Abdel Wahhab, Mohammed Ibn Ali al Senoussi (1780-1859) avait créé une confrérie politico-religieuse qui allait s'illustrer dans la lutte contre la colonisation italienne.

¹² SUBLET, Jacqueline. *Les Trois vies du Sultan Baïbars*. Paris: Imprimerie nationale, 1992.

¹³ *The Cambridge History of Islam*. Cambridge University Press, 1970.

La France avait suivi de près ces divers mouvements et il est probable que les rapports des consuls, des agents et des voyageurs (par exemple Volney en 1787) ne furent pas étrangers à la décision de Bonaparte d'entreprendre une expédition d'Égypte qui allait avoir indirectement une grande importance dans la renaissance (*Nahda*) arabe qui verra le jour en Égypte. La *Nahda* est une tentative de renaissance politique, culturelle et sociale. Alors même que le vice-roi d'Égypte, Mohammed Ali, commence à se détacher de la subordination à l'égard de la Porte et met en place un vaste programme de changements concernant l'armée, l'administration ou la justice, des intellectuels vont étudier à l'étranger, d'autres s'intéressent de près aux modèles européens de droit, de scolarisation ou de développement économique ; ils mettent l'accent sur l'unité de langue et de culture des Arabes pour proposer de jeter les prémices de cette renaissance qui deviendra le nationalisme arabe à partir de la fin du XIX^e siècle¹⁴. Il est notable que beaucoup de ces intellectuels qui rêvent d'une renaissance sont des chrétiens, souvent d'origine syro-libanaises : Nasser al Yazigi (1800-1871), Ahmed Farès el Chidiac, Boutros el Boustani (1819-1883). Toutefois, c'est le cheikh égyptien Rifa'a Rafi al Tahtawi (1801-1873) qui est reconnu comme l'initiateur et le symbole de la renaissance (*Nahda*) arabe. Tahtawi qui s'est rendu à plusieurs reprises à Paris, entre 1826 et 1831, publie, en 1834, son fameux ouvrage *L'Or de Paris*¹⁵ (*Takhlis al-ibriz fi talkhis Bârîs*) qui est considéré comme l'acte fondateur de la *Nahda* et dans lequel il décrit les mœurs, les institutions, les lois et la culture françaises dont il invite à s'inspirer pour en tirer les éléments d'une modernisation compatible avec l'Islam. En effet, Tahtawi inscrit son projet de renaissance dans et avec l'Islam, lequel, selon lui, doit revenir à ses origines progressistes et redevenir un élan de civilisation en rattrapant le retard accumulé sous les Ottomans. Il combine donc la *Nahda* (renaissance arabe) et l'*Islah* (réforme religieuse).

Précisément, le mouvement de la *Nahda* sera poursuivi par l'éclosion d'un groupe de pensée arabo-islamisme réformateur (*Islah*) avec le penseur panislamiste al Afghani (m. en 1897), le cheikh égyptien Mohamed Abdou (1849-1905), le Libanais Rachid Rida (1865-1935) et le Syrien Abdel Rahman al Kawakibi (1852-1902) qui est l'un des précurseurs du réveil arabe. Parallèlement au mouvement réformiste musulman qui tente d'apporter une réponse au défi de la colonisation intellectuelle et politique de l'Europe occidentale, le mouvement national arabe va également se développer au début du XX^e siècle. L'une des principales figures de ce mouvement est le Libanais Negib Azouri, auteur du fameux ouvrage *Le Réveil de la nation arabe dans l'Asie turque*, publié en français à Paris en 1904, et créateur de la Ligue de la patrie arabe (1907) dont les activités seront soutenues par la France. Le 13 juin 1913, les principales associations nationalistes arabes réuniront, dans la grande salle de la Société de géographie de Paris, un Congrès général arabe qui appellera à l'indépendance de la patrie arabe. En 1916, la Grande Révolte arabe éclatera aux côtés des Alliés, mais les Britanniques trahiront les promesses faites aux Hachémites du Hedjaz et les accords secrets Sykes-Picot (1916) seront entérinés par les traités de paix de l'après-guerre procédant à une division du monde arabe et à l'organisation de mandats français et britanniques sur l'Irak, la Palestine, la Transjordanie, le Liban et la Syrie. En même temps, se développera en Palestine le mouvement d'implantation sioniste qui avait reçu des assurances de la part du gouvernement de Londres (déclaration Balfour de 1916). Une partie des calculs britanniques sera déjouée par la montée en puissance du royaume du Nedjed qui, sous l'impulsion d'Abdel Aziz Ibn Saoud, parviendra à réunir une grande partie de la péninsule Arabe au sein du Royaume d'Arabie saoudite (1932). C'est dans ce contexte que le thème de l'existence d'une nation arabe, de l'Atlantique au Golfe arabe, sera développé dans l'œuvre des penseurs tels

¹⁴ Voir SAINT-PROT, Charles. *Le nationalisme arabe*. Paris : Ellipses, 1995.

¹⁵ Al TAHTAWI, Rifa'a. *L'Or de Paris* [1834]. Paris : Sindbad, 1988.

Sati al Housri (1880-1968), Chékib Arslan (m. en 1946) ou Michel Aflak (1912-1989), fondateur du parti du renouveau arabe, le Baas, en 1947. En même temps, des mouvements d'émancipation nationale verront le jour en Irak (révolte de 1920), au Maroc (guerre du Rif, Allal al Fassi), en Algérie (Ben Badis et l'Association des oulémas musulmans algériens), en Tunisie (fondation du *Destour* en 1920), en Palestine (Grande révolte de 1936), au Soudan ou encore au Yémen où l'imam Yahya organise la lutte contre l'occupation du sud du pays (Aden) par les Anglais. Après la Seconde Guerre mondiale, alors que de nombreux Etats avaient accédé à l'indépendance, l'institution de la Ligue des Etats arabes, le 22 mars 1945¹⁶, eut pour objet de coordonner la politique des Etats membres ainsi que leur économie et leur vie culturelle. Au sept Etats membres fondateurs, s'ajouteront les autres pays arabes au fur et à mesure des indépendances (la Libye en 1953 ; le Soudan, le Maroc et la Tunisie en 1956, le Koweït en 1961 ; l'Algérie en 1962, etc.).

Le défi de l'unité

De ce qui précède on peut tirer une définition de la nation arabe : les Arabes sont ceux qui appartiennent à l'arabité, c'est-à-dire un ensemble de liens constitués par une langue commune, une histoire commune, un passé glorieux, des souvenirs partagés, un patrimoine culturel commun et l'affirmation que le fait le plus important de leur histoire est la mission de Mohamed, lequel est perçu par un penseur chrétien, Michel Aflak, comme le « Prophète arabe » qui a initié « l'élan vital actionnant les forces latentes de la nation arabe. L'Islam traduit la quête d'éternité et d'universalité de notre nation. .. Sa mission n'est autre que la création d'un humanisme arabe »¹⁷. Depuis le début du XX^e siècle un rêve habite le monde arabe, celui de reconstituer l'unité qui fit la grandeur des Arabes. Le nationalisme arabe qui s'est développé dans les années 1950, avec Nasser en Egypte (1952-1970) et le Baas en Syrie (1963) et en Irak (1968), a appelé à la fois au renouveau et à l'unité. En même temps, la Résistance palestinienne, qui allait trouver son porte-parole avec Yasser Arafat, fondateur du Fatah (1958) puis président de l'Organisation de libération de la Palestine (1969), devint la cause de tous les Arabes. Parallèlement, de nouvelles puissances, comme l'Arabie saoudite se développèrent grâce aux revenus pétroliers et se mirent à jouer un rôle de plus en plus influent sur la scène régionale et internationale. Malgré les rivalités de personnes ou les divergences de vues sur les moyens –le panarabisme pour les uns, un système d'entente et de coopération plus pragmatique pour les autres–, l'objectif de redonner une influence au monde arabe a réuni la plupart des Etats. A plusieurs reprises le roi Abdallah d'Arabie saoudite –qui est devenue la principale puissance arabe depuis l'occupation de l'Irak par les Etats-Unis – a manifesté le souci de renforcer l'unité des rangs arabes tout en proposant des solutions positives visant à résoudre le conflit israélo-arabe, notamment le plan de paix arabe adopté par le Sommet de Beyrouth en 2002, ou à réformer le monde arabe (projet de charte de réforme du monde arabe en 2003).

Géographiquement, les limites de la nation arabe sont définies un espace délimité comme suit :

¹⁶ Les sept membres fondateurs sont l'Arabie saoudite, l'Egypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Syrie et le Yémen. La ligue compte aujourd'hui 22 Etats membres.

¹⁷ *Commémoration du Prophète arabe*, discours de Michel Aflak prononcé à l'Université de Damas le 5 avril 1943.

- A l'Est, les montagnes du Zagros qui forment la frontière avec la Perse, étant précisé que la région d'Al Ahwaz (l'Arabistan ou Khouzistan selon les Iraniens) est historiquement une région peuplée d'Arabes¹⁸.

- Au Nord, les montagnes qui forment la frontière avec l'Anatolie et le monde turc. La région d'Antioche (Sandjak d'Alexandrette) qui fait partie de la Syrie a été donnée, en toute illégalité, par la puissance mandataire française à la Turquie en 1939.

- A l'Ouest, la Méditerranée.

- Au Sud-est, l'Océan Indien.

Du Golfe arabe à l'Atlantique, il existe une communauté arabe, un ensemble géopolitique et culturel avec, outre Djibouti à la Corne de l'Afrique et les Comores, de grands sous-ensembles :

- La péninsule Arabe : Royaume d'Arabie saoudite, Royaume de Bahreïn, Emirats arabes unis, Emirat de Koweït, Sultanat d'Oman ; Emirat de Qatar, République du Yémen). La Péninsule est d'abord le cœur du monde musulman avec les Lieux Saints de La Mecque et de Médine. Par ailleurs, l'importance stratégique de cette région, qui comprend deux voies maritimes de premier ordre (le détroit d'Ormuz dans le golfe Arabe¹⁹ et le Bab el Mandeb dans la mer Rouge), n'a pas besoin d'être soulignée : l'Arabie saoudite (premières réserves mondiales de pétrole), le Qatar (3^{ème} producteur de gaz mondial), les Emirats arabes unis, le Koweït et Oman détiennent plus de 40% des réserves pétrolières du monde et près de 35% des réserves de gaz. Le Golfe arabe est également une place financière de premier ordre. Les marchés boursiers des six membres du Conseil de coopération du Golfe ont annoncé des bénéfices record fin 2005 ; leur capitalisation a plus que doublé, dépassant le cap des 1000 milliards de dollars pour s'établir à 1146 milliards de dollars. Les six monarchies, sont réunies au sein d'une organisation régionale, le Conseil de coopération du Golfe (1980) destinée à favoriser l'intégration et la coopération dans tous les domaines.

- Le Croissant fertile : Irak, Syrie, Liban, Palestine, Jordanie.

- La région nilotique : l'Egypte qui est à la charnière du Machrek et du Maghreb, du monde arabe et de l'Afrique, de la mer Rouge et de la Méditerranée, et le Soudan qui apporte au monde arabe une dimension africaine.

- Le Maghreb : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie. Ces cinq pays ont formé l'Union du Maghreb arabe (1989) dont l'objectif est de renforcer la coopération entre des

¹⁸ L'Arabistan a été constitué en émirat arabe jusqu'en 1925, date de son annexion par la Perse avec la complicité des Britanniques. Depuis, les divers régimes de Téhéran ont mis en place une politique d'épuration ethnique et persécuté la population arabe, laquelle se soulève périodiquement (plusieurs mouvements de résistance). La région (375 000 km, environ 4 millions d'habitants) détient des ressources pétrolières considérables avec le grand complexe d'Abadan.

¹⁹ Un litige oppose les Emirats Arabes Unis, soutenu par les pays arabes, à l'Iran du fait que, en 1971, l'Iran a occupé trois îles arabes à l'entrée du détroit d'Ormuz : L'île d'Abou Moussa, appartenant à l'émirat de Charjah, et les îles de la petite et de la grande Tomb, appartenant à l'émirat de Ras al Khaymah.

pays complémentaires (ressources énergétiques de la Libye et de l'Algérie ; potentiel agricole et agro-industriel et savoir-faire artisanal marocain ; bon taux de croissance tunisien dans les secteurs des services et à fort contenu technologique) et liés par de fortes solidarités sociales et humaines. On sait que cette union n'a pas encore obtenu les résultats escomptés, en particulier à cause du différend opposant le Maroc et l'Algérie sur la question du Sahara occidental.

La Ligue des Etats arabes rassemble vingt-deux Etats membres: Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Yémen. Si la conjoncture régionale, les interventions extérieures et certains différends entre les régimes n'ont permis de parvenir un haut degré d'intégration politique, la Ligue des Etats arabes a créé de nombreux organismes spécialisés –Organisation pour l'éducation, la culture et la coopération scientifique (Alesco), Conseil de l'unité économique, Union postale, organisation arabe du travail, Union des télécommunications, installée à Riyad, qui a permis le lancement de deux satellites de communication...– qui ont permis d'institutionnaliser les contacts entre les pays membres. Il est constant que l'institution interarabe doit aujourd'hui monter en puissance pour permettre au monde arabe de peser davantage sur la scène internationale et cette obligation fait l'objet de plusieurs projets de réforme politique (création d'un Conseil de sécurité en vue de promouvoir la politique sécuritaire et défensive, mise en place d'une Cour arabe de Justice, destinée au règlement des litiges) et économique, en particulier la proposition saoudienne d'une charte pour la réforme économique, dont l'objectif est la promotion des relations économiques interarabes et, à moyen terme, l'établissement du marché arabe commun qui permettrait au monde arabe de mettre en valeur ses complémentarités et de mieux s'intégrer à l'économie internationale.

Le défi pour le monde arabe est de renforcer la coopération interarabe afin, d'une part, de déjouer le jeu de ceux qui cherchent à diviser les Arabes pour les dominer et, d'autre part, de peser davantage sur la scène internationale. Il est indéniable que le poids du monde arabe est loin d'être négligeable. Cet ensemble s'étend sur près de 14 millions km² ; il rassemble plus de 335 millions d'habitants²⁰ et il représente un PIB d'environ 1 100 milliards dollars des Etats-Unis²¹. Les pays arabes détiennent 58 % des réserves de pétrole mondiales et 30% des réserves de gaz. Un certain nombre d'entre eux disposent d'atouts importants en matière agricole et de ressources halieutiques. Les capitaux arabes sont également importants et les ressources humaines ne demandent qu'à être mieux utilisées. Les facteurs d'unité – langue commune, histoire, civilisation, mode de vie, religion (malgré l'existence de minorités chrétiennes dans plusieurs pays), etc.- sont infiniment supérieurs à ceux des nations européennes et tout devrait conduire les Etats arabes à mettre en place un système de coopération inspiré de l'exemple de l'Union européenne. En tout cas, le monde arabe pèse d'un poids spécifique et la France ne peut que souhaiter une consolidation de l'ensemble arabe qui est son voisin et avec lequel elle entretient des relations anciennes.

²⁰ Ce chiffre inclut près de 4 millions d'Arabes de l'Arabistan (Khouzistan) ; 1,2 million d'Arabes vivant dans l'Etat d'Israël ; 300 000 dans le sandjak d'Alexandrette.

²¹ Chiffres 2006.

II- Une politique inscrite dans la géographie et dans l'histoire

La présence de la France dans le monde arabe possède une indéniable épaisseur humaine, culturelle, politique, économique. Si, comme le disait Napoléon, la politique d'un pays est inscrite dans sa géographie, on comprend mieux pourquoi la France s'est toujours attachée à nouer des relations étroites avec le monde arabe. En effet, sur le plan géographique, il est notable que la France est voisine du monde arabe qui commence au Sud de la Méditerranée, avec les Cinq Etats du Maghreb, l'Egypte, la Palestine, le Liban et la Syrie. Pour la France, le monde arabe n'est donc pas un univers lointain mais l'Orient le plus proche. Il est à ses portes. Cette proximité géographique qui favorise les échanges et les contacts de toute sorte, rend la France plus sensible que d'autres à ce qui se passe dans le monde arabe. Elle en a aussi une meilleure connaissance sans compter que plusieurs centaines de milliers de personnes originaires des pays arabes sont citoyens français ou séjournent en France.

Rien ne serait plus faux que de croire que la politique arabe de la France n'est qu'une toquade ou qu'elle relève d'un choix partial. Précisons une fois pour toutes qu'elle ne traduit pas une quelconque hostilité à l'égard de quiconque et qu'elle n'est inspirée que par le seul et très légitime souci de l'intérêt national. La politique arabe de la France n'a rien qui puisse froisser la sensibilité des uns ou des autres à moins d'admettre que notre pays devrait sacrifier son propre avantage à des préjugés de toute nature. Précisons également que cette politique n'est ni « de droite » ni « de gauche », mais conforme au seul intérêt de la France et au rôle particulier qu'elle doit jouer sur la scène internationale ; il est d'ailleurs notable que, outre l'action prépondérante et nécessaire du président de la République en matière diplomatique, cette politique a été servie avec conviction et efficacité –parfois avec brio- par de grands ministres représentant les tendances les plus diverses : Maurice Couve de Murville (1985-1968), Michel Jobert (1973-1974), Louis de Guiringaud (1976-1978), Claude Cheysson (1981-1984), Jean-Bernard Raimond (1986-1988), Hervé de Charrette (1995-1997), Hubert Védrine (1997-2002) ou Dominique de Villepin (2002-2004).

La politique arabe de la France présente une particularité qui suffit à démontrer son caractère exceptionnel : elle est l'une des plus vieilles constantes historiques de la politique française. Le général de Gaulle rappelait que le monde arabe est une région pour laquelle la France a toujours manifesté un intérêt particulier.

Une politique bimillénaire

En effet, à la différence de beaucoup d'autres, la France n'a pas découvert le monde arabe avec les premières exploitations pétrolières. Sa politique dans la région ne remonte pas aux rivalités coloniales de l'époque du Bagdadbahn et aux premières explorations des immenses gisements pétroliers, au début des années 1920. Elle ne trouve son origine ni dans le beau rêve du royaume arabe de Napoléon III, ni dans celui de Bonaparte en Égypte. On pourrait faire remonter la politique arabe de la France à plus de 2 200 ans. C'est précisément à la fin du III^e siècle avant notre ère, en - 218, que les Gaulois, les ancêtres des Français, facilitèrent le passage des troupes du chef carthaginois Hannibal, descendant de la princesse phénicienne Elissa (Didon) fondatrice de Carthage, qui voulait attaquer un empire romain dont les principaux chefs gaulois pressentaient déjà qu'il constituait une menace pour la patrie gauloise²². Plus généralement, on établit l'acte de naissance des relations franco-arabes au VIII^e siècle, avec l'alliance conclue entre le roi des Francs, Pépin, et le Calife de Bagdad, al Mansour. Autour de l'an 800, le roi Charles le Grand (Charlemagne) et le Calife Haroun al Rachid échangèrent des ambassadeurs, s'adressèrent des présents et signèrent un traité d'amitié afin de faire face à l'empire byzantin.

Au XI^e siècle, lors des Croisades, dont la première ne fut pas dépêchée d'abord contre les Arabes mais contre les Turcs seldjoukides qui menaçaient déjà Constantinople, des royaumes et principautés furent créés par les Francs en Palestine, au Liban et en Syrie (Jérusalem, Tripoli, Antioche, Edesse). Les Français découvrirent alors avec stupéfaction la richesse de la civilisation arabe et l'avance des savants arabes sur ceux des pays européens. Ce fut dans le domaine scientifique que le monde arabe exerça l'influence la plus importante : la médecine, l'astrologie, les mathématiques, la géographie, la philosophie, le développement technique sur le plan de l'agriculture et de l'industrie. En outre, des mariages, des amitiés, une meilleure connaissance mutuelle permirent de conserver des contacts après la libération de Jérusalem (1187).

Durant tout le Moyen Age, les relations sont importantes entre les grandes villes marchandes françaises et arabes. Au XIII^e siècle, de nombreux étudiants et savants arabes fréquentent les universités françaises (la Sorbonne, Montpellier) où les travaux des savants arabes sont traduits. Parallèlement les rois de France, qui firent très vite la différence entre les intérêts du royaume et ceux de l'Eglise, n'hésitent pas à conclure des traités avec leurs voisins arabes et musulmans. Ils signent des traités avec des principautés arabes, par exemple le traité de 1270 entre le roi Philippe le Hardi et le bey de Tunis. En 1481, Louis XI écrit au roi de Tunis pour lui signifier qu'il entend développer les échanges « de manière que s'ensuive utilité et profit d'une part et d'autre ». Lorsque l'Inquisition espagnole persécute les musulmans après la chute des derniers Omeyyades d'Espagne (1492), de nombreux Arabes trouvent refuge en France. Au XVI^e siècle, le roi François Ier choisit l'alliance avec le monde musulman en faisant appel au Sultan ottoman contre l'empire de Charles Quint. En 1536, le traité dit des Capitulations, signé entre le roi de France et Soliman, rouvre à la France les portes du Levant aussi bien pour ce qui concerne le commerce que la diplomatie puisqu'il accorde un droit de représentation permanente avec ambassade et consulats. Ces privilèges sont complétés par la protection des pèlerins se rendant à Jérusalem. On connaît les lignes lumineuses écrites par Michelet sur cette alliance franco-musulmane :

« Sauf Venise et quelques Français, personne en Europe ne comprit rien à la question d'Orient (...). Venise défailant, elle légua à la France son rôle de

²² Voir SAINT-PROT, Charles. *La pensée française, pour une nouvelle Résistance*. Paris- Lausanne : L'Age d'homme, 2002.

médiateur entre les deux religions, d'initiateur des deux mondes, disons le mot, de sauveur de l'Europe. Acceptons hautement, au nom de la Renaissance, le nom injurieux que Charles Quint et Philippe II nous lancèrent tant de fois. La France, après Venise, fut le grand renégat qui, le Turc aidant, défendit la chrétienté contre elle-même, la garda de l'Espagne et du roi de l'Inquisition. Saluons les hommes hardis, les esprits courageux et libres qui, d'une part de Venise, de Paris, d'autre part de Constantinople, se tendirent la main par-dessus l'Europe...»

L'un des signes de l'intérêt que porte la France à la civilisation arabe est l'ouverture de la première chaire d'arabe à Paris, en 1587. C'est ainsi que la France introduit l'étude de la langue arabe en Europe. Au XVII^e siècle, le roi Louis XIII demande que soient créées des imprimeries en langue arabe et le roi Louis XIV ordonne que des étudiants apprennent l'arabe afin de servir de traducteurs pour les relations diplomatiques qu'il veut développer avec le monde arabe. A cette époque, des traités sont signés des dirigeants arabes. En 1619, Louis XIII obtient l'installation d'une base maritime à La Calle près d'Alger. En 1638, les marins français prennent contact avec le gouverneur de Moka au Yémen, où, en 1708 un représentant du Roi signe un traité d'amitié avec l'Imam. Après la création par le grand Colbert de la Compagnie française des Indes orientales, en 1664 (déjà imaginée par le roi Henri IV dès 1601) les Français commencent à prendre des contacts avec le Golfe arabe. En 1679, Louis XIV nomme un consul général à Bassora.

Louis XIV s'intéresse tout particulièrement au monde arabe et, souhaitant avoir des informations précises, il favorise de nombreuses expéditions au Yémen et sur la côte arabe de la mer Rouge, en Egypte et au Levant. A partir de 1664, le chevalier Laurent d'Arvieux (1635-1702) parcourt les pays du Levant, avant d'être nommé consul à Alep²³. Il relatera le contact qu'il a eu avec les Arabes et évoquera leur mode de vie et de leurs coutumes en soulignant leur sagesse. En 1700, le botaniste et explorateur Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708) visite également le Levant. Il est notable que son analyse fait montre d'une grande ouverture d'esprit à l'égard de l'Islam qui, selon lui est une religion «fondée sur la connaissance du vrai Dieu, créateur de toutes choses, sur l'amour du prochain, sur la propreté du corps, sur la vie tranquille. On y abhorre les idoles et leur culte y est scrupuleusement défendu»²⁴. De 1708 à 1713, Jean de La Roque (1661-1745) effectue plusieurs voyages au Yémen et à Djedda. Il prend contact avec le roi du Yémen²⁵. En 1660, des navires de la Compagnie des Indes, fondée par Colbert, font escale à Mascate, où les Omanais se sont débarrassés de la tutelle portugaise, les échanges entre la France et Oman commencent à se développer. Louis XIV entretient également des relations étroites avec le roi du Maroc et Saint-Simon dépeint l'ambassadeur du souverain chérifien à la Cour comme « un homme de bonne mine et de beaucoup d'esprit ».

²³ Voir son *Voyage fait par ordre du roy Louis XIV, dans la Palestine, vers le grand Emir, chef des princes arabes du désert, connus sous le nom de Bedouïns, ou d'Arabes Scenites*, publié par et annoté par Jean de La Roque en 1717.

²⁴ PITTON de TOURNEFORT, Joseph. *Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du roi...* Paris : L'imprimerie royale, 1717, vol. 2, p. 54-56.

²⁵ LA ROQUE, Jean (de). *Voyage dans l'Arabie heureuse par l'océan oriental & le détroit de la mer Rouge. Fait par les Français pour la première fois dans les années 1708, 1709 & 1710*. Amsterdam : Steenhouwer et Uytwerf, 1716.

Sous Louis XV et Louis XVI, les relations entre la France et le monde arabe (Alger, Tunis, Bizerte, Mascate, Maroc, Bassora, Alexandrie, Moka, Mascate...) étaient impressionnantes. Hélas, le chaos provoqué par la révolution conduira à un affaiblissement de la France, aussitôt exploité par les Anglais pour réduire la présence française dans l'Océan Indien et dans le Golfe arabe. Mais, tout à la fin du XVIII^e siècle, l'expédition d'Égypte de Bonaparte marque une nouvelle étape. Le corps expéditionnaire est accompagné d'une armée de savants, ingénieurs, artistes, économistes qui vont contribuer à passionner le public français pour le monde arabo-musulman. Parallèlement, Napoléon Bonaparte a pris contact avec le roi Saoud Ibn Abdul Aziz (1803-1814) qui lutte contre les Ottomans et rêve déjà d'unifier les Arabes. Cherchant à renouer avec le système d'alliances de revers contre les Britanniques et les Turcs, Napoléon Bonaparte envoie Paul de Lascaris auprès du roi Saoud. En 1811, un traité est signé entre la France et l'Arabie. Aux termes de cet accord, les Français soutiendront la lutte de Saoud contre les Ottomans et celui-ci appuiera la politique française qui tend à affaiblir la position britannique au Proche-Orient. En 1812, une offensive saoudienne est donc lancée contre les Turcs avec l'aide de la France. Cette alliance franco-arabe, qui n'eut guère de suite en raison des revers subis par Napoléon Bonaparte lors de la campagne de Russie, fait tout de même de la France le plus ancien allié de l'Arabie saoudite.

Sous la Restauration monarchique, la France débarque en Algérie (1830). Surtout, elle apporte son aide à Mohammed Ali qui veut libérer l'Égypte, la Palestine et la Syrie de la domination ottomane. Des généraux français se battent aux côtés des Arabes contre les Turcs et les Anglais. En même temps, le nouveau roi d'Égypte sera à l'origine d'une première modernisation du monde arabe, très influencée par la pensée et le droit français. C'est encore la pensée française qui inspirera en partie la renaissance arabe (*Nahda*) de la première moitié du XIX^e siècle. À la même époque, des voyageurs français visitent les ports de Djedda et de Yambou ; d'autres, comme Paul-Émile Botta explore le sud du Hedjaz, l'Asir et le Yémen (1836). On retrouvera Botta consul de France à Mossoul, dans le nord de l'Irak où il fait la découverte du site de Khorsabad (1843) avant que son successeur Victor Place ne découvre l'emplacement de l'antique Ninive (1851). La France reprend pied dans l'océan Indien et dans le Golfe arabe. En 1842, la visite à Bahreïn de la corvette « la Favorite » marque le départ des relations diplomatiques entre les deux pays. En novembre 1844, un Traité d'Amitié et de Commerce est signé avec le sultan d'Oman, ce qui permettra l'essor d'un commerce direct entre l'Empire d'Oman et la France.

Au milieu du XIX^e siècle, l'empereur Napoléon III propose la constitution d'un Grand Royaume arabe, d'Alger au Golfe. Il imagine une nation arabe, centrée à Damas et contrebalançant la puissance ottomane, dont l'Algérie alliée à la France serait une composante éminente. Au cours d'un voyage en Algérie, Napoléon III inaugure en 1865 sa politique du Royaume arabe en déclarant : « Je suis l'Empereur des Arabes aussi bien que des Français ». En 1866, Louis de Mas-Latrie publie, à la demande de Napoléon III, un recueil de traités conclus avec les Arabes. Dans sa préface, il indique que l'empereur lui a demandé une introduction qui précisera l'esprit de l'ouvrage « montrera l'esprit de bonne foi et de tolérance religieuse qui régna de part et d'autre pendant plus de cinq cents ans (...). Ainsi se démontrera par le tableau fidèle du passé la possibilité de se voir s'établir dans l'avenir entre les Arabes et nous, et pour l'avantage réciproque des deux peuples, des relations plus franches, en prouvant par les termes les plus certains que les animosités et les rancunes ne sont ni si invétérées ni si radicales qu'on le pense »²⁶. La percée du canal de Suez (1859-1869)

²⁶ *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale*. Avec une introduction historique de Louis de Mas Latrie. Paris : Plon, 1866.

par le Français Ferdinand de Lesseps conduit à ce que la France redouble d'attention pour la région. Sur la mer Rouge, elle a acquis, en 1862, le territoire d'Obock, lequel deviendra le protectorat de la Côte française des Somalis après la fondation de Djibouti par le gouverneur Lagarde, en 1894. Malheureusement, les déboires de la politique européenne de Napoléon III et la défaite de Sedan ne permettront pas de donner suite à cette politique arabe renouvelée. Pourtant, l'intérêt pour le monde arabe se développe, en particulier grâce aux ouvrages de Louis Sédillot²⁷ et de Gustave Lebon qui rend hommage dans sa *Civilisation des Arabes* (1882) au grand rôle des Arabes dans l'histoire. Les voyageurs français poursuivent leurs pérégrinations à la découverte des régions peu connues ; c'est le cas, en 1883, du médecin Charles Huber qui s'aventure jusqu'au Nedjed et dans le pays des Chammars aux confins de l'Arabie et de la Mésopotamie.

A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les penseurs nationalistes arabes fuyant la répression ottomane s'installent à Paris où ils bénéficient de la compréhension du gouvernement et des milieux intellectuels. En 1913, le premier Congrès national arabe se réunit dans la grande salle de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain. Durant la première guerre mondiale des dizaines de milliers d'Arabes (notamment Algériens, Marocains, Tunisiens) combattent dans les rangs de l'armée française sur tous les fronts. C'est en leur hommage, et en celui des autres combattants musulmans, que, sur proposition du maréchal Lyautey, la Chambre des députés adopte, le 29 Juin 1920, le projet de loi qui donnera naissance à la grande Mosquée de Paris, la première mosquée dans un pays d'Europe occidentale. Mais, durant la guerre, les Britanniques –trahissant les promesses faites aux Arabes pour obtenir leur entrée en guerre contre la Turquie alliée à la Triple Alliance, ont proposé aux Français un partage du monde arabe (accords Sykes-Picot de mai 1916) tout en faisant au mouvement sioniste naissant des promesses qui ne seront pas conséquences sur l'avenir de la région (déclaration Balfour de novembre 1917). Ainsi, à la suite de la guerre, la France exerce un mandat sur le Liban et la Syrie. Elle a également un protectorat sur la Tunisie et le Maroc et les provinces algériennes sont devenues départements français depuis 1848. Cette présence française dans de nombreux pays arabes renforce l'intérêt des Français pour le monde arabe et la religion musulmane. Un certain engouement, trop souvent marqué par le goût l'exotisme, saisit les Français qui redécouvrent le monde arabo-musulman. Plus politique, le maréchal Lyautey prévoit la fin inéluctable de la colonisation et affirme qu'il « faut faire sorte qu'à ce moment là, et ce doit être le suprême but de notre politique, cette séparation se fasse sans douleur et que les regards des peuples concernés continuent à se tourner avec affection vers la France »²⁸.

Après la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle les troupes arabes et musulmanes feront encore preuve d'une grande bravoure, la France est dirigée par un gouvernement socialiste faible et sans conviction qui s'enlise dans la guerre d'Algérie et se fourvoie dans la triste équipée franco-britannique contre l'Egypte et dans une sorte d'alignement sur la politique américaine et un soutien quasi aveugle à l'Etat sioniste, créé en 1948. Du coup, les Etats arabes s'éloignent de Paris. Il faudra attendre le retour du général de Gaulle au pouvoir, en 1958, pour que soit mis fin à cette politique contre-nature.

La vision du général de Gaulle

²⁷ SEDILLOT, Louis. *Histoire générale des Arabes. Leur Empire, leur Civilisation, leurs écoles philosophiques, scientifiques et littéraires*. Paris : Hachette, 1854.

²⁸ Déclaration du Maréchal Lyautey à Rabat, le 14 Avril 1925.

La rupture avec la IV^e République impliquait, sur le plan de la politique étrangère, la définition d'une nouvelle diplomatie prenant pour pilier l'indépendance nationale et l'ouverture de la France vers les pays en développement. En matière diplomatique comme dans bien d'autres domaines, le général de Gaulle a eu une vision à long terme. Il a planté des jalons qui restent les balises les plus sûres de ce que doit être la politique de la France dans la grande tradition capétienne.

Dès 1958, la France prend ses distances des Etats-Unis lors de l'intervention militaire américaine au Liban (juillet 1958). Mais il fallait d'abord mettre un terme à l'affaire algérienne, ce qui fut fait en 1962. Ayant mis un terme à la crise algérienne et restauré l'autorité de l'Etat, le général de Gaulle peut renouer avec la politique traditionnelle de la France. Il va réaffirmer une politique d'indépendance nationale dont l'un des piliers est le renforcement des relations séculaires avec le monde arabe. Constatant que les affaires de la France au Proche-Orient sont au plus bas dans la mesure où « la crise algérienne et celle du canal de Suez nous ont fermé l'accès à l'ensemble des pays arabes », le chef de la France Libre se fixe pour objectif de rétablir une politique arabe dont il souligne l'ardente obligation:

« Dans cette région du monde où depuis toujours la France fut présente et active, j'entends naturellement rétablir notre position. D'autant plus que la grande importance politique et stratégique des bassins du Nil, de l'Euphrate et du tigre, de la mer rouge et du golfe persique est maintenant, de par le pétrole, assortie d'une valeur économique de premier ordre. Tout nous commande de reparaître au Caire, à Damas, à Amman, à Bagdad, à Khartoum, comme nous sommes restés à Beyrouth, en amis et en coopérants»²⁹.

L'une des priorités de la diplomatie française, bien servie par le remarquable ministre Affaires étrangères Maurice Couve de Murville³⁰, consiste à renouer des liens avec les pays arabes et faire en sorte que la voix de la France se fasse entendre sur la scène du Proche-Orient. Cela devait conduire à « la révision de certains choix du passé, à la mise en place d'une diplomatie nouvelle et dynamique, à la prise de distance vis à vis de certains groupes de pression »³¹. C'est dans cet esprit que des *missi dominici* sont envoyés dans les grandes capitales arabes : au Caire, à Damas, à Bagdad, à Riyad. La Jordanie et l'Arabie saoudite sont les premiers Etats à manifester leur désir de renouer avec Paris, puis c'est le tour de la Syrie, de l'Irak et de l'Egypte. A partir de 1963, les visites de dirigeants arabes à Paris vont se multiplier. Lors de la première de ces visites, celle du roi Hussein de Jordanie, le 10 septembre 1963, le général de Gaulle pose le principe qu'il existe une «tendance réciproque de la France et du monde arabe de l'Orient à renouer entre eux les rapports particuliers étroits et amicaux que tout commande aujourd'hui de rétablir et de développer ». La France reçoit ensuite le président syrien, Amine el Hafez, le président Charles Hélou du Liban, le maréchal Abdel Hakim Amer, Vice-président de la République arabe unie, le ministre des Affaires étrangères irakien. Parallèlement, le chef de l'Etat encourage les grandes entreprises françaises à redoubler d'efforts pour être présentes dans tout le monde arabe.

²⁹ DE GAULLE, Charles. *Mémoires d'espoir. Le renouveau*. Paris : Plon, 1970.

³⁰ Maurice Couve de Murville, alors ambassadeur à Washington avait vigoureusement critiqué l'aventure de Suez en 1956.

³¹ Entretien de l'auteur avec Maurice Couve de Murville, en 1995.

A la même époque, un rapport commandé par le général de Gaulle sur la coopération avec les pays en voie de développement est remis par Jean-Marcel Jeanneney, président de la commission chargée de la réforme de la politique de coopération³². On peut y lire que l'action française dans le monde arabe est désirée. Le rapport précise qu'il convient de rééquilibrer la diplomatie française pour ce qui concerne le conflit israélo-arabe. Tout en ne cessant de rappeler qu'Israël existe et que sa sécurité doit être préservée, la diplomatie française va d'ailleurs s'orienter vers une attitude plus impartiale et préconiser un règlement juste et durable de la crise ouverte depuis 1948. Concernant le conflit de Palestine, le général de Gaulle donne, dès 1961, à Ben Gourion des conseils de modération en faisant valoir que « c'est au détriment des Arabes et sur leurs terres » que l'Etat d'Israël s'est installé et le mettant en garde contre de nouvelles conquêtes. Le Général met également un terme « à d'abusives pratiques de collaboration établies sur le plan militaire, depuis l'expédition de Suez, entre Tel-Aviv et Paris »³³.

Le grand tournant intervient avec la guerre israélo-arabe de juin 1967. A plusieurs reprises, le général de Gaulle avait conseillé la modération à ses interlocuteurs israéliens. Dès le mois de mai, le Général avertit solennellement le ministre israélien des Affaires étrangères que la France « donnerait tort à quiconque entamerait le premier l'action des armes ». Après l'attaque israélienne de juin 1967, la France condamne donc l'agression et met un embargo sur toutes les ventes d'armes à Israël. Pour ce qui concerne l'occupation des territoires arabes, Charles de Gaulle met les choses au point lors du Conseil des ministres du 21 juin 1967 : « La France ne tient pour acquis aucun des changements réalisés sur le terrain par l'action militaire ». Lors de sa conférence de presse du 27 novembre 1967, il notera encore que l'occupation ne peut aller « sans oppression, répressions, expulsions » et conduire à la manifestation d'une « Résistance » qu'à son tour l'Etat d'Israël qualifiera de terrorisme.

Bientôt le prestige de la France redevient immense dans le monde arabe. Nasser salue en Charles de Gaulle « le seul chef d'État de l'Occident sur l'amitié duquel les Arabes peuvent compter ». Paris est désormais un lieu de destination privilégié des dirigeants arabes. C'est ainsi que le général de Gaulle reçoit les principaux chefs d'Etat arabes, notamment le roi Fayçal d'Arabie saoudite (juin 1967) et le président de l'Irak (1968) dont il est l'un des premiers à comprendre « la place éminente qu'il occupe aujourd'hui dans la renaissance du monde arabe »³⁴. Accueillant le Roi Fayçal d'Arabie saoudite, il évoque les anciennes relations d'amitié qui unissent Paris et le monde arabe. Avec le président irakien Abdel Rahman Aref, il rappelle « les temps généreux et lointains du calife des Abbassides et des ambassades qu'échangeaient Haroun el Rachid et Charlemagne » pour mieux souligner l'ampleur de ce que peuvent accomplir la France et le monde arabe. Malgré qu'en aient les esprits partisans et les milieux sectaires hostiles aux Arabes, il faut bien constater que, tout en conduisant une politique d'indépendance nationale, de contestation de l'hégémonie des Etats-Unis, d'affirmation d'un jeu de la France face aux ambitions des superpuissances, le général de Gaulle a voulu instaurer, ou plutôt restaurer, une politique arabe. Toutes ses déclarations démontrent cette intention. Ainsi, le Chef de la France libre déclare dans sa conférence de presse du 27 novembre 1967: « nous avons repris avec les peuples arabes la même politique d'amitié, de coopération, qui avait été, pendant des siècles, celle de la France et dont la raison

³² JEANNENEY, Jean-Marcel. *La politique de coopération avec les pays en voie de développement*. Paris : La Documentation française, 1964.

³³ *Ibidem*

³⁴ DE GAULLE, Charles. *Discours et messages. Vers le terme*. Paris : Plon, 1970.

et le sentiment font qu'elle doit être, aujourd'hui, l'une des bases fondamentales de notre action extérieure »³⁵. En visite au Caire, en 1996, Jacques Chirac rappellera le rôle d'initiateur du général de Gaulle dans une « politique arabe de la France (qui) doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère ». Ainsi, le général de Gaulle, bien secondé par son remarquable ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville, a-t-il fait renaître la politique arabe de la France. Tels sont les faits, aussi déplaisants puissent-ils paraître aux yeux de certains qui voudraient récrire l'histoire à leur guise ou selon leurs propres passions et entichements.

La voie ouverte par le général de Gaulle dans les années 1960 – Michel Jobert a souligné qu'elle le fut à l'exclusion de toute préoccupation pétrolière « qui eût été inactuelle »³⁶ – a été poursuivie avec conviction par le président Pompidou et son remarquable ministre des Affaires étrangères, Michel Jobert (1973-74)³⁷. La coopération avec les pays arabes va donc se développer dans tous les domaines. Fin 1969, un accord franco-libyen est signé portant sur la vente d'une centaine d'avions Mirage. Georges Pompidou fait valoir que les ventes d'armements françaises contribuent à permettre l'indépendance des pays en leur offrant des alternatives et en ne les rendant pas tributaires d'un seul fournisseur russe ou américain. Paris entreprend de donner une dimension nouvelle à la coopération commerciale (création de la chambre de commerce franco-arabe en 1970) et culturelle avec les pays arabes. En même temps, la diplomatie française progresse au Proche-Orient au grand dam des zéloteurs de la politique israélienne et des Etats-Unis qui, souhaitant, déjà, être les seuls acteurs sur la scène régionale, rejettent l'idée lancée naguère par le général de Gaulle d'une concertation des quatre Grands (Etats-Unis, URSS, France et Grande-Bretagne) en vue d'une solution juste et durable du conflit. C'est dans ce contexte que, à l'occasion d'une visite aux Etats-Unis en février 1970, le président Pompidou et son épouse sont victimes, à Chicago, d'insultes et de crachats de la part d'extrémistes pro-israéliens, sans que les forces de sécurité états-uniennes ne cherchent à les protéger. Ces vociférations sont d'autant plus inadmissibles que, s'inscrivant dans le strict respect du droit international, la politique française ne vise qu'à favoriser une paix dont les conditions sont claires et maintes fois répétées : l'évacuation de tous territoires arabes occupés en 1967, reconnaissance du droit du peuple palestinien à une patrie indépendante, garantie de la sécurité des Etats à l'intérieur des frontières reconnues par la communauté internationale. C'est dans cet esprit que la France plaide pour les droits du peuple palestinien et s'emploie également à convaincre ses partenaires de la Communauté économique européenne d'avoir une position plus équilibrée sur la question du Proche-Orient. Ainsi, dès le 17 mai 1971, la Communauté européenne adoptera une résolution proposée par la France visant à tracer les grandes lignes de la position européenne sur le conflit israélo-arabe³⁸ et appelant notamment au respect de la résolution 242 des Nations unies et à la reconnaissance du droit au retour des réfugiés palestiniens.

Lors de la guerre d'octobre 1973, le ministre des Affaires étrangères Michel Jobert, constatant que les opérations militaires se déroulent dans les territoires égyptiens et syriens occupés par Israël, fait une mise au point: « Est-ce que tenter de remettre les

³⁵ Conférence de presse du 27 novembre 1967 in *Discours et Messages, vers le terme 1966-1969*. Paris : Plon, 1970.

³⁶ JOBERT, Michel. *L'autre regard*. Paris : Grasset, 1976.

³⁷ De 1969 à 1973, Michel Jobert a été Secrétaire général de la présidence de la République.

³⁸ Seconde conférence des ministres des affaires étrangères sur la coopération politique, Bull.CE., 6-1971, 30.

« pieds chez soi constitue forcément une agression imprévue ? ». Au Conseil de sécurité des Nations unies, le ministre Louis de Guiringaud rappelle la position constante de la France : « le fait de l'occupation constitue l'obstacle majeur dans la recherche d'un règlement négocié auquel la communauté internationale viendrait apporter la garantie indispensable ». En même temps, la France développe des contacts avec de nombreux États, notamment l'Irak³⁹, qui devient un partenaire stratégique, et les monarchies du Golfe arabe –L'Arabie saoudite, Koweït, et les États nouvellement indépendants (fin 1971) : Qatar, Bahreïn et les Emirats arabes unis- avec lesquelles elle entame une coopération qui va aller en augmentant. La France reprend et une place dans le Golfe qui était, depuis plusieurs siècles, la chasse gardée des Anglo-saxons. Mais, plus encore que les intérêts diplomatiques et économiques, ce renforcement des liens avec le monde arabe s'inscrit également dans une perspective plus large : celle de la compréhension et du dialogue entre les civilisations. Ainsi, recevant, pour la troisième fois, le roi Fayçal d'Arabie saoudite à Paris en mai 1973, le président Pompidou insiste sur l'importance du contact étroit entre la France et l'Arabie saoudite, qui est « le cœur de l'Islam ». Il précise que « de tout temps, entre la France chrétienne et l'Islam, se sont établies des relations d'estime et de respect mutuel ». En février 1974, Michel Jobert fait une tournée dans plusieurs arabes (Arabie saoudite, Koweït, Syrie, Irak) afin de « de développer une politique à long terme dans tous les domaines... Il faut établir un dialogue, à peine ébauché, être présents, inspirer confiance et donner à la politique suivie par la France depuis 1967 une nouvelle perspective industrielle et culturelle ». La même année, un bureau de la Ligue arabe est ouvert à Paris afin de renforcer les liens avec l'organisation interarabe. En outre, à partir de 1973, Paris a incité les États européens qui sont ses partenaires au sein de la CEE à entamer un prometteur dialogue euro-arabe.

Sur les bases solides créées par ses prédécesseurs, le Président Giscard d'Estaing, élu en mai 1974 à la suite du décès de Georges Pompidou, peut donner à la politique arabe de la France un tournant décisif, notamment en s'engageant résolument en faveur d'une paix juste et durable au Proche-Orient. Dès 1975, le président Giscard d'Estaing autorise l'ouverture d'un Bureau de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Paris. A la suite du traité de Washington, en mars 1979 par Sadate et Begin, instituant une paix séparée entre l'Égypte et Israël, la France précise que l'étape qui a été franchie ne se révélera décisive pour la paix au Proche-Orient que si elle ouvre la voie à un règlement d'ensemble, conformément aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et associant toutes les parties concernées, y compris les représentants du peuple palestinien. L'avenir démontrera le bien-fondé des réserves françaises puisque le traité égypto-israélien, s'il a permis à l'Égypte de récupérer le Sinäï, n'a pas conduit à une paix juste et durable. En mars 1980, lors d'un voyage dans le Golfe, qui le mène à Riyad, Abou Dhabi, Qatar et Koweït, puis à Amman, Valéry Giscard d'Estaing est le premier chef d'État occidental à affirmer que les conditions de la paix au Proche-Orient passent par le droit des Palestiniens à l'autodétermination. En juin 1980, Paris est encore à l'origine de la déclaration de Venise, dans laquelle le Conseil européen fixe pour la première fois de manière claire une position sur le conflit israélo-palestinien et fait part de l'attachement des Neuf « au dialogue euro-arabe sur tous les plans et la nécessité d'en développer la dimension politique ». Dans cette déclaration le Conseil européen demande à Israël de « mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis le conflit de 1967 », affirme l'illégalité des colonies de peuplement israéliennes au regard du droit international et

³⁹ Le n°2 irakien, Saddam Hussein, est reçu à l'Élysée par Georges Pompidou, le 15 juin 1972. Il donne l'assurance que la nationalisation du pétrole préservera les intérêts de la Compagnie française des pétroles (ancêtre de Total) et rend hommage à l'attitude de la France à l'égard des « causes arabes ».

souligne que les Etats européens « n'acceptent aucune initiative unilatérale qui ait pour but de changer le statut de Jérusalem et que tout accord sur le statut de la ville devrait garantir le droit de libre accès pour tous aux Lieux saints». Enfin, les Etats européens demandent que l'OLP soit associée au processus de négociation de la paix au Proche-Orient.

Parallèlement, en avril 1975 le président Giscard d'Estaing est le premier chef d'État français à faire une visite officielle à Alger depuis l'indépendance. Il marque ainsi la volonté de la France de consolider ses relations avec tous les pays du Maghreb. En 1979, sa visite à Khartoum est l'occasion de consolider les liens avec le Soudan, grand pays à la charnière du monde arabe et de l'Afrique. En 1980, le voyage du président de la République dans les pays du Golfe arabe permet également de renforcer les liens avec l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Qatar et Koweït tandis que coopération avec l'Irak s'est encore développée à l'occasion d'une visite du Premier ministre Raymond Barre à Bagdad, en 1977. Valéry Giscard d'Estaing lance l'idée de la création d'un Institut du monde arabe⁴⁰ à Paris afin de renforcer le volet culturel de la coopération franco-arabe et faire mieux connaître la civilisation arabe au public français. Par ailleurs, quand éclate la guerre entre l'Irak et l'Iran, le 4 septembre 1980, la France choisit clairement le camp arabe contre la menace hégémonique perse et l'extrémisme religieux dont Paris a rapidement pris la mesure du danger qu'il constitue pour la région. En effet, à la différence de quelques États européens (Allemagne, Italie) habitués aux positions à courte vue, et en opposition à la politique des États-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne qui, de longue date, jouent avec le feu en entretenant de bien étranges connivences avec les organisations intégristes extrémistes, la France a toujours considéré qu'il convenait de juguler le fléau du fanatisme religieux, propre à empêcher tout développement et tout progrès des pays arabes et musulmans. Aux yeux des dirigeants français, le très important soutien diplomatique et militaire apporté à l'Irak et au gouvernement du président Saddam Hussein s'inscrit dans le cadre de la politique arabe de la France dont l'Irak est désormais l'un des piliers. Le ministre des Affaires étrangères Claude Cheysson précise qu'il s'agit également d'assurer l'équilibre millénaire entre le monde arabe et la Perse⁴¹. C'est dans ces conditions que Paris apportera une aide militaire décisive à l'Irak, en particulier avec la fourniture d'avions super-étendards et de missiles Exocet (1983) à la suite d'une négociation secrète⁴². Le président Saddam Hussein estime alors que cette aide de Paris démontre « la fiabilité, le sens des responsabilités et la profondeur de vues de la politique arabe de la France »⁴³.

Après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République en 1981 et la formation d'un gouvernement socialo-communiste, beaucoup craignent que la politique arabe de la France connaisse un coup d'arrêt du fait des anciennes accointances de nombreux dirigeants socialistes avec l'Etat sioniste. Mais le réalisme l'emporte, en particulier grâce au ministre des affaires étrangères Claude Cheysson qui veille à préserver l'essentiel de la politique arabe de la France. Après un voyage en Israël qui lui permet de découvrir l'esprit extrémiste des dirigeants sionistes, Mitterrand retrouve *grosso modo* les grandes lignes de la diplomatie inaugurée par le général de Gaulle. En juin 1982, la France dénonce l'invasion israélienne du Liban et elle va contribuer à imposer un accord de cessez-le-feu qui permettra

⁴⁰ A la suite de la construction d'un prestigieux bâtiment sur les quais de la Seine, l'IMA sera ouvert au public en 1987.

⁴¹ Entretien avec l'auteur.

⁴² Témoignage personnel de l'auteur.

⁴³ Entretien avec l'auteur.

un retrait dans de bonnes conditions des combattants de l'OLP et de Yasser Arafat. A partir de cette date, François Mitterrand adoptera vis à vis du chef de l'OLP une « attitude positive et toujours constructive »⁴⁴. Au Maghreb, tout en consolidant les liens d'amitié traditionnels avec la Tunisie et le Maroc, le rapprochement avec l'Algérie, initié en 1975 par la visite du président Valéry Giscard d'Estaing en Algérie, se poursuit à l'occasion de la visite du président Chadli Bendjedid à Paris, en novembre 1983, la première d'un chef d'Etat algérien depuis l'indépendance. Le président algérien déclare qu'une ère nouvelle « peut s'ouvrir dans les relations entre les deux pays que tout doit conduire à coopérer davantage »⁴⁵. Sur le front Irak-Iran, malgré les attentats terroristes commis par l'Iran et la prise en otages de ressortissants français au Liban, la France intensifie son aide à l'Irak qui finalement remportera la victoire en juillet 1988. Paris apporte également son soutien aux efforts du président Ali Abdallah Saleh pour la réunification du Yémen qui interviendra le 22 mai 1990. A plusieurs reprises, notamment lors de la rébellion des anciens dirigeants marxistes d'Aden, « la France jouera un rôle décisif pour aider à la préservation de l'unité du Yémen »⁴⁶.

Mais la crise ouverte par l'entrée de l'armée irakienne dans l'émirat de Koweït, en août 1990, va bouleverser la donne. Malgré quelques tentatives, le président François Mitterrand ne parviendra pas à faire prévaloir une solution pacifique permettant à la fois de libérer l'émirat et d'éviter une guerre qui, en tout état de cause, ne pouvait qu'être catastrophique pour tout le monde arabe. A la suite de la guerre du Koweït (janvier-février 1991), le monde arabe est affaibli et divisé tandis que les Etats-Unis ont considérablement renforcé leurs positions dans la région, au détriment de pays comme la France ou la Russie. Ainsi, à partir de 1991, la politique arabe de la France se trouve-t-elle victime du nouveau contexte régional et, dans ces conditions, la diplomatie française va s'engager dans la recherche de substituts dont on ne tardera pas à mesurer les limites.

Substitut méditerranéen ou politique arabe ?

Alors que les Etats-Unis s'imposent comme les maîtres du jeu au Proche-Orient où ils prétendent vouloir promouvoir un processus de paix lors de la conférence de Madrid (30 octobre 1991), la France et d'autres pays européens imaginent, en 1992, le concept d'un partenariat « méditerranéen » qui semble surtout inspiré par des considérations économiques et le défi sécuritaire découlant des pressions démographiques et migratoires. L'objectif d'établir un partenariat euro-méditerranéen sera affirmé notamment aux Conseils européens d'Essen de décembre 1994, de Corfou, en juin 1994 et de Cannes, en juin 1995, puis finalement agréé par toutes les parties à la conférence de Barcelone en novembre 1995. Il s'avère vite que le mythe d'une politique méditerranéenne n'est qu'un moyen de masquer l'impuissance des pays européens sur la scène proche-orientale. Loin d'être une relance du dialogue euro-arabe ou même son simple déguisement, ce processus est en fait un système nouveau qui ne repose pas sur la même philosophie. Dès le départ, le processus de Barcelone était fondé sur de mauvaises bases. Il s'agissait de mettre entre parenthèse le dialogue euro-arabe, qui concernait les vingt-deux Etats de la Ligue arabe, pour le remplacer par une coopération avec une partie seulement des pays arabes, ceux de la Méditerranée (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Jordanie, Autorité Palestinienne, Liban et Syrie⁴⁷), auxquels on a cru

⁴⁴ Entretien de l'auteur avec le président Yasser Arafat.

⁴⁵ Entretien de l'auteur avec le président Chadli.

⁴⁶ Entretien de l'auteur avec le président Ali Abdallah Saleh.

⁴⁷ La Libye étant tenue à l'écart.

bon d'ajouter la Turquie et l'Etat d'Israël, ce qui n'était sans doute pas une bonne idée compte tenu, d'une part, du contexte de la crise israélo-arabe et, d'autre part, du fait que la Turquie ne voyait dans ce projet qu'un moyen de faire avancer son dossier d'adhésion à l'Union européenne. En outre, ce partenariat était déjà déséquilibré en 1995, alors que l'Union européenne ne comptait que 15 membres, deviendra encore plus déquilibrée lorsque l'Union européenne comptera 25 (puis 27) membres et les pays du Sud moins d'une dizaine (Malte et Chypre ayant rejoint l'Union européenne).

Le processus de Barcelone s'est voulu global avec trois volets : un volet économique et financier ayant pour objectif principal la mise en place d'une zone de libre échange d'ici 2010 ; un volet social, culturel et humain visant à favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles ; un volet politique ayant pour objectif de définir un espace commun de paix et de stabilité, et surtout de contribuer à la résolution du conflit israélo-palestinien. Il est clair qu'aucun de ces volets n'a connu le succès. Il n'y a pas véritablement de zone de libre échange. Lancé en 1995, le programme MEDA est l'instrument financier de l'Union européenne pour le financement d'Euromed. Les dépenses MEDA se présentent sous la forme de subventions et de prêts accordés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Au total de 1995 à 2005, les financements auront représentés une somme d'environ 10 milliards d'euros. Soit un milliard d'euro par an, ce qui est une somme assez dérisoire. Par surcroît, ces programmes ont trop souvent été soumis à des conditions politiques ou sociales et des pressions de toutes sortes de la part des partenaires européens. Les concessions se sont faites à sens unique, au détriment des pays du Sud : ouverture de leurs marchés aux produits européens mais restriction à l'entrée des produits du Sud dans le marché des pays européens. Par ailleurs, on n'a pas progressé dans le domaine des échanges Sud-Sud. On peut se demander si tout cela n'était pas de la poudre aux yeux. En quoi ces programmes ont-ils réellement contribué à un meilleur développement des pays du Sud, à l'exception, peut-être, d'un ou deux d'entre eux ?

Surtout, le volet politique est quasi inexistant. Le processus de Barcelone avait pour ambition de « faire de la Méditerranée une zone de paix et de prospérité partagée », mais cet objectif est resté un vœu pieux dans la mesure où l'Union européenne a été incapable d'avoir une diplomatie commune et dynamique, notamment pour ce qui concerne le conflit de la Palestine qui est géré par les Etats-Unis avec la partialité pro-israélienne que l'on sait. Dès lors, la « politique méditerranéenne » s'est révélée être un substitut sans envergure, faute de contribuer à réduire la crise politique qui perdure depuis plus d'un demi siècle. Non seulement, la prétendue politique méditerranéenne a constitué une sorte de faux-fuyant visant à imaginer un vague processus collectif, au demeurant déséquilibré et peu ambitieux, mais encore elle est loin de recouvrir la réalité concrète et précise de la politique arabe de la France. A vrai dire, la politique méditerranéenne, si elle peut être utile à rééquilibrer les relations entre les deux rives, ne traduit pas toute l'ambition qui doit être celle d'une diplomatie française originale et dynamique. C'est pourquoi, après son élection à la présidence de la République, en 1995, Jacques Chirac, soucieux de marquer la rupture avec la gestion timorée de François Mitterrand, a voulu donner une nouvelle dynamique à la politique française en consolidant les liens politiques et culturels avec les pays arabes. A cet égard, l'année 1996 marque une véritable relance de la politique arabe de la France. Cette relance s'effectuera en plusieurs étapes.

La relance de 1996

En effet, à la suite de l'assassinat de Yitzhak Rabin par un extrémiste israélien (1995), les Etats-Unis vont laisser s'enliser le processus de paix déclenché par les accords d'Oslo (1993), et ils reviennent finalement à un alignement systématique sur les positions israéliennes les plus extrémistes. Dans ces conditions, l'espoir d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens s'éloigne en même temps que les gesticulations des Etats-Unis contre l'Irak accentuent le climat de crise dans la région, favorisant la montée en puissance de mouvements extrémistes qui vont instrumentaliser l'Islam à des fins révolutionnaires. C'est dans ce contexte de crise que le président Jacques Chirac décide de reprendre l'initiative.

En mars 1996, il assiste au Sommet anti-terroriste de Charm el Cheikh lequel vise à prendre la mesure de la dégradation du processus de paix israélo-palestinien qui a suivi l'assassinat de Rabin. En avril 1996, Paris se démarque très nettement du soutien des Etats-Unis à Tel Aviv lors de l'attaque israélienne au sud-Liban, qui est notamment marquée par le bombardement de Cana (18 avril) durant lequel 118 civils libanais sont tués. Le ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charrette, entreprend des discussions bilatérales auprès des autorités libanaises, syriennes, israéliennes et iraniennes afin de contribuer à une désescalade de la violence et à une solution politique à la crise. A l'initiative de Paris, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte, le 18 avril, la résolution 1052, et finalement, le 27 avril, un cessez-le-feu sera conclu, garanti par la constitution d'un groupe de surveillance composé de cinq pays (le Liban, la Syrie, Israël, la France et les États-Unis) et visant «à contrôler l'application de l'arrangement» et à prévenir toute attaque militaire. Malgré qu'en aient les Etats-Unis, c'est un retour, indiscutablement réussi, de la France sur la scène du Proche-Orient.

Le président de la République française entreprend plusieurs voyages qui le mènent au Liban (4-6 avril), en Égypte (7-8 avril), en Arabie saoudite (7-8 juillet), en Syrie (19-20 octobre), en Israël (21-22 octobre), en Palestine (Ramallah, 23 octobre), en Jordanie (23-24 octobre) et à Beyrouth et au Caire (25 octobre). L'un des temps forts de ce périple diplomatique est le discours prononcé, le 8 avril 1996, à l'Université du Caire. Le président Chirac affirme notamment que la politique arabe de la France « doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère... Je souhaite lui donner un élan nouveau, dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur, le général de Gaulle... Cette vision continue de guider la politique de la France. Une politique qui repose sur quelques grands principes, inspirés par la qualité particulière de la relation que Français et Arabes ont nouée de longue date »⁴⁸. Quelques mois plus tard, le 6 juillet, le président Chirac aura l'occasion de rappeler, à Djedda que la France entend développer et amplifier sa politique arabe. A l'occasion de sa rencontre avec le prince héritier Abdallah, qui assume la réalité de la charge du pouvoir en raison de la maladie du roi Fahd⁴⁹, un partenariat stratégique est conclu entre les deux pays. Ce partenariat stratégique qui englobe tous les domaines : la diplomatie, la politique, les relations économiques, la coopération en matière militaire et de sécurité sans oublier le volet culturel, sera consolidé lors du voyage officiel en France du Prince Abdallah, le 16 septembre 1998 puis par une visite du président Chirac à Riyad, en novembre 2001 et une visite officielle du Prince Abdallah à Paris en avril 2005. Il a été réaffirmé avec force lors de la visite d'Etat du président Chirac à Riyad en mars 2006 puis lors de la visite en France du

⁴⁸ Voir le texte en annexe.

⁴⁹ Le prince Abdallah a succédé au roi Fahd en août 2005.

Sur l'Arabie saoudite voir *L'Arabie saoudite, à l'épreuve des temps modernes*. OEG-Etudes géopolitiques 3, 2004.

Prince Sultan Ibn Abdelaziz Al Saoud, Prince héritier et ministre de la Défense d'Arabie Saoudite, en juillet 2006. En même temps, la France va consolider ses relations avec plusieurs Etats du Golfe arabe, en particulier les Emirats arabes unis, grâce à un partenariat stratégique conclu en 1997, et le Qatar, lors de la visite officielle de l'Emir Hamad bin Khalifa al Thani à Paris en juin 1998.

En octobre suivant, le président français effectuera une nouvelle tournée au Proche-Orient, visitant tour à tour la Syrie, l'Etat d'Israël et les Territoires palestiniens où, après une visite houleuse de la vieille ville de Jérusalem, occupée par Israël depuis 1967, il prononcera le 23 octobre 1996 devant le Conseil législatif palestinien réuni à Ramallah un discours pour réaffirmer les droits nationaux du peuple palestinien : « Victimes d'une histoire qui n'était pas la leur, les Palestiniens sont devenus un peuple sans terre... Il n'y aura de paix durable que si sont respectés le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et ses aspirations légitimes à disposer d'un Etat ». En octobre suivant, le président Yasser Arafat sera reçu à Paris alors que le processus de paix initié par les accords d'Oslo est remis en cause par le nouveau gouvernement israélien dirigé par Premier ministre Benyamin Netanyahou, depuis la victoire de la droite et de l'extrême-droite aux élections à la Knesset en mai 1996. Le gouvernement de Netanyahou donne le feu vert à l'extension des colonies juives en Cisjordanie occupée et pose des conditions telles que les discussions sur l'avenir de l'autonomie de la Palestine sont bloquées. De fait, constate Yasser Arafat, les Israéliens sont en train de « saboter le processus de paix tandis que les Etats-Unis restent muets ». Le président palestinien ajoute que la France a un rôle très important à jouer pour sauver les chances de la paix parce qu'elle est « la seule grande puissance à défendre une position équilibrée, conforme au droit international et à la justice »⁵⁰.

Durant l'automne 1996, le président Chirac se rendra également en Jordanie, en Egypte et au Liban où il soulignera que « la France s'est toujours tenue aux côtés du Liban... Elle entretient avec le Liban une relation historique très dense, séculaire, des siècles de relations, de liens qui se sont tissés entre les cœurs et les esprits des Libanais et des Français. Une relation - je crois qu'on peut le dire- à nulle autre pareille ». Il rappellera que la France demande que l'occupation militaire israélienne du sud-Liban prenne fin sans condition, conformément à la Résolution 425 du Conseil de sécurité. L'engagement français au côté du Liban se traduira également par une notable augmentation de l'aide financière française. Parallèlement, la France va se montrer plus active sur le dossier irakien. Après avoir contribué de façon décisive au vote de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant des exportations de pétrole irakien en échange de l'importation par Bagdad de nourritures et de biens de première nécessité, Paris va contester la poursuite de l'embargo qui pénalise le peuple irakien, se déclarer hostile aux bombardements anglo-américains et exprimer le souhait que le règlement définitif de cette affaire trouve sa solution dans la stricte application des seules résolutions des Nations Unies. Selon le gouvernement français, il est important de s'en tenir à une approche cohérente et éviter toute initiative militaire aventureuse qui pourrait mettre le feu à la région et susciter de nouveaux fanatismes. C'est ainsi que Paris se retrouvera progressivement confronté aux Etats-Unis qui préparent ouvertement une nouvelle guerre contre l'Irak.

La cohabitation entre le président Chirac et un gouvernement socialiste dirigé par Lionel Jospin, à la suite des élections législatives du 1^{er} juin 1997, atténuera la visibilité de la diplomatie française sans toutefois modifier les principes fondamentaux. En mai 1998, à

⁵⁰ Entretien de l'auteur avec le président Arafat.

l'occasion de la visite d'Etat du président égyptien en France la France s'associera à l'Égypte pour proposer une initiative en vue de faciliter et de débloquer le processus de paix dans la région, entravé par l'intransigeance d'Israël et par son refus d'honorer ses engagements à l'égard des Palestiniens. Hosni Moubarak et Jacques Chirac proposent la convocation d'une conférence internationale des pays résolus à sauver la paix qui réaffirmerait les principes reconnus par toutes les parties à Madrid « sur la base de la mise en œuvre loyale des résolutions 242, 338 et 425 du Conseil de sécurité » et des principes de « l'échange de la terre contre la paix et la réalisation des droits politiques légitimes du peuple palestinien » qui doit pouvoir « établir son propre Etat indépendant ». Les deux chefs d'Etat soulignent « la nécessité absolue de respecter strictement et loyalement les accords signés dans le cadre du processus d'Oslo et de s'abstenir de mesures unilatérales contredisant ces accords et ces principes, en particulier la colonisation ». Ils insistent enfin sur l'urgente nécessité « d'une reprise des négociations sur les volets syrien et libanais ». En juillet 1998, le président syrien Hafez el Assad fait à Paris son premier voyage dans un pays occidental depuis vingt-deux ans. Après les bombardements anglo-américains contre l'Irak, en décembre 1998, la France suspendra sa participation aux missions d'inspection des zones d'exclusion et sa coopération aux survols de l'Irak pour le compte de l'Unscm, le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine propose de substituer à la politique de punition pratiquée par les Etats-Unis une « politique de solution ». Paris contestera la politique illégale d'Israël visant à installer des colons dans les territoires palestiniens occupés et soutiendra un projet de résolution au Conseil de sécurité condamnant cette politique.

A la suite de la réunion de Charm al Cheikh, le 4 septembre 1999, au cours de laquelle le président Arafat et le Premier ministre israélien Ehoud Barak concluent, sous l'égide des Etats-Unis, un accord devant ouvrir la voie à des négociations de paix définitive entre Palestiniens et Israéliens, la France se trouve en situation pour jouer un rôle en faveur d'un règlement global de la crise du Proche-Orient, en particulier en raison des relations privilégiées qu'elle entretient avec le Liban et la Syrie⁵¹. En visite à Paris, le 22 septembre 1999, le chef du gouvernement israélien déclare qu'il a été « très impressionné par l'étendue du tour d'horizon sur des perspectives du processus de paix en ce qui concerne le volet syro-libanais tel que je l'ai entendu de la bouche du Président Chirac », ce qui semble ouvrir la porte à une implication française dans le processus de paix. Mais, en février 2000, lors d'une visite en Israël, le Premier ministre Lionel Jospin commet un faux-pas en qualifiant de « terroriste » la Résistance libanaise au sud-Liban et semble donner un blanc-seing aux bombardements israéliens contre des objectifs civils au Liban⁵². Quelques jours après, il est vivement chahuté lors d'une visite à l'Université palestinienne de Bir Zeit et le président de la République, désavouant le Premier ministre dont il déplore le dérapage, réaffirme la constance de la politique étrangère de la France et l'équilibre qui inspire son action au Proche-Orient, action « qui demeure inchangée ». Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine s'emploiera à calmer le jeu en déclarant que la politique de la France vis-à-vis du Proche-Orient reste « claire et nette ». Lionel Jospin précisera d'ailleurs devant le chef du gouvernement israélien, Ehoud Barak, que la paix passe par la création rapide d'un État palestinien viable et il critiquera le politique de colonisation qui se poursuit dans les territoires palestiniens. Toutefois, beaucoup d'observateurs estiment que le dérapage de Lionel Jospin a affaibli la position de la France au moment « où elle et l'Union européenne, après une longue

⁵¹ En novembre 1999, le fils du président syrien, Bachar el Assad sera reçu à l'Élysée.

⁵² Le 8 février 2000 à l'aube, l'aviation israélienne avait lancé une nouvelle série d'attaques contre le Liban et notamment contre trois centrales électriques.

éclipse, était en train de reconquérir une certaine place dans les tractations de paix »⁵³. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charrette note que ce voyage constitue un échec pour la France⁵⁴. Pourtant, le président Chirac reprend la main en se rendant, avec le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, aux obsèques du président Hafez el Assad, en juin 2000. Selon le Quai d'Orsay, le geste du président « vise à exprimer l'engagement de la France en faveur du processus de paix ».

Mais, après l'échec du sommet de camp David entre le président américain William Clinton, le premier ministre israélien Ehoud Barak et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, en juillet 2000, le processus de paix entre dans une phase d'agonie du fait de l'intransigeance d'Israël et du manque de détermination –et d'impartialité– des Etats-Unis, la provocation d'Ariel Sharon qui se rend, en septembre 2000, à l'esplanade des mosquées à Jérusalem, le déclenchement de la deuxième *Intifada* (soulèvement) traduit l'exaspération du peuple palestinien. C'est dans ce contexte que George W. Bush est élu à la présidence des Etats-Unis et prend ses fonctions en janvier 2001. Le 6 février, Ariel Sharon, le chef de la droite israélienne (Likoud) est élu premier ministre. Il affirme que les accords d'Oslo sont morts. Il annonce également l'intensification de la colonisation illégale des territoires palestiniens. La France exprime son inquiétude : « Il y a une dérive que nous voyons à l'œuvre sous diverses formes, qu'il s'agisse de l'annonce provocatrice de la reprise de la colonisation des territoires occupés, qu'il s'agisse de la poursuite des meurtres, dits " extrajudiciaires ", qu'il s'agisse des heurts militaires à Gaza, d'atteintes à la sécurité de négociateurs. Cette dérive conduit vers toujours plus de violence, de destruction et de souffrance. La logique de la force et de l'escalade n'offre aucune solution, le gouvernement israélien fait fausse route. Tout doit être mis en œuvre pour revenir à un dialogue véritable, seul de nature à mettre un terme à la confrontation »⁵⁵. Le 10 juillet 2001, lors d'une visite au plateau du Golan, territoire syrien occupé depuis 1967, Sharon déclare qu'il faut rendre « irréversible » son appartenance à Israël. Le président égyptien avoue son désarroi en déclarant, le 18 juillet : « Avec Sharon, il n'y a pas de solution, c'est un homme qui ne connaît que les meurtres, les frappes et la guerre »⁵⁶. Dans ces conditions, une logique de guerre s'enclenche au Proche-Orient, fondée sur les choix stratégiques des dirigeants israéliens et sur leur refus de rendre les territoires arabes conquis en 1967. C'est dans ce contexte que les attentats terroristes visant New York et le Pentagone à Washington, le 11 septembre 2001, vont avoir des conséquences considérables pour toute la région.

La réélection de Jacques Chirac en 2002, qui met fin à la période de cohabitation avec un gouvernement socialiste, permettra de donner un nouvel élan à la politique arabe de la France et de l'affirmation de son rôle au Proche-Orient. Ainsi, c'est l'honneur de la France d'avoir été le porte-parole de la majorité de la communauté internationale en déployant tous ses efforts pour tenter d'empêcher la guerre contre l'Irak. Fort de l'appui massif du peuple français et du plus grand nombre des peuples du monde, le président Jacques Chirac aura été l'un des seuls chefs d'Etat du monde à avoir la lucidité et le courage de prendre la mesure des conséquences de la guerre sur le plan moral, politique et stratégique. La menace d'un veto français au Conseil de sécurité des Nations Unies –où l'on se souviendra du discours

⁵³ GRESH, Alain. « Après les déclarations de M. Lionel Jospin, la France affaiblie au Proche-Orient ». *Le Monde diplomatique*, mars 2000.

⁵⁴ *Le Figaro*, 28 février 2000.

⁵⁵ Déclaration du ministère des Affaires étrangères, le vendredi 6 avril 2001.

⁵⁶ AFP, 18 juillet 2001.

historique prononcé par Dominique de Villepin, le 14 février 2003– a empêché Washington de donner à son agression de mars 2003 la moindre couverture de légalité. Depuis, il a été démontré qu'aucun des griefs allégués par Washington contre le gouvernement baassiste n'était fondé et ce qu'avait prévu la France est arrivé: au terme d'une guerre illégale, les Etats-Unis occupent un pays où ils se heurtent à l'hostilité de la population et à une Résistance de plus en plus active. Pire encore, l'existence même de l'Irak est menacée par les conflits ethniques et confessionnels provoqués par l'écroulement de l'Etat et par le jeu des puissances étrangères.

Les événements ont donné raison à la France. Le Premier ministre Dominique de Villepin a constaté dans un entretien publié par le *Financial Times*, le 7 février 2007, que les Etats-Unis ont échoué en Irak : « En 2003, la France a dit fermement qu'il n'y avait pas de solution militaire en Irak. Ce que nous disions en 2003 est toujours vrai en 2007 ». Il est clair que l'occupation de l'Irak par les Etats-Unis a eu des conséquences catastrophiques⁵⁷. Par calcul ou par naïveté, les Etats-Unis ont ouvert une boîte de Pandore. L'Irak, qui était un pays stable et prospère, s'enfonce dans l'anarchie et le chaos. Comme la France le prédisait, l'aventure américaine a conduit à détruire l'Etat irakien et exacerbé les clivages entre les communautés. Elle a également offert un nouveau champ d'expansion au terrorisme, bouleversé les équilibres géopolitiques, notamment entre le monde arabe et l'Iran, et, finalement, elle menace la stabilité de la région.

Au terme de ce rappel historique, il apparaît que la politique arabe de la France s'inscrit dans une continuité indéniable. Elle est aussi la traduction d'une diplomatie traditionnelle fondée sur des grands principes.

⁵⁷ En décembre 2006, le Groupe d'études sur l'Irak (ISG), coprésidé par James Baker et Lee Hamilton, a rendu au président Bush un rapport dans lequel il est précisé que la situation en Irak est « grave et se détériore », proche du « chaos », et préconisant un retrait des troupes d'occupation américaines.

III- Les grands principes de la diplomatie de la France

L'indépendance est le principe qui a guidé la politique étrangère engagée sous l'impulsion du général de Gaulle dans les années soixante. Celui-ci a fondé son action sur la mise en œuvre d'une capacité de défense autonome et crédible, reposant sur la dissuasion nucléaire. Dans le même esprit, certaines initiatives diplomatiques spectaculaires ont été prises, notamment au Proche-Orient ou en Asie, démontrant que la France demeurait pleinement maîtresse de ses analyses et de ses choix de politique étrangère. La France qui est l'une des plus vieilles nations d'Europe, a toujours revendiqué et exercé une influence sur les affaires du monde. Aujourd'hui, elle est l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la troisième puissance militaire du monde, la quatrième puissance économique, une véritable puissance morale, exerçant une grande influence culturelle et artistique. Elle entretient des relations privilégiées avec de nombreuses nations, notamment la cinquantaine de pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. Son rôle international s'est toujours inscrit dans une vision du monde qui lui est propre. Inspirées par une commune volonté d'indépendance, véritable acte d'émancipation réciproque, les relations franco-arabes constituent également un bon exemple de l'exception française. A cet égard, il convient de rappeler la profonde différence entre la vision française et celle des Etats-Unis, ce qui permet de souligner les deux idées forces du jeu de la France: le rejet de l'unilatéralisme et le dialogue des civilisations.

France-Etats-Unis : deux visions différentes

La guerre contre l'Irak met en évidence la profonde divergence de vues entre la politique arabe de la France et le jeu proche-oriental des Etats-Unis. Après la fin de la guerre froide, les Etats-Unis ont redéfini une stratégie intégrale visant à leur permettre de demeurer une superpuissance et de faire prévaloir leurs intérêts économiques. La géopolitique mondiale est désormais dominée par une superpuissance dont l'objectif est de maîtriser le capitalisme mondial, façonner le marché à sa convenance et faire en sorte que la mondialisation soit une américanisation sur tous les plans. Pour cela, il appartient aux Etats-Unis d'écarter tout danger de désordre qui remettrait en question leur suprématie. Dans son livre *The Grand Chessboard*⁵⁸, Zbigniew Brzezinski affirme que la politique des Etats-Unis est «la clé de l'ordre mondial». Il décrit en détail les moyens d'instaurer un nouvel ordre mondial dominé

⁵⁸ BRZEZINSKI, Zbigniew. *The Grand Chessboard: American Primacy and Its Geostrategic Imperatives*. New York: Basic Books, 1997.

par les Etats-Unis et il donne une idée assez précise d'une stratégie qui vise, comme cela est souligné dans le titre de l'édition américaine (*American Primacy And It's Geostrategic Imperatives*)⁵⁹, à la suprématie des Etats-Unis sous le couvert d'un certain messianisme typiquement anglo-saxon : « si les Etats-Unis manquaient à leur tâche, ce serait l'anarchie mondiale ».

Dans cette nouvelle donne internationale conçue par les Etats-Unis, le Proche-Orient occupe une place centrale. Tous les enjeux s'y conjuguent : la question des ressources économiquement vitales, le contrôle des routes stratégiques de l'énergie, l'hégémonie économique et politique. C'est également dans cette région du monde, lors de la première guerre contre l'Irak (1990-1991), qu'a été mis en application pour la première fois le concept nouveau inhérent à cette stratégie : le droit d'être le gendarme du monde que les Etats-Unis se sont attribués. La politique de Washington au Proche-Orient est exposée dans un document publié, en 2000, par le Washington Institute for Near East Policy. Ce document intitulé *America and the Middle East in a new century* est la synthèse du Groupe d'études présidentiel chargé de tracer les grandes lignes de la politique des Etats-Unis au Proche-Orient pour le XXI^e siècle. Ce texte démontre que la diplomatie états-unienne se distingue par un objectif de puissance très clairement affirmé, qui vise à prendre le contrôle de l'enjeu pétrolier en affaiblissant tous les pays arabes susceptibles d'y faire obstacle et en entretenant un partenariat étroit avec des alliés qui n'ont eux-mêmes pas d'autre choix. Les objectifs exposés permettent d'affirmer que les Etats-Unis poursuivent un projet de domination hégémonique, tant sur le plan politique que sur le plan économique. Le but des Etats-Unis est de s'assurer du contrôle d'une zone stratégique de première importance. Les priorités sont les suivantes:

- Domination des richesses pétrolières et du contrôle des routes du transit du pétrole;
- Etablissement d'un partenariat stratégique avec l'Etat d'Israël;
- Aide à la constitution d'un axe militaire israélo-turc;
- Opposition à l'émergence de tout Etat ou groupes d'Etats arabes fort et indépendant.

Le projet tracé dans *America and the Middle East in a new century* trouve sa concrétisation dans l'idée d'un « Grand Moyen Orient », exposée par George W. Bush peu avant les attentats du 11 septembre 2001 contre New York et le Pentagone. Ce nouveau Moyen Orient serait un ensemble artificiel où les Arabes seraient réduits à zéro et qui aurait pour seul dénominateur commun une forte présence militaire des Etats-Unis avec la coopération de leurs alliés stratégiques, Israël et la Turquie. De fait, en prenant pour prétexte la nécessité de réformes et la recherche de la « sécurité », il s'agit de bouleverser la donne politique, économique et énergétique pour asseoir l'hégémonie américaine dans une région dont l'importance stratégique n'est plus à souligner. L'événement du 11 septembre 2001 a été « le prétexte décisif que les néoconservateurs recherchaient pour orienter la politique de l'administration Bush »⁶⁰ dans le sens d'un activisme accru au Proche-Orient. La première étape du remodelage régional envisagé par Washington sera la guerre contre l'Irak, en mars 2003. L'un des représentants les plus éminents des néoconservateurs qui sont issus d'un groupe de réflexion (*think tank*) Projet pour un nouveau siècle américain (le PNAC), William Kristol a publié un ouvrage intitulé *Notre route commence à Bagdad* dans lequel il

⁵⁹ L'édition française (Paris, Bayard, 1997) est sous-titrée plus modestement « L'Amérique et le reste du monde ».

⁶⁰ VEDRINE, Hubert. *Continuer l'Histoire*. Paris : Fayard, 2006.

expose que la conquête de l'Irak n'est qu'une étape dans la reconstitution du Proche-Orient. Kristol écrit « notre route commence à Bagdad mais ne s'arrêtera pas là ». C'est donc bien dans ce contexte géopolitique, et selon un calendrier conforme à l'agenda des faucons de l'administration américaine, qu'il convient d'interpréter la probable liquidation physique de Yasser Arafat (11 novembre 2004), suivie de la mise au pas de l'Autorité palestinienne, la campagne de déstabilisation du Liban et les menaces contre la Syrie. Au Liban comme en Syrie, Israéliens et Américains ressortent de vieux plans de partition confessionnelle sans compter des programmes secrets qui circuleraient à Washington visant à démanteler l'Arabie saoudite.⁶¹ ...

Il est évident que l'on pourrait difficilement parler d'une politique arabe des Anglo-saxons qui ont toujours veillé à maintenir le monde arabe faible et divisé. Ce n'est pas faire injure aux Etats-Unis de constater qu'ils ne manifestent pas un intérêt particulier pour le monde arabe en tant que tel. Leur politique ne s'inscrit pas dans une perspective de liens solides et amicaux avec les Arabes, c'est une politique impériale qui, comme toute politique impériale, recherche des clients au sens romain du terme et non des amis ou des partenaires égaux. De fait, ce qui caractérise l'approche géopolitique des Etats-Unis au Proche-Orient est la volonté de maintenir le monde arabe plus bas que l'herbe, de l'empêcher de s'unir, d'être fort et de constituer un ensemble qui serait naturellement proche des nations européennes, en particulier la France. Pour tout dire, la politique des Etats-Unis est essentiellement anti-arabe. Les Etats-Unis veulent tout simplement coloniser le monde arabe et pour atteindre cet objectif ils s'emploient à le maintenir divisé et, avec la complicité de groupes sectaires ou de partisans plus ou moins intéressés, ils cherchent à créer dans de nombreux pays arabes les conditions d'un éclatement ou d'une partition.

Dans ces conditions, il est possible d'affirmer que la politique de la France au Proche-Orient est tout à l'opposé de la politique proche-orientale des Etats-Unis. L'invasion de l'Irak et la carte blanche donnée par l'administration américaine au gouvernement extrémiste israélien, lequel renie les accords d'Oslo de septembre 1993 et veut tout simplement maintenir son occupation des territoires palestiniens, et, plus largement, toute la politique américaine alimente un immense sentiment de colère et d'humiliation dans le monde arabe et musulman, favorise les extrémismes et accentue les risques d'instabilité au Proche-Orient. C'est encore à la France qu'il appartient de conforter une politique arabe qui est non seulement de nature à permettre un rééquilibrage des forces dans la région, mais encore exprime une doctrine traditionnelle, une philosophie politique et des choix stratégiques.

Pour un monde équilibré

Dans toute grande politique il y a une philosophie de la vie. Depuis toujours, la vision que la France se fait du monde préconise un ordre international équilibré et respectueux du droit des peuples à rester eux-mêmes et à choisir librement leur propre destin. La clé de voûte de la politique française depuis plus de 2 000 ans est le refus des empires dominateurs et la

⁶¹ Voir MURAWIEC, Laurent. *La guerre d'après*. Paris : Albin Michel, 2003.

Chercheur à la Rand corporation, un *think tank* néoconservateur, puis au Hudson Institute, Murawiec est un proche de l'aile la plus dure des néoconservateurs (Paul Wolfowitz, Richard Perle).

recherche de l'équilibre entre les nations⁶². Aux hégémonies et aux rêves impérialistes, elle oppose le respect de la liberté des nations et de la dignité des Etats. C'est pourquoi, la France a toujours été solidaire des nations qui avaient besoin de son appui. Comme le disait le général de Gaulle :

« Il existe un pacte vingt fois séculaire entre la politique de la France et la liberté du monde ».

La France est attachée au respect de l'Etat de droit et à la coopération entre les nations, d'où le double souci de sauvegarder son indépendance nationale tout en œuvrant au développement de solidarités régionales et internationales. Sa politique d'équilibre l'a conduit du temps du système bipolaire, opposant les Etats-Unis et le bloc soviétique, à préconiser une troisième voie et à se rapprocher de tous ceux qui refusaient d'être soumis à l'un des deux blocs. Depuis l'effondrement du bloc soviétique en 1990, la France refuse la constitution d'un monde unipolaire dominé par une superpuissance. Depuis toujours, la France plaide pour le respect du droit des peuples, en particulier le droit à la libre détermination de leur destin, à l'affirmation de leur indépendance et à la sécurité. Cela revient aujourd'hui à rejeter l'idée d'une nation impériale qui, grâce à une subversion profonde des règles internationales, s'arrogerait le droit de gouverner le monde en dictant sa loi et en imposant ses propres conceptions dans tous les domaines : l'économie, le commerce, le droit, le social, la sécurité, la culture. Face à l'unilatéralisme des Etats-Unis, la France recherche donc un équilibre international qui passe par l'organisation d'un monde multipolaire fondé, d'une part, sur la préservation des nations et des identités, et, d'autre part sur l'action des Etats qui sont les acteurs irremplaçables du multilatéralisme.

Le fond du débat est entre la vision multilatérale et la vision unilatérale de l'organisation du nouveau paysage planétaire. A la veille de la guerre des Etats-Unis contre l'Irak, Dominique de Villepin, ministre français des Affaires étrangères, déclarait lors de son intervention devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, le 19 mars 2003, que le choix est bien entre ces deux visions du monde :

« A ceux qui choisissent le recours à la force et pensent pouvoir résoudre la complexité du monde par une action rapide et préventive, nous opposons l'action déterminée dans la durée. Car, aujourd'hui, pour assurer notre sécurité, il faut prendre en compte à la fois la multiplicité des crises et leurs nombreuses facettes, y compris culturelles et religieuses. Rien de durable dans les relations internationales ne peut donc se bâtir sans dialogue et sans respect de l'autre, sans exigence et fidélité aux principes, et plus encore pour les démocraties qui doivent donner l'exemple. L'ignorer, c'est prendre le risque de l'incompréhension, de la radicalisation, de l'engrenage de la violence [...] »

Dans un monde où la menace est asymétrique, où le faible défie le fort, le pouvoir de conviction, la capacité de convaincre, la faculté de faire évoluer les esprits, comptent autant que le nombre de divisions militaires. Ils ne les remplacent pas. Mais ils sont les auxiliaires indispensables du rayonnement d'un Etat. Face à ce nouveau monde, il est impératif que l'action de la communauté internationale soit guidée par des principes. D'abord le respect du droit. Clé de

⁶² Cf. Charles Saint-Prot, *La pensée française. Pour une nouvelle Résistance*, Paris-Lausanne, L'Age d'homme, 2002.

voûte de l'ordre international, Il doit s'appliquer en toutes circonstances, mais encore plus lorsqu'il s'agit de prendre la décision la plus grave : le recours à la force. A cette condition seulement, la force peut être légitime. A cette condition seulement, elle peut ramener l'ordre et la paix. Ensuite, la défense de la liberté et de la justice. Nous ne devons pas transiger avec ce qui constitue le cœur de nos valeurs. Nous ne serons écoutés, entendus, que si nous sommes inspirés par les idéaux mêmes des Nations unies. Enfin, l'esprit de dialogue et de tolérance. Jamais les peuples du monde n'ont aspiré avec autant de force au respect. Nous devons entendre leur appel ».

Un monde où le fort est trop puissant et trop arrogant et les faibles trop faibles ne peut être un monde stable et pacifique. Il n'appartient pas à une seule puissance de réécrire le droit international et redessiner la géopolitique à sa guise. La paix et la stabilité passent par un monde équilibré, multipolaire. Et un monde équilibré et stable est d'abord celui où règne l'Etat de droit, celui où le droit international, égal pour tous, et le droit des peuples sont respectés. Rien ne peut justifier de déroger à cette règle et surtout pas le prétexte mensonger de vouloir promouvoir la démocratie car la démocratie ne se décrète pas et elle ne peut arriver dans les fourgons d'armées étrangères après que celles-ci aient provoqué la mort de dizaines de milliers de personnes Nous savons depuis longtemps que le mépris de la primauté du droit international est profondément enraciné dans les pratiques américaines. Mais ce mépris a atteint un degré inouï avec l'administration Bush qui a constamment ignoré l'ONU et transformé le Conseil de sécurité en simple chambre d'enregistrement des positions des Etats-Unis. Le droit du plus fort n'est pas le droit. Et un droit à plusieurs vitesses, faisant constamment deux poids et deux mesures, n'est pas non plus le droit.

Le dialogue des civilisations

Le multilatéralisme, qui n'est rien d'autre que la préservation de la diversité naturelle du monde, a pour corollaire la prise en compte des diversités et l'organisation des relations entre les peuples, les nations, c'est-à-dire les civilisations. Il s'agit donc de défendre l'idée de la diversité. C'est dans la mesure où elle prône le respect de cette diversité et s'oppose à la construction d'un monde unipolaire et à l'uniformisation des standards de vie et de pensée que la France plaide pour les dialogues constructifs qu'elle oppose aux affrontements entre les civilisations, lesquels seraient inévitablement le produit de la résistance des peuples face à l'impérialisme et l'arrogance d'un seul modèle. Exposée par l'écrivain états-unien Samuel Huntington la thèse du choc des civilisations correspond à certains tropismes de la politique des Etats-Unis ne vient pas seulement justifier une politique hégémonique qui entend désigner un adversaire fictif pour parvenir à ses fins, elle a également pour objet de discréditer les diversités civilisationnelles, accusées d'être des facteurs de confrontation, pour mieux préparer l'avènement d'une seule civilisation. Dès lors, si l'on veut organiser un monde nouveau qui puisse être un monde de sérénité et non pas un monde conflictuel, c'est un impératif essentiel de défendre les civilisations pour mieux organiser le dialogue face à l'incompréhension, face aux malentendus, face à l'intolérance.

Ce dialogue des civilisations ne naîtra par génération spontanée. Pour ne pas rester un mot creux, il ne peut être que le résultat de la politique, c'est-à-dire de l'action des Etats-nations qui sont les irremplaçables médiateurs entre les peuples. Le dialogue des civilisations est donc un projet politique. Il est le moyen qui permettra aux peuples du monde de mieux se comprendre et créera le climat propice à la recherche de la paix et de l'harmonie dans les relations internationales car l'enjeu est d'abord de régler les crises en y apportant des

solutions politiques, en particulier celles du Proche-Orient. Dans les relations internationales du XXI^e siècle, la dimension civilisationnelle, venue s'ajouter aux différends classiques, sera l'immense défi que devra relever l'humanité. Il faut donc voir loin. C'est encore le général de Gaulle, ce grand bâtisseur d'avenir, qui avait fixé le cap :

« Il faut voir loin. Il y a, de l'autre côté de la Méditerranée, des pays en voie de développement. Mais il y a aussi chez eux une civilisation, une culture, un humanisme, un sens des rapports humains que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés industrialisées et qu'un jour nous serons probablement très contents de retrouver chez eux. Eux et nous, chacun à notre rythme, avec nos possibilités et notre génie, nous avançons vers la civilisation industrielle. Mais si nous voulons, autour de cette Méditerranée — accoucheuse de grandes civilisations — construire une civilisation moderne qui ne passe pas par le modèle américain et dans laquelle l'homme sera une fin et non un moyen, alors il faut que nos cultures s'ouvrent très largement l'une à l'autre »⁶³

Le dialogue des civilisations est le rempart contre les tensions et l'instabilité dans le monde mais il est aussi la condition nécessaire pour que le monde futur conserve une dimension humaniste et ne soit pas livré au matérialisme et à la marchandisation. L'urgence consiste donc à créer des instances de dialogue, des ponts entre les civilisations. Sur ce plan encore, une coopération entre les grands et anciens centres de civilisations que sont la France, et d'autres nations européennes, et la nation arabe, est indispensable. Lors d'une visite à Abou Dhabi le 13 novembre 2001, le président Jacques Chirac déclarait :

« Nous avons beaucoup insisté, avec le Cheikh Zayed⁶⁴, sur la nécessité, dans un monde qui évolue par grandes unités, un monde multipolaire qui s'affirme de plus en plus, la nécessité d'avoir un vrai dialogue des cultures, de rejeter tout ce qui est opposition entre les cultures, entre les civilisations, entre les religions et sur la nécessité de provoquer le maximum de liens fondés sur le dialogue, lequel ne peut être fondé que sur le respect de l'autre, des autres et de leurs convictions, ce dialogue des cultures ... est d'autant plus indispensable aujourd'hui que l'évolution du monde est ce que nous savons... »

La mission essentielle que la France doit s'assigner est de participer activement à la construction d'un ordre mondial nouveau qui ne soit pas celui de la globalisation-américanisation éradicatrice des nations, des peuples et de leurs cultures. Il faut imaginer un réaménagement de notre planète de façon à ce qu'elle soit mieux équilibrée. Il ne sert à rien de parler de dialogue des cultures si on laisse se creuser le fossé économique et technologique entre les peuples. Le dialogue des civilisations n'est qu'un slogan si on ne prend pas la mesure du problème posé par l'absence de conversation entre le Nord et le Sud et la prétention du Nord, ou d'un certain nombre de puissances du Nord, à faire prévaloir un modèle unique. Il convient donc de mettre en place les structures d'un dialogue permanent fondé sur le respect de l'autre, sur la compréhension de l'autre, sur la connaissance de l'autre. A cet égard, l'idée de promouvoir une union méditerranéenne, lancée par Nicolas Sarkozy dès son élection à la présidence de la République en mai 2007 et précisée lors de son discours de

⁶³ Cité in BALTA, Paul et RULLEAU, Claudine. *La politique arabe de la France*. Paris : Sindbad, 1973.

⁶⁴ Considéré comme l'un des grands sages du monde arabe, le cheikh Zayed était un ami du président Chirac qui s'est rendu à ses obsèques en novembre 2004.

Tanger, le 27 octobre 2007, va sans doute dans le bon sens. Le président Sarkozy a justement souligné qu'en tournant le dos à la Méditerranée, « l'Europe se couperait non seulement de ses sources intellectuelles, morales, spirituelles, mais également de son futur » et il est temps de construire une relations solide. Mais, pour être solide et conduire à un dialogue fructueux entre les civilisations, une telle relation suppose d'éteindre d'abord les feux là où ils existent encore ; de régler les problèmes qui engendrent l'incompréhension, l'humiliation et l'extrémisme religieux ; de construire un ordre international autour d'un droit international qui ne soit pas celui du plus fort mais l'expression d'un concert des nations. L'union méditerranéenne –qui pour avoir un sens doit associer l'ensemble des Etats arabes car on ne voit pas pourquoi elle inclurait toutes les nations membres de l'Union européenne (dont la plupart de sont pas riveraines de la Méditerranée, et exclurait le plus grand nombre des pays arabes - n'aura de consistance que dans la mesure où la Méditerranée sera devenue un lac de paix.

A Tanger, Nicolas Sarkozy déclarait qu'il est temps de passer du dialogue à la politique. Il faut surtout que la politique donne une consistance au dialogue. C'est précisément l'un des objectifs de la politique arabe de la France. En effet, c'est dans le cadre des objectifs constants de sa politique étrangère qu'il convient de replacer la politique arabe de la France et le rôle qu'elle entend jouer au Proche-Orient.

IV- Le jeu original de la France

La solidité de la politique arabe de la France, qui trouve son inspiration dans des principes et des objectifs stratégiques essentiels, est indéniable. Les relations entre la France et les pays arabes se caractérisent par leur aspect global. Elles sont exemplaires dans tous les domaines.

Les relations économiques

S'il est clair que la politique arabe de la France ne repose pas sur de simples aspects mercantiles et sur les fluctuations du prix du pétrole, cela ne signifie pas que les échanges économiques doivent être méprisés. La coopération économique est, bien entendu, l'une des facettes des relations entre les Etats. La mondialisation n'a rien inventé. En effet, de tout temps les sociétés humaines ont produit de biens et les ont échangés. On ne peut ignorer les rapports étroits entre les dimensions politique et économique dans la mesure où le besoin d'échanger et les intérêts réciproques contribuent à fonder et consolider les relations entre les Etats. La coopération économique, notamment entre des pays complémentaires, est donc l'une des formes de la coopération politique. Personne ne peut nier que l'économie revêt un aspect stratégique. C'est notamment le cas pour le commerce du pétrole qui reste la première source énergétique mondiale et, nous le savons, contribue à déterminer le jeu de certaines puissances dans une région qui détient près des deux tiers des réserves mondiales. Le renouveau des relations franco-arabes à partir des années 1960 s'est donc accompagné d'une montée en puissance des relations économiques et commerciales. Dès 1970, la Chambre de commerce franco-arabe a été créée afin de favoriser et développer les relations commerciales, industrielles et financières entre la France et les pays arabes. En même temps, l'implication du pouvoir politique a encouragé un développement spectaculaire des échanges. La France est le premier partenaire commercial des pays arabes parmi toutes les nations de l'Union européenne. En 2006, le volume des échanges commerciaux franco-arabes pour les biens civils a atteint plus de 42 milliards d'euros (près de 57 milliards \$), soit une augmentation de 12,7% par rapport à 2005.

La coopération économique revêt un volet encore plus fondamental qui concerne le développement économique et social des pays arabes. La France est l'un des grands Etats industrialisés qui œuvre le plus pour ne pas laisser se creuser le fossé entre les pays riches et les pays moins développés. C'est, par exemple, le cas lorsqu'elle intervient dans les instances internationales spécialisées pour obtenir des aides ou des réductions de la dette des pays en développement. La France a ainsi permis d'alléger la dette ou de trouver des crédits en faveur de pays comme le Yémen, le Liban, le Maroc, la Jordanie etc. Par surcroît, la France est l'un

des premiers contributeurs en matière d'aides financières ou d'investissement dans les pays arabes les moins développés, par exemple en Palestine.

La coopération culturelle

Sur le plan culturel, pour les raisons historiques qui ont été rappelées, la France est un pays occidental qui a toujours manifesté de l'intérêt et de la curiosité pour la civilisation arabo-musulmane. Le fait que près de 2,5 millions de citoyens français soient d'origine arabe et de confession musulmane renforce cet intérêt. La coopération culturelle entre la France et les pays arabes est donc importante. Dans ce domaine encore la volonté politique a été déterminante. Par exemple, en 1979, le président Giscard d'Estaing a considéré qu'il convenait de promouvoir les rapports culturels et de mettre en place les conditions d'une meilleure compréhension réciproque. Il s'agissait de mettre la coopération culturelle et humaine en harmonie avec le développement des relations politiques et économiques. C'est dans ces conditions qu'a été fondé l'Institut du Monde arabe de Paris. Ce prestigieux Institut a été conçu pour faire connaître et rayonner la culture arabe et favoriser les échanges culturels et la coopération scientifique et technique. L'importance et le succès populaire des grandes expositions et manifestations qui s'y déroulent attestent aujourd'hui du succès de cette initiative.

Par ailleurs, la France développe un important programme de coopération culturelle et universitaire avec un grand nombre de pays arabes. Il est notable que la promotion de l'enseignement de la langue arabe a progressé dans de nombreux établissements scolaires français mais des efforts devraient encore être déployés pour accroître l'offre d'apprentissage de cette langue, notamment en raison du nombre important de jeunes gens d'origine arabe. Par ailleurs, il est indispensable de faire un effort pour favoriser les études sur la civilisation arabe, qui devrait être étudiée au même titre que les autres grandes civilisations, et sur l'Islam pour mieux faire connaître cette grande religion qui est trop souvent caricaturée et injustement critiquée. Il faut s'employer à faire savoir que l'Islam est une religion de tolérance et de paix et il faut mettre en garde ceux qui seraient tentés de confondre l'Islam avec l'image erronée qu'en donnent quelques extrémistes qui trahissent les vraies valeurs musulmanes.

Il est également notable que sept Etats arabes sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie : la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, le Liban, Djibouti et les Comores – sans compter l'Algérie dont une grande partie de la population parle le français en plus de la langue arabe maternelle. L'Organisation internationale de la Francophonie rassemble une cinquantaine d'Etats et plusieurs centaines de millions de personnes des cinq continents. Cette Organisation défend la diversité culturelle et prône la coopération entre les grands ensembles linguistiques et culturels de la planète, par exemple avec le monde hispanophone ou le monde arabophone. Le Sommet des chefs d'Etat de la Francophonie internationale qui s'est tenu avec succès à Beyrouth, en octobre 2002, sur le thème du dialogue des cultures a permis de mettre en avant l'objectif prioritaire du combat pour le dialogue des cultures tout en renforçant les liens entre le monde francophone et le monde arabophone.⁶⁵

⁶⁵ Cf. Zeina el Tibi, *La Francophonie et le dialogue des cultures*, Paris-Lausanne, Editions l'Age d'homme, 2001; traduction en arabe, Beyrouth, Dar al Moualef, 2001

La politique franco-arabe

Sur le plan politique, la politique de la France au Proche-Orient ne se résume au problème du conflit israélo-arabe. Si cette politique privilégie d'abord le soutien aux droits légitimes des peuples arabes, elle se traduit également par la volonté de promouvoir des relations d'amitié et de coopération multiple avec tous les pays arabes. A cet égard, il faut souligner que la France ne joue pas certains Etats arabes contre d'autres et qu'elle refuse de prendre parti dans les différends qui peuvent survenir entre des pays arabes. Elle tente, au contraire, de jouer un rôle de médiateur chaque fois que cela est possible et souhaité par ses amis arabes. Il est incontestable que la politique arabe de la France part du postulat qu'il existe un ensemble arabe marqué par des liens étroits en matière culturelle, linguistique, sociale historique, géopolitique. Pour la France, le monde arabe constitue une réalité géopolitique qui doit pouvoir s'organiser au moins aussi bien qu'ont su le faire les nations européennes.

Lors du Sommet arabe de Riyad, en mars 2007, le roi Abdallah d'Arabie saoudite a cité le fameux verset du Saint Coran « *Dieu ne change le destin d'un peuple que s'il change ce qui est en eux-mêmes* » (Coran, XIII-12). Les problèmes arabes doivent être traités par les Arabes sans aucune ingérence étrangère, qu'elle soit américaine, iranienne ou autre. Ce sont les divisions des Arabes et leur manque de solidarité qui permettent les ingérences menaçant le monde arabe. C'est pourquoi, les Etats arabes doivent se montrer plus solidaires et plus unis. L'avenir de la nation arabe dépend de sa capacité à mettre en place les processus de coopération et d'unité dans tous les domaines pour qu'il cesse d'être la victime du jeu de certaines puissances étrangères, notamment des Etats-Unis qui loin d'être des faiseurs de paix sont des auteurs de crises dans la région. La réponse aux défis qui se posent au monde arabe est l'unité, c'est-à-dire un esprit nouveau qui rassemblera les Arabes autour d'objectifs clairs et concrets. La coopération interarabe est aujourd'hui une nécessité. Si les Arabes veulent peser sur la scène internationale il faut qu'ils mettent en place les processus de coopération politique, économique, culturelle, technologique et militaire. Ils ont besoin d'avoir leurs propres mécanismes pour résoudre les conflits et assurer leur sécurité sans interventions étrangères. Les problèmes actuels et les bouleversements mondiaux imposent que le monde arabe prenne les décisions historiques qui s'imposent afin qu'il soit plus uni pour être plus fort et que les instruments de coopération politique, économique, technique et de sécurité soit consolidés. Le monde de demain est en train de construire, les Arabes doivent constituer un grand ensemble solidaire pour ne pas être marginalisés. La France s'est donc montré favorable à une plus grande unité et à une meilleure coopération entre les pays arabes, elle a souhaité voir se constituer un ensemble arabe qui serait pour elle un partenaire privilégié. C'est pourquoi, à la différence des Etats-Unis, la France devrait se féliciter de toutes les initiatives qui peuvent être prises pour favoriser la consolidation d'une organisation des pays arabes qui est un facteur de stabilité régionale et mondiale. C'est ce que le président Jacques Chirac affirmait lors de son discours du Caire, en avril 1996 : « Nous soutenons l'aspiration des peuples arabes à la solidarité et à l'unité... Indépendance et rapprochement peuvent aller de pair. La France apporte son appui à la Ligue arabe et aux regroupements régionaux qui s'affirment du Maghreb au Machrek ».

Tout en prenant en considération la dimension interarabe, et sans négliger les rapports bilatéraux, Paris veille à consolider les liens avec les sous-ensembles régionaux. C'est le cas du Conseil de coopération du Golfe où la France a su nouer des relations nouvelles et de plus en plus constructives. C'est également celui du Maghreb avec lequel la France entretient une relation de proximité sans équivalent. Cette relation est caractérisée par les flux humains de

part et d'autre de la Méditerranée, la communauté de langue, les échanges culturels très denses, l'importance des relations économiques et une vision commune sur de nombreux dossiers des relations internationales. En mars 2007, Paris a pris l'initiative de proposer aux cinq pays du Maghreb un partenariat renforcé impliquant tous les acteurs des relations franco-maghrébines (parlementaires, organismes publics et privés, personnalités culturelles et artistiques, milieux d'affaires, etc.). Après son élection à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy a manifesté à plusieurs reprises, à Tunis, à Alger ou à Rabat, son souci de voir se développer les relations avec les pays du Maghreb.

Par ailleurs, la politique arabe de la France repose sur des principes exposés par le président Chirac lors de son discours du Caire :

« Nous devons dialoguer en partenaires égaux, qui s'apprécient et qui s'estiment. Ce dialogue doit se développer dans le respect mutuel de ce que nous sommes, de ce qui fait notre identité. Notre fidélité aux droits de l'homme, à des valeurs universelles de justice, de tolérance et de liberté, ne doit pas nous empêcher de reconnaître que ces valeurs peuvent s'exprimer sous des formes différentes, à travers nos cultures et à travers nos traditions respectives... Nous sommes attachés au droit des peuples à la libre détermination de leur destin, à l'affirmation de leur indépendance et à leur droit à la sécurité. La France estime que ce principe essentiel doit s'appliquer à tous les peuples, sans exception... Nous appuyons les aspirations du monde arabe à l'ouverture et à la paix. La France est aux côtés de tous ceux qui combattent l'extrémisme, le fanatisme et les forces de la haine où qu'elles se manifestent dans le monde. Nul n'en est à l'abri, comme le montrent les tragédies qui ont ensanglanté tant votre région que l'Europe... Fondée sur ces principes, la politique arabe de la France doit tirer sa force de deux atouts principaux. Il y a d'abord, entre Français et Arabes, une connaissance mutuelle ancienne qui a nourri notre amitié séculaire et qui est aujourd'hui plus vivante que jamais. Dès le XVI^e siècle, les rois de France avaient fait place à l'enseignement de l'arabe au Collège de France. Aujourd'hui, l'Institut du Monde Arabe est un grand et fort symbole du dialogue entre nos cultures. Cette réalisation, unique au monde parce qu'elle est le fruit d'un véritable partenariat, doit jouer tout son rôle au service de notre commune ambition. Il y a ensuite la présence en France d'une communauté musulmane de plus de quatre millions d'âmes, la première d'Europe. Je salue ici les musulmans de France qui vivent leur foi dans la tolérance et dans l'ouverture à l'autre. Le gouvernement français entend veiller à leur plein épanouissement dans la dignité et dans le respect des lois de notre République ».

Il existe donc bel et bien une politique arabe de la France. Pas une simple politique méditerranéenne, ce qui veut dire tout autre chose. Pas une politique de la France au Proche-Orient, ce qui ne viserait qu'à ménager la chèvre et le chou et à brouiller le message. Tout uniment, une politique arabe qui repose sur des bases solides et une vision géopolitique précise. Dans cette partie du monde, les amis de la France sont les Arabes, les partenaires naturels de la France sont les Arabes, les intérêts fondamentaux de la France sont du côté des Arabes. Forte des principes traditionnels qui fondent sa politique arabe, la diplomatie française doit donc continuer à jouer au Proche-Orient un jeu original centré sur des objectifs essentiels.

Depuis le général de Gaulle, la France est consciente que l'absence de paix dans la région et la politique d'ingérence de certaines puissances étrangères constituent un risque majeur et peuvent avoir des conséquences graves. Le premier le général de Gaulle avait souligné dès 1967, que l'occupation israélienne et la répression engendreraient la Résistance que l'on taxerait de terrorisme, provoquant une spirale sans fin de violences et de misères. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui. Faute de règlement des questions qui traînent depuis des décennies, le monde devient de plus en plus fragile et incertain. Les attaques contre New York et Washington, le 11 septembre 2001, ont montré qu'il y a désormais urgence à traiter les crises régionales comme celle du Proche-Orient. Ces crises, qui nourrissent tous les fanatismes et le terrorisme, sont d'ailleurs de moins en moins régionales car les répercussions sont susceptibles de s'étendre bien au-delà de leur foyer d'origine.

Bien sûr, chaque pays affirme que sa diplomatie tend à la paix et à une meilleure entente entre les peuples. Il n'existe pas de puissance qui ose prétendre que sa politique recherche la guerre et la haine. Mais il ne suffit pas de répéter que l'on veut la paix, encore faut-il créer les conditions d'une véritable paix. Pour la France, la paix ne peut être imposée selon les intérêts d'une superpuissance et de son allié privilégié dans la région. Elle ne peut être non plus imposée par la force : elle doit être globale, juste et durable. Concernant le conflit israélo-arabe, la position de la France est très ferme. Les principes défendus par la France sont bien connus :

- Il faut mettre fin à l'occupation israélienne de 1967 de tous les territoires arabes sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité ;
- Il s'agit de prendre en compte l'aspiration des Israéliens à vivre en sécurité, à l'intérieur de frontières sûres ;
- Il faut créer un Etat palestinien indépendant, démocratique et viable. Le terme viable est extrêmement important car il montre que la France refuse une fausse solution visant à création d'un Etat palestinien au rabais, une sorte de Bantoustan. Par ailleurs, la France estime que personne n'a le droit de dicter aux Palestiniens le choix de leurs dirigeants;
- Il faut trouver, par la négociation, une solution juste de toutes les questions pendantes relatives au statut permanent du futur Etat palestinien, en particulier la question de Jérusalem et du droit au retour des réfugiés ;
- Il faut une normalisation des relations entre tous les pays de la région.

Pour parvenir à cet objectif la France estime que la communauté internationale doit enfin de mobiliser sérieusement et assumer ses responsabilités. En juillet 2002, recevant le ministre des Affaires étrangères de l'Etat israélien, Dominique de Villepin plaidait pour la tenue d'une conférence internationale et précisait : « Forts de la conviction qui est la nôtre, qu'il existe aujourd'hui un grand consensus sur la scène internationale quant à l'objectif qui est visé de création d'un Etat palestinien capable de vivre en paix et en sécurité aux côtés d'Israël, cette Conférence constitue le cadre le plus approprié pour faire avancer les choses. Elle pourrait se tenir d'abord au niveau technique, puis au niveau ministériel et permettrait de fixer les termes de références et le cadre général de la négociation. » Selon Paris, la plate-forme des pourparlers pourraient s'établir sur la base qui forme désormais le socle du consensus international : les résolutions 242, 338, 1397 du Conseil de sécurité ; les principes de la conférence de Madrid et notamment le principe de l'échange des territoires contre la paix ; les accords d'Oslo ; l'acquis des négociations passées; la proposition saoudienne de paix entérinée par le Sommet arabe de Beyrouth (mars 2002) ».

Il est donc clair que la France a souscrit sans réticence à l'initiative arabe du 28 mars 2002, avancée par l'Arabie saoudite lors du Sommet de Beyrouth. A l'époque, ce plan n'a pas été assez valorisé par la communauté internationale, il a particulièrement été ignoré par les Etats-Unis et la réponse d'Israël à cette initiative de paix arabe a consisté dès le lendemain du Sommet arabe, à déclencher une vaste opération militaire dans les territoires palestiniens, provoquant de nombreuses exactions dont les massacres de civils palestiniens à Jénine et à Naplouse (avril 2002), de façon à empêcher toute évolution pacifique de la crise. Grâce aux efforts du roi Abdallah d'Arabie saoudite, le plan de paix arabe a été réaffirmé lors du Sommet arabe de Riyad à la fin mars 2007. Il est le seul cadre fondamental pour parvenir à un règlement global et équitable de la crise du Proche-Orient et non pas uniquement pour régler le problème palestinien mais tous les volets du conflit israélo-arabe. Dans la mesure où le Plan arabe de paix s'inscrit très précisément dans la ligne du droit international (la restitution de tous les territoires occupés par Israël en 1967 en échange d'une normalisation des relations israélo-arabe, la création d'un Etat palestinien viable et le règlement de la question des réfugiés palestiniens) ce plan arabe est la seule proposition sérieuse sur la table diplomatique et il est la base sur laquelle le processus de paix doit être relancé.

Le souhait de la France est de parvenir à un règlement global du conflit, l'objectif est celui d'un statut permanent. C'est pourquoi elle a constamment préconisé que toutes les parties concernées -notamment la Syrie et le Liban ainsi que les Etats arabes les plus concernés (Egypte, Jordanie, Etats du Golfe...)- puissent être associées à une conférence de la paix, laquelle pour être la plus impartiale et le plus équilibrée possible devrait également impliquer les pays de l'Union européenne et la Russie. En outre, la France n'a cessé d'affirmer qu'aucun aspect de la question globale ne doit être mis de côté, qu'il s'agisse de la libération des territoires syriens occupés et du respect de la souveraineté pleine et entière du Liban sur l'ensemble de son territoire. A cet égard, il est remarquable que la France soit la seule grande puissance qui a toujours apporté un soutien constant au Liban. Ainsi, sans entrer dans le jeu des Etats-Unis visant à affaiblir la Syrie et déstabiliser le pouvoir en place à Damas, Paris a joué un rôle important en 2005 pour obtenir le retrait des troupes syriennes du pays du cèdre (avril 2005), ce qui devrait conduire à l'instauration d'un partenariat plus équilibrée entre la Syrie et le Liban. Mais, plus encore, la France doit désormais veiller à ce que le Liban cesse d'être l'otage des affrontements entre les diverses puissances, dont certaines n'hésitent pas à attiser artificiellement des différends confessionnels. Par ailleurs, il est constant qu'on ne peut dissocier totalement la crise israélo-arabe du règlement de la question de l'Irak qui, elle aussi, crée des facteurs de troubles et de mécontentement dans le monde arabe et dans la communauté musulmane. Sur cette question, la France a exprimé une position sans équivoque en s'opposant à la guerre illégale conduite par les Etats-Unis. Ce qu'avait prévu le gouvernement français est arrivé : après une victoire militaire qui ne faisait aucun doute face à une armée irakienne épuisée et mal équipée, les Etats-Unis sont dans l'impasse habituelle de toutes les forces d'occupation, contraints de diviser pour régner, au risque de provoquer la partition confessionnelle et ethnique d'un pays qui est pourtant l'un des facteurs clés de la stabilité dans la région.

Par conséquent, la France qui a déployé des efforts incessants pour une paix juste, globale et durable dans le respect du droit des peuples et de l'intégrité des nations, a encore un rôle capital à jouer pour appeler à la raison et au respect des droits des peuples afin de réduire les risques de tension extrémiste et de favoriser le dialogue entre le monde arabo-musulman et les nations occidentales. Concernant le projet américain d'un « Grand Moyen Orient », dont la réalisation serait un facteur supplémentaire de colère et de tension, Paris a clairement mis en

garde contre le danger de réformes imposées aux pays du Proche-Orient, lesquels, selon le président Jacques Chirac, n'ont pas besoin de missionnaires de la démocratie car « il n'est pas de formule toute faite qu'on pourrait transposer d'un pays à l'autre ». A cet égard, il est remarquable que la France a fait obstacle à la tentative des Etats-Unis d'imposer leur concept de « Grand Moyen Orient » lors du sommet du G8, qui s'est tenu du 6 au 10 juin 2004 à Sea Island. Selon la diplomatie française, qui partage les mêmes préoccupations que les grandes capitales arabes, il appartient à chaque nation d'étudier les réformes éventuelles qui lui conviennent si l'on ne veut pas par des ingérences extérieures favoriser la déstabilisation des sociétés arabes et musulmanes et faire le jeu des extrémistes. Hubert Védrine note qu'il serait temps de comprendre que « vouloir imposer de toutes pièces nos régimes démocratiques est une démarche qui aboutit presque immanquablement à l'inverse du but recherché »⁶⁶.

Enfin, la France doit continuer à tenter de convaincre ses partenaires au sein de l'Union européenne à s'investir davantage dans la recherche de la paix et de la stabilité au Proche-Orient. A cet égard, la tâche est complexe tant il est indéniable que la nouvelle Europe des Vingt-sept ne peut prétendre avoir réellement une diplomatie commune. Il ne faut pas sous-estimer les limites de l'Union européenne. En premier lieu, elles tiennent aux conditions mêmes de la construction de l'Union européenne, laquelle reste inspirée par les seules considérations économiques ultralibérales et les solutions technocratiques qui constituent toute la philosophie de la Commission de Bruxelles. En second lieu, l'Europe n'est pas une nation mais une organisation régionale d'Etats-nations qui poursuivent naturellement des objectifs différents selon leurs propres intérêts ou leurs propres analyses. Enfin, les nations de l'Union européenne ne peuvent continuer à laisser des instances supranationales non-représentatives et dénuées de toute légitimité faire semblant de conduire une politique étrangère commune qui, par la force des choses, se limite d'ailleurs à des déclarations incantatoires, des leçons de morale et une bonne conscience droits-de-l'homme, souvent à géométrie variable. La guerre états-unienne contre l'Irak en mars 2003, durant laquelle les pays européens se sont divisés entre ceux qui étaient hostiles à la guerre (France, Allemagne, Belgique, Grèce) et ceux qui se montraient enclins à suivre la diplomatie états-unienne (Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Pologne) –sans compter les « attentistes » –, a démontré les divergences importantes qui opposent les nations européennes sur la conduite des affaires internationales et, dans une certaine mesure, elle a marqué les limites du rêve utopique d'une politique étrangère européenne commune. Par surcroît, le tropisme atlantiste s'est accentué depuis l'adhésion de pays de l'ancien bloc soviétique, lesquels sont, pour la plupart, devenus des alliés inconditionnels des Etats-Unis et plus sensibles aux thèses des néo-conservateurs qu'au dialogue avec les pays du Sud. Certes, l'Union européenne se prononce régulièrement sur les questions du Proche-Orient, mais, presque toujours, par des proclamations d'ordre général qui ne se traduisent jamais dans les faits. Elle peine à définir une ligne politique propre et indépendante. Cependant, il est souhaitable de parvenir à un minimum de convergence entre les nations européennes. Des pays doivent jouer un rôle de pionniers et de visionnaires. Ils doivent s'attacher à établir un minimum de convergence entre les nations européennes. A cet égard, la France, l'Italie, vieille terre de civilisation et d'échanges entre les cultures, la Grèce, bien sûr, l'Espagne, qui ne peut oublier son passé andalou, et quelques autres devraient conjuguer leurs efforts pour jeter les fondations d'une coopération solide et durable avec les pays arabes. Dans cet objectif, la France conserve un rôle de premier plan dans la mesure où elle a une politique clairement affirmée, proche des préoccupations de l'ensemble de la nation arabe. Dans ces conditions, c'est autour de la politique arabe de la France que les nations européennes pourraient trouver une position

⁶⁶ VEDRINE, Hubert. *Continuer l'Histoire*, ouvrage précité.

commune des Etats et s'employer, d'une part, à faire contrepoids à la superpuissance états-unienne et, d'autre part, à intensifier la coopération dans tous les domaines avec les pays arabes notamment en redonnant vie au dialogue euro-arabe lancé dans les années 70 et frappé d'atonie depuis 1981. Là encore, le projet d'Union méditerranéenne lancé par Nicolas Sarkozy mérite d'être précisé. Certes, il faut « tisser entre nous des solidarités concrètes, sans cesse plus étroites, autour de projets pragmatiques qui mettent en jeu les intérêts vitaux de tous nos peuples »⁶⁷, mais il convient de ne pas oublier le fait que le véritable enjeu est d'établir des liens étroits et concrets avec l'ensemble arabe qui présente une indéniable cohérence culturelle et sociale, Mais pour jouer un tel rôle, il est indispensable que la France entreprenne de donner une impulsion nouvelle à une coopération politique entre les Etats, sans se laisser noyer elle-même dans une construction européenne dont les dérives supranationales et fédéralistes ne sont que trop évidentes. Sur ce point, qu'il soit permis de préciser qu'eupéaniser, ne peut signifier abandonner : « En quoi une Europe refuge de nations fatiguées d'elles mêmes pourrait elle être forte ?... il y aura demain comme aujourd'hui, une politique étrangère française et britannique, et allemande, etc. Nous n'allons pas nous en remettre à "l'Europe", contrairement à ce que certains annonçaient ou préconisaient, ni mettre sac à terre. Pas d'échappatoire possible. Nous allons devoir continuer à penser et à repenser notre politique étrangère, pour nous-mêmes, et aussi pour peser de tout notre poids dans l'élaboration de la partie européenne commune [ce qui ne signifie unique] des politiques étrangères des Vingt Sept, la politique étrangère de sécurité et de défense commune »⁶⁸.

⁶⁷ Discours de Nicolas Sarkozy à Tanger, le 27 octobre 2007.

⁶⁸ VEDRINE, Hubert. *Rapport au Président de la République sur la France et la mondialisation*, 4 septembre 200, Site www.elysee.fr

Conclusion

Un pays n'a pas le choix entre plusieurs politiques étrangères. Il n'en existe qu'une qui soit conforme à ses intérêts fondamentaux. Une politique étrangère ne doit rien aux dialectiques cérébrales, aux passions du moment, aux intrigues des groupes d'influence, aux vœux de l'esprit et aux préférences idéologiques. Certes, il est loisible d'infléchir des orientations en tenant compte des contingences conjoncturelles, mais il n'est pas possible de modifier arbitrairement et profondément une politique étrangère dont le cours reste dicté, d'une part, par l'Histoire, la géopolitique, l'économie, et, d'autre part, par le rôle qu'une nation s'assigne sur la scène internationale.

Caricaturée par certains polémistes, vitupérée par des cercles partisans, réduite à des calculs mercantiles par ceux qui sont incapables de voir grand, la politique arabe de la France, qui s'inscrit dans la durée et est fondée de ses intérêts vitaux et sur une vision du monde, est une forte réalité. Ceux qui la contestent et prétendent lui substituer une prétendue « politique méditerranéenne » ne font qu'exprimer la tentation du renoncement à un jeu de la France autonome et original. De fait, les opposants à la politique arabe de la France sont tout uniment les adeptes, de droite ou de gauche (le syndrome Guy Mollet), d'une *irrealpolitik* fondée sur l'idéologie atlantiste qui consiste à s'aligner systématiquement sur les Etats-Unis, malgré les fiascos américains aux quatre coins du monde, et sur la soumission à un groupe de pression qui a du mal à se persuader que la politique de la France ne peut être celle d'Israël. En outre, les adversaires de la politique arabe de la France nient, contre toute évidence, qu'il existe un monde arabe uni par de puissantes solidarités, un ensemble cohérent doté d'un fort potentiel qu'il lui appartient de mettre en valeur. En même temps, ils feignent d'oublier que la politique arabe de la France ne signifie pas une politique anti-israélienne, surtout si cet Etat trouvait enfin les dirigeants lucides et courageux, capables de sortir Israël de sa logique de guerre pour reprendre le mouvement impulsé par Yitzhak Rabin et prendre en considération le plan de paix arabe.

La remise en question de la politique arabe de la France, y compris sous couvert d'un généreux –mais bien flou– projet d'union méditerranéenne, ne serait donc qu'un prétexte pour cesser d'avoir une politique active au Proche-Orient et, finalement, pour un renoncement à une politique indépendante au profit d'un réalignement atlantiste qui priverait la diplomatie française de toute originalité et, pour tout dire, constituerait une rupture avec la tradition française. La contestation de la politique étrangère de la France est donc la manifestation d'une tentation « atlantiste » qui a pour corolaire une stupéfiante hostilité vis-à-vis de la Russie, la méfiance non moins obsessionnelle à l'égard du monde musulman et une indifférence à l'égard du Tiers Monde. Cet atlantisme, souvent combiné avec une

américanophilie déraisonnable, est d'autant plus contestable qu'il s'inscrit dans le contexte obsolète de la guerre froide.

A vrai dire, ceux qui stigmatisent le jeu de la France dans l'Orient arabe n'ont pas le souci que la France tienne son rang. Ils proposent d'oublier qu'une politique étrangère c'est « la volonté d'être soi-même l'artisan de son destin - autant qu'on le peut, et on le peut bien davantage qu'on ne le croit communément. C'est de ne s'en laisser imposer ni du dedans, ni du dehors, ni tout simplement par l'incident du jour. C'est de pratiquer une politique délibérée, voulue précisément, que l'on définit soi-même. Se laisser imposer sa politique, c'est d'ailleurs être assuré de recueillir, de chaque action, les seuls désavantages »⁶⁹.

Et le propre d'une politique étrangère d'envergure est d'être clair et d'avoir des objectifs précis. C'est pourquoi, il est indispensable de lever toute équivoque sur la notion de politique méditerranéenne. A la différence du concept prévu qui recouvre la politique arabe, la politique méditerranéenne est une idée floue risquant d'entretenir bien des spéculations. Une politique méditerranéenne est distincte de l'approche spécifique des relations avec le monde arabe et elle peut conduire à l'exact opposé de la politique arabe si elle conduit à fragmenter le monde arabe et ne considérer que des ensembles régionaux distincts. En revanche, une action originale visant à faire naître dans les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée une volonté politique et un large partenariat est sans aucun doute une ardente obligation. L'Union méditerranéenne, préconisée par le président Sarkozy, dont les bases devraient être jetées lors d'un sommet des chefs d'Etat en juin 2008, à Paris, peut être une grande ambition à condition de préciser clairement que les acteurs concernés sont principalement les pays européens et les pays arabes et, d'autre part, un tel projet ne pourra se construire et prospérer qu'à la condition de régler au préalable les crises de la région méditerranéenne, en premier lieu la question nationale du peuple palestinien. En outre, ce projet doit reposer sur des bases solides. L'une de ces bases est très précisément la politique arabe de la France. .

Tout en exprimant certaines réserves sur le terme même de « politique arabe » et en rappelant son attachement à la « sécurité d'Israël -que personne ne menace d'ailleurs sérieusement-, Nicolas Sarkozy rappelait dans un entretien avec *La Revue du Liban* peu avant son élection à la présidence de la République, en mai 2007, qu'il inscrirait son action « dans la continuité de cette amitié ancienne et profonde qui unit la France et le monde arabe. Il s'agit d'une région avec laquelle la France entretient d'anciens liens historiques, humains et économiques. Les pays arabes sont les héritiers de brillantes civilisations. Avec eux, nous partageons ce goût de la culture, cette aspiration à l'universalité. C'est, peut-être, la raison pour laquelle nous nous entendons si bien... Je tiens à ce que la France et les pays arabes préservent la relation si spéciale et si précieuse tissée au fil des siècles, qui les unit. Elle est une richesse inestimable pour nos pays et pour nos peuples. Parce que nos destins sont si intimement liés, nous avons à cœur de toujours chercher à faire grandir cette relation dans le cadre d'un dialogue respectueux »⁷⁰.

L'idée d'Union méditerranéenne ne peut être dissociée, et encore moins opposée, à la politique de la France. Pour les raisons d'hier qui sont encore plus celles d'aujourd'hui, la politique arabe de la France -qui ne fait que traduire, sans influence idéologique, des considérations propres aux intérêts vitaux de la France et la fidélité à des principes constants-

⁶⁹ COUVE DE MURVILLE, Maurice. *Une politique étrangère, 1958-1969*. Paris : Plon, 1971.

⁷⁰ Entretien de Nicolas Sarkozy avec Zeina el Tibi, hebdomadaire *La Revue du Liban* (Beyrouth)

s'impose à tout gouvernement *nolens volens*. Loin d'être dépassée, cette politique reste nécessaire, comme le souligne Hubert Védrine qui affirme « Renoncer à la "politique arabe" de la France serait une concession inutile à une partie de la presse américaine et à la droite israélienne »⁷¹.

L'enjeu est considérable puisqu'il concerne une certaine idée de la France et de son rôle dans le monde. Et, il est constant que ce rôle est encore plus nécessaire à un moment de l'Histoire où le monde a besoin de passeurs et de traits d'union entre les civilisations. Le peuple français, souvent plus lucide que les idéologues ou les partisans sectaires, ne s'y trompe quand il estime que la France a une politique arabe⁷² et approuve, dans sa grande majorité, les options de cette politique. De leur côté, comme le note Hubert Védrine, les pays arabes ne souhaitent pas l'abandon de cette politique par une « France fatiguée et suiviste ». Outre les anciennes relations établies par certains avec la France, par exemple les pays du Maghreb, le Liban ou l'Égypte, beaucoup ne souhaitent pas se retrouver dans un tête à tête exclusif avec la superpuissance américaine et sont soucieux de diversifier leurs amitiés pour mieux préserver leur indépendance, c'est, notamment, le cas du Royaume d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis ou du Qatar qui attachent une importance grandissante à la coopération avec Paris dans tous les domaines, y compris sur le plan culturel⁷³ et militaire⁷⁴.

La politique arabe de la France est un facteur d'équilibre au Proche-Orient, un atout pour construire enfin une paix juste et durable dans l'intérêt de tous les peuples de la région et de la sécurité de tous les Etats. En outre, la politique arabe de la France reste l'un des moteurs du rapprochement entre les deux côtés de la Méditerranée et, plus largement entre le monde européen et l'Islam. Aujourd'hui, ce dialogue entre les peuples héritiers d'un même tronc de la civilisation qui a vu le jour entre les rives du golfe Arabe et celles de la Méditerranée, est une ardente obligation si nous voulons rester fidèles à une certaine image de nous-mêmes, si nous voulons résister à l'uniformisation au profit d'un seul grand empire qui aspire à devenir le maître du monde et si nous voulons enfin rejeter le cauchemar d'un apocalyptique choc des civilisations qui conduirait à la fin de toutes les civilisations.

En fin de compte, l'enjeu pour nos peuples est de continuer à rester des acteurs de l'Histoire. L'enjeu c'est de faire en sorte que nos vieilles nations restent fidèles à leur valeur, renouent les anciennes solidarités et reprennent les dialogues féconds qui ont fait de nos régions un foyer de civilisation, de coopération et de dialogues pertinents. C'est cette ambition partagée qui reste le plus solide ciment des relations franco-arabes. Les relations franco-arabes n'ont pas seulement un passé, mais un avenir de plus en plus indispensable.

⁷¹ VEDRINE, Hubert. *Rapport au Président de la République sur la France et la mondialisation*, ouvrage précité.

⁷² Selon un sondage CSA publié par le magazine *Tribune juive*, en novembre 2004, 62% des Français pensent que la France a une politique arabe.

⁷³ L'Arabie saoudite souhaite renforcer la coopération universitaire avec la France; une antenne de la Sorbonne s'est ouverte à Abou Dhabi et il est prévu d'y construire un Musée du Louvre; la langue française suscite de plus en plus d'intérêt.

⁷⁴ L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et Qatar sont les premiers acheteurs d'armements français. La France a signé des accords de défense ou de coopération et d'assistance militaire avec ces trois Etats.

Bibliographie

- AFLAK, Michel. *Commémoration du Prophète arabe*, discours prononcé à l'Université de Damas le 5 avril 1943, trad. en français, Bagdad, 1989.
- ARKOUN Mohammed, GARDET Louis. *Islam, hier demain*. Paris, Buchet-Chastel, 1978.
- BALTA Paul et RULLEAU Claudine. *La politique arabe de la France*. Paris : Sindbad, 1973.
- BALTA, Paul. « La politique arabe et musulmane de la France » in *Confluences Méditerranée*, n°22, été 1997.
- BRZEZINSKI, Zbigniew. *The Grand Chessboard: American Primacy and Its Geostrategic Imperatives*. New York: Basic Books, 1997.
- COUVE DE MURVILLE, Maurice. *Une politique étrangère, 1958-1969*. Paris : Plon, 1971.
- DE GAULLE, Charles. *Mémoires d'espoir. Le renouveau*. Paris : Plon, 1970.
- DE GAULLE, Charles. *Discours et messages. Vers le terme*. Paris : Plon, 1970.
- HUNKE, Sigrid. *Le Soleil d'Allah brille sur l'Occident*, traduction française. Paris : Albin Michel, 1963.
- JEANNENEY, Jean-Marcel. *La politique de coopération avec les pays en voie de développement*. Paris : La Documentation française, 1964.
- JOBERT, Michel. *L'autre regard*. Paris : Grasset, 1976.
- JOUVE, Edmond. *Relations internationales du Tiers Monde et Droit des Peuples*. Paris : Berger-Levrault, 1979, 2^e éd.
- JOUVE, Edmond. *Le droit des peuples*. Paris : PUF-Que sais-je?, n°2315, 1992, 2^e éd.
- JOUVE, Edmond. *Le Tiers Monde*. Paris : PUF- Que sais-je ?, n°2388, 1996, 3^e éd.
- ROSSI, Pierre. *La Cité d'Isis*. Paris : Nouvelles éditions latines, 1976.
- SCHMIDT, Jean-Jacques. *Les mou'allaqât, poésie arabe pré-islamique*, présentation et traduction. Paris : Seghers, 1978.
- SEDILLOT, Louis. *Histoire générale des Arabes. Leur Empire, leur Civilisation, leurs écoles philosophiques, scientifiques et littéraires*. Paris : Hachette, 1854.
- SAINT-PROT, Charles. *Le nationalisme arabe*. Paris : Ellipses, 1995.
- SAINT-PROT, Charles. *Histoire de l'Irak*. Paris : Ellipses, 1999.
- SAINT-PROT, Charles. *Islam. L'avenir de la tradition entre révolution et occidentalisation*. Paris : Le Rocher, 2008, trad. en arabe Riyad : Bibliothèque du Roi Abdulaziz, 2009.
- SUBLET, Jacqueline. *Les Trois vies du Sultan Baïbars*. Paris : Imprimerie nationale, 1992.
- AL TAHTAWI, Rifa'a. *L'Or de Paris [1834]*. Paris : Sindbad, 1988.
- VEDRINE, Hubert. *Continuer l'Histoire*. Paris : Fayard, 2006.
- VEDRINE, Hubert. *Rapport au Président de la République sur la France et la mondialisation*, 4 septembre 2007, Site www.elysee.fr

Annexes

I

Le général de Gaulle

Conférence de presse du 27 novembre 1967

« L'établissement entre les deux guerres mondiales, car il faut remonter jusque-là, l'établissement d'un foyer sioniste en Palestine et puis, après la deuxième guerre mondiale, l'établissement d'un Etat d'Israël, soulevaient à l'époque un certain nombre d'appréhensions. On pouvait se demander en effet, et on se demandait même chez beaucoup de juifs si l'implantation de cette communauté sur des terres qui avaient été acquises dans des conditions plus ou moins justifiables et au milieu des peuples arabes qui lui étaient foncièrement hostiles, n'allait pas entraîner d'incessants, d'interminables frictions et conflits. Certains même redoutaient que les juifs, jusqu'alors dispersés, mais- qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est à dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois rassemblés dans le site de leur ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles.

Cependant, en dépit du flot tantôt montant, tantôt descendant des malveillances qu'ils provoquaient, qu'ils suscitaient plus exactement, dans certains pays et à certaines époques, un capital considérable d'intérêt et même de sympathie s'était accumulé en leur faveur surtout, il faut bien le dire dans la chrétienté ; un capital qui était issu de l'immense souvenir du Testament, nourri par toutes les sources d'une magnifique liturgie, entretenu par la commisération qu'inspirait leur antique malheur et que poétisait, chez nous, la légende du Juif errant accru par les abominables persécutions qu'ils avaient subies pendant la deuxième guerre mondiale et grossi, depuis qu'ils avaient retrouvé une patrie, par leurs travaux constructifs et le courage de leurs soldats.

C'est pourquoi, indépendamment des vastes concours en argent, en influence en propagande, que les Israéliens recevaient des milieux juifs d'Amérique et d'Europe, beaucoup de pays, dont la France, voyaient avec satisfaction l'établissement de leur Etat sur le territoire que leur avaient reconnu les puissances, tout en désirant qu'il parvienne, en usant d'un peu de modestie, à trouver avec ses voisins un modus vivendi pacifique.

Il faut dire que ces données psychologiques avaient quelque peu changé depuis 1956 ; à la faveur de l'expédition franco-britannique de Suez, on avait vu apparaître en effet un Etat d'Israël guerrier et résolu à s'agrandir. Ensuite, l'action qu'il menait pour doubler sa population par l'immigration de nouveaux éléments donnait à penser que le territoire qu'il avait acquis ne lui suffirait pas longtemps et qu'il serait porté, pour l'agrandir, à utiliser toute occasion qui se présenterait. C'est pourquoi, d'ailleurs, la V^e République s'était dégagée vis-

à-vis d'Israël des liens spéciaux et très étroits que le régime précédent avait noués avec cet Etat et s'était appliqué, au contraire, à favoriser la détente dans le Moyen-Orient.

Bien sûr, nous conservions avec le gouvernement israélien des rapports cordiaux, et même nous lui fournissions pour sa défense éventuelle les armements qu'il demandait d'acheter, mais, en même temps. Nous lui prodiguions des avis de modération notamment à propos des litiges qui concernaient les eaux du Jourdain ou bien des escarmouches qui opposaient périodiquement les forces des deux camps. Enfin nous nous refusions à donner officiellement notre aval à son installation dans un quartier de Jérusalem dont il s'était emparé, et nous maintenions notre ambassade à Tel-Aviv.

D'autre part, une fois mis un terme à l'affaire algérienne nous avons repris avec les peuples arabes d'Orient la même politique d'amitié, de coopération, qui avait été pendant des siècles celle de la France dans cette partie du monde, et dont la raison et le sentiment font qu'elle doit être, aujourd'hui, une des bases fondamentales de notre action extérieure.

Bien entendu, nous ne laissons pas ignorer aux Arabes que, pour nous, l'Etat d'Israël était un fait accompli et que nous n'admettrions pas qu'il fut détruit. De sorte qu'on pouvait imaginer qu'un jour viendrait où notre pays pourrait aider directement à ce qu'une paix réelle fût conclue et garantie en Orient, pourvu qu'aucun drame nouveau ne vint le déchirer.

Hélas ! Le drame est venu. Il avait été préparé par une tension très grande et constante qui résultait du sort scandaleux des réfugiés en Jordanie, et aussi d'une menace de destruction prodiguée contre Israël. Le 22 mai, l'affaire d'Akaba, fâcheusement créée par l'Egypte, allait offrir un prétexte à ceux qui rêvaient d'en découdre.

Pour éviter les hostilités, la France avait, dès le 24 mai, proposé aux trois autres grandes puissances d'interdire, conjointement avec elles, à chacune des deux parties d'entamer le combat.

Le 2 juin, le gouvernement français avait officiellement déclaré qu'éventuellement il donnerait tort à quiconque entamerait le premier l'action des armes, et c'est ce que j'avais répété, en toute clarté, à tous les Etats en cause ; c'est ce que j'avais moi-même, le 24 mai, déclaré à M. Eban, ministre des affaires étrangères d'Israël, que je voyais à Paris.

Si Israël est attaqué, lui dis-je alors en substance, nous ne le laisserons pas détruire, mais si vous attaquez, nous condamnerons votre initiative. Certes, malgré l'infériorité numérique de votre population, étant donné que vous êtes beaucoup mieux organisés, beaucoup plus rassemblés, beaucoup mieux armés que les Arabes, je ne doute pas que, le cas échéant, vous remporteriez des succès militaires, mais, ensuite, vous vous trouveriez engagés sur le terrain, et, au point de vue international, dans des difficultés grandissantes, d'autant plus que la guerre en Orient ne peut pas manquer d'augmenter dans le monde une tension déplorable" et d'avoir des conséquences très malencontreuses pour beaucoup de pays, si bien que c'est à vous devenus des conquérants, qu'on en imputerait peu à peu les inconvénients.

On sait que la voix de la France n'a pas été entendue. Israël, ayant attaqué, s'est emparé, en six jours de combats, des objectifs qu'il voulait atteindre. Maintenant, il organise, sur les territoires qu'il a pris, l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répressions, expulsions et il s'y manifeste contre lui une résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme. Il est vrai que les deux belligérants observent, pour le moment, d'une manière plus ou moins précaire et

irrégulière, le cessez-le-feu prescrit par les Nations unies, mais il est bien évident que le conflit n'est que suspendu et qu'il ne peut pas avoir de solution, sauf par la voie internationale. Mais un règlement dans cette voie, à moins que les Nations unies ne déchirent elles-mêmes leur propre charte, un règlement doit avoir pour base l'évacuation des territoires qui ont été pris par la force, la fin de toute belligérance et la reconnaissance réciproque de chacun des États en cause par tous les autres. Après quoi par des décisions des Nations unies, en présence et sous la garantie de leurs forces, il serait probablement possible d'arrêter le tracé précis des frontières, les conditions de la vie et de la sécurité des deux côtés, le sort des réfugiés et des minorités, et les modalités de la libre navigation pour tous, notamment dans le golfe d' Akaba et dans le canal de Suez

Suivant la France, dans cette hypothèse, Jérusalem devrait recevoir un statut international... »

II

Déclaration du président Valéry Giscard d'Estaing

à Amman, le 8 mars 1980

Les Palestiniens : un peuple qui aspire à exister

« Il faut reconnaître en même temps la véritable nature du problème palestinien. Il ne s'agit pas d'un problème de réfugiés, mais du problème d'un peuple qui aspire à exister et à s'organiser en tant que tel. En exerçant son droit à l'autodétermination, droit également universel, dans le cadre du règlement de paix, il doit pouvoir se prononcer sur son destin et d'une patrie...

Telle sont, pour la France, les deux conditions de paix au Proche-Orient⁷⁵. Leur mise en œuvre exige l'adhésion et le concours de toutes les parties intéressées. Aussi faut-il que toutes les parties soient associées à la négociation et notamment le peuple palestinien, ce qui implique la participation de l'Organisation de libération de la Palestine.

Il est temps que chacun reconnaisse qu'il n'y a pas de paix possible au Proche-Orient hors des deux réalités que constituent l'existence légitime des Etats de la région, et la force inaltérable des sentiments nationaux (...)

Pour sa part, la France entend faire tout ce qui en son pouvoir, en liaison avec ses partenaires d'Europe, pour que progresse la recherche d'un règlement de paix. Avec l'instauration de la paix, quel avenir ouvrirait alors à cette région la coopération entre les peuples (...). Oui, les obstacles sur le chemin de la paix ne doivent pas nous empêcher d'apercevoir les chances exceptionnelles de développement qui s'ouvriraient à tous les peuples de la région, si largement dotés en ressources et en talents, du jour où ils acceptent de coexister dans des frontières qui ne seront plus hérissées de menaces, mais qui traceront les limites à l'intérieur desquelles chacun accepte de vivre en paix

Le message de la France dans votre région, qui nous est si chère depuis deux mille ans, a parfois été mal décrit ou mal compris. Ce n'est rien d'autre qu'un message de paix, de justice et de fraternité, toutes notions dont nous avons reçu l'émouvant enseignement du sol de votre propre région (...)

⁷⁵ La première étant le retrait des territoires arabes occupés par Israël.

III

Discours du président Jacques Chirac

à l'Université du Caire le 8 avril 1996

« Je souhaite aujourd'hui, dans ce haut lieu de la culture arabe, vous présenter ma vision des relations entre la France, l'Europe, le Monde arabe et la Méditerranée.

La politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère. Je souhaite lui donner un élan nouveau, dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur, le Général de Gaulle. " Tout nous commande ", disait-il dès 1958, " de reparaitre au Caire, à Damas, à Amman et dans toutes les capitales de la région, comme nous sommes restés à Beyrouth : en amis et en coopérants ".

Cette vision continue de guider la politique de la France. Une politique qui repose sur quelques grands principes, inspirés par la qualité particulière de la relation que Français et Arabes ont nouée de longue date.

Quatre principes :

Le premier, nous devons dialoguer en partenaires égaux, qui s'apprécient et qui s'estiment. Ce dialogue doit se développer dans le respect mutuel de ce que nous sommes, de ce qui fait notre identité. Notre fidélité aux droits de l'homme, à des valeurs universelles de justice, de tolérance et de liberté, ne doit pas nous empêcher de reconnaître que ces valeurs peuvent s'exprimer sous des formes différentes, à travers nos cultures et à travers nos traditions respectives.

Deuxième principe : nous sommes attachés au droit des peuples à la libre détermination de leur destin, à l'affirmation de leur indépendance et à leur droit à la sécurité. La France estime que ce principe essentiel doit s'appliquer à tous les peuples, sans exception.

Troisième principe : nous soutenons l'aspiration des peuples arabes à la solidarité et à l'unité. Comme en Europe, indépendance et rapprochement peuvent aller de pair. La France apporte son appui à la Ligue arabe et aux regroupements régionaux qui s'affirment du Maghreb au Machrek.

Quatrième principe : nous appuyons les aspirations du monde arabe à l'ouverture et à la paix. La France est aux côtés de tous ceux qui combattent l'extrémisme, le fanatisme et les forces de la haine où qu'elles se manifestent dans le monde. Nul n'en est à l'abri, comme le montrent les tragédies qui ont ensanglanté tant votre région que l'Europe.

Fondée sur ces quatre principes, la politique arabe de la France doit tirer sa force de deux atouts principaux.

Il y a d'abord, entre Français et Arabes, une connaissance mutuelle ancienne qui a nourri notre amitié séculaire et qui est aujourd'hui plus vivante que jamais. Dès le XVI^e siècle, les Rois de France avaient fait place à l'enseignement de l'arabe au Collège de France. Aujourd'hui, l'Institut du Monde Arabe est un grand et fort symbole du dialogue entre nos cultures. Cette

réalisation, unique au monde parce qu'elle est le fruit d'un véritable partenariat, doit jouer tout son rôle au service de notre commune ambition.

Il y a ensuite la présence en France d'une communauté musulmane de plus de quatre millions d'âmes, la première d'Europe. Je salue ici les musulmans de France qui vivent leur foi dans la tolérance et dans l'ouverture à l'autre. Le gouvernement français entend veiller à leur plein épanouissement dans la dignité et dans le respect des lois de notre République.

Cette grande politique arabe, la France souhaite la faire partager à l'Europe toute entière. Prenons d'abord la juste mesure de nos intérêts mutuels. L'Union Européenne est le premier partenaire commercial du monde arabe. Elle y est le second investisseur étranger. Elle représente la première région d'accueil des investissements arabes à l'étranger.

Je suis convaincu que nous pouvons faire beaucoup plus et beaucoup mieux. Je vous le dis à vous étudiants qui assumerez demain le destin de nos nations. Soyons et soyez ambitieux ! Sachons et sachez développer pleinement nos complémentarités.

Mais notre ambition ne doit pas être seulement économique. Nos relations ne doivent pas être ordinaires ou banales. Dépassons, lorsqu'elles existent, les tentations de repli ou les réactions de méfiance. Comprenons ensemble que les mondes arabe et européen sont liés par une communauté d'intérêts et de destin.

A côté du réseau déjà dense de nos relations culturelles et économiques, doit s'affirmer davantage une grande ambition politique. Dans le monde multipolaire qui s'esquisse et se développe, le développement de liens politiques puissants entre les pôles européen et arabe nous renforce mutuellement et équilibre les rapports que nous avons noués avec d'autres grands ensembles de la planète.

La priorité de la politique arabe de la France et de l'Europe, c'est naturellement, aujourd'hui, la construction de la paix au Proche-Orient.... »

IV

Discours de Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères
à l'Institut international des études stratégiques de Londres (27 mars 2003)

Le droit la force et la justice

« A travers la crise irakienne, ce sont deux regards sur le monde qui se confrontent. C'est un rapport différent entre le droit et la force, entre la légitimité internationale et la défense des intérêts de sécurité nationaux.

L'une de ces thèses laisse entendre que la démocratie pourrait être imposée de l'extérieur.

La confiance dans le droit serait donc en partie un leurre. Les instruments juridiques internationaux seraient davantage des contraintes que des moyens de garantir la sécurité internationale, certains allant même jusqu'à avancer que les Etats-Unis exerceraient seuls leurs responsabilités en affirmant leur puissance, tandis que la position de l'Europe s'expliquerait par sa faiblesse. Enfin, face à l'ampleur des menaces, certains gouvernements s'autoriseraient seuls à frapper les premiers. La légitime défense serait abusivement étendue, sans limite ni contrainte.

Les limites du recours à la force en Irak, les perspectives incertaines pour l'avenir politique de ce pays nourrissent bien des questions sur ces analyses.

Le monde contemporain est complexe. Il ne se laisse plus réduire à un jeu d'alliances, comme cela pouvait être le cas au XIX^e siècle ou durant la guerre froide. La réalité du monde, c'est la conjonction de menaces nouvelles : terrorisme, prolifération des armes de destruction massive. C'est le caractère éminemment volatil des crises régionales. C'est l'importance des idéologies extrémistes et du fondamentalisme, qui relaient leur message d'un bout à l'autre de la planète. C'est enfin le risque que la criminalité organisée ne devienne un instrument supplémentaire du financement et de la réalisation de ces menaces. Traiter cette situation par la force ne résoudra pas les problèmes de fond et risque de créer de nouvelles fractures.

[...]

Nous ne refusons pas l'usage de la force, mais nous voulons mettre en garde contre les risques d'un emploi préventif, érigé en doctrine : quel exemple donnerions-nous aux autres Etats de la planète ? Quelle légitimité accorderions-nous à notre action ? Et quelle limite mettons-nous à l'exercice de la puissance ? En souscrivant à cette doctrine, il y aurait alors le risque d'introduire un principe d'instabilité et d'incertitude permanents, de ne pas maîtriser les situations et de nous lancer dans une fuite en avant. N'ouvrons pas cette boîte de Pandore.

Alors comment agir ? Notre propre vision repose sur plusieurs exigences.

L'unité : face à la complexité du monde, elle constitue une nécessité première. Nous ne parviendrons à éradiquer le terrorisme que si nous renforçons notre coopération dans les domaines policier, judiciaire et du renseignement. Nous n'apporterons de réponse à la prolifération que si nous définissons ensemble une méthode efficace. Ce que nous avons commencé à faire en Irak doit être poursuivi. Nous ne mettrons fin aux crises régionales qu'en ouvrant un dialogue constructif avec toutes les parties concernées.

La responsabilité : tous les Etats sont responsables du renforcement de la sécurité et de la stabilité dans le monde. La force n'est pas le privilège des uns le droit l'alibi des autres. Le droit nous engage tous.

La légitimité : elle est la clé de l'efficacité de l'action internationale. Si nous voulons définir des réponses à la hauteur des enjeux de notre monde contemporain et prendre les mesures nécessaires, y compris le recours à la force, nous devons le faire au nom d'une décision collective ».

Discours du président Nicolas Sarkozy

devant le Majliss al Choura à Riyad, le 14 janvier 2008

Monsieur le Président, Messieurs les Membres du Conseil, A travers vous j'adresse à toute la nation saoudienne le salut fraternel de la France. Ce salut, je veux l'adresser aussi à toute la nation arabe et à toute la communauté des croyants.

Je n'oublie pas que pour tous les musulmans l'Arabie Saoudite c'est une terre sacrée où le Prophète a recueilli la parole de Dieu pour l'enseigner aux hommes. Tous les musulmans à travers le monde pensent cela de l'Arabie Saoudite. D'ici partit il y a 14 siècles le grand élan de piété, de ferveur, de foi qui allait tout emporter sur son passage, qui allait convertir tant de peuples et faire naître l'une des plus grandes, des plus belles civilisations que le monde ait connu. Ici, en Arabie Saoudite, ce sont les lieux les plus saints de l'Islam, vers lesquels chaque Musulman dans le monde se tourne pour prier.

Sans doute, Musulmans, Juifs et Chrétiens ne croient-ils pas en Dieu de la même façon. Sans doute n'ont-ils pas la même manière de vénérer Dieu, de le prier, de le servir. Mais au fond, qui pourrait contester que c'est bien le même Dieu auquel s'adressent leurs prières ? Que c'est bien le même besoin de croire. Que c'est le même besoin d'espérer qui leur fait tourner leurs regards et leurs mains vers le Ciel pour implorer la miséricorde de Dieu, le Dieu de la Bible, le Dieu des Evangiles et le Dieu du Coran ? Finalement, le Dieu unique des religions du Livre. Dieu transcendant qui est dans la pensée et dans le cœur de chaque homme. Dieu qui n'asservit pas l'homme mais qui le libère. Dieu qui est le rempart contre l'orgueil démesuré et la folie des hommes. Dieu qui par-delà toutes les différences ne cesse de délivrer à tous les hommes un message d'humilité et d'amour, un message de paix et de fraternité, un message de tolérance et de respect.

Ce message, il a souvent été dénaturé. Ce message, il a souvent été détourné. Beaucoup de crimes dans l'Histoire ont été commis au nom de la religion, qui n'avaient en réalité rien à voir avec elle, qui étaient un reniement, qui étaient une trahison de la religion. Les crimes qui ont été commis au nom de la religion n'étaient pas dictés par la piété, ces crimes n'étaient pas dictés par le sentiment religieux, ces crimes n'étaient pas dictés par la foi, ils étaient dictés par le sectarisme, par le fanatisme, par la volonté de puissance sans limite. Souvent le sentiment religieux a été instrumentalisé, souvent il a servi de prétexte pour atteindre d'autres objectifs et pour satisfaire d'autres intérêts.

Et aujourd'hui, encore, je l'affirme devant vous, ce n'est pas le sentiment religieux qui est dangereux. C'est son utilisation à des fins politiques régressives au service d'une nouvelle barbarie. Tous ces excès, toutes ces dérives doivent-ils nous amener à condamner la religion ? Je l'affirme, je réponds non, car le remède serait pire que le mal. Le sentiment religieux n'est pas plus condamnable à cause du fanatisme que le sentiment national ne l'est à cause du nationalisme.

En tant que chef d'un Etat qui repose sur le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, je n'ai pas à exprimer ma préférence pour une croyance plutôt que pour une autre. Je dois les respecter toutes, je dois garantir que chacun puisse librement croire ou ne pas croire, que chacun puisse pratiquer son culte dans la dignité. Je respecte ceux qui croient au Ciel autant que ceux qui n'y croient pas. J'ai le devoir de faire en sorte que chacun, qu'il soit juif, catholique, protestant, musulman, athée, franc-maçon ou rationaliste, se sente heureux de vivre en France, se sente libre, se sente respecté dans ses convictions, dans ses valeurs, dans ses origines.

Mais j'ai le devoir aussi de préserver l'héritage d'une longue histoire, d'une culture, et, j'ose le mot, d'une civilisation. Et je ne connais pas de pays dont l'héritage, dont la culture, dont la civilisation n'aient pas de racines religieuses. Je ne connais pas de culture, pas de civilisation où la morale, même si elle incorpore bien d'autres influences philosophiques, n'ait un tant soit peu une origine religieuse. Dans le fond de chaque civilisation il y a quelque chose de religieux, quelque chose qui vient de la religion. Et dans chaque civilisation il y a aussi quelque chose d'universel, quelque chose qui la relie à toutes les autres civilisations.

Et d'ailleurs depuis que la civilisation est apparue face à la barbarie, depuis que les relations entre les hommes ont cessé d'être exclusivement fondées sur la brutalité et sur la violence, depuis que par un effort toujours recommencé sur lui-même l'Homme a cherché, sans toujours y parvenir, à domestiquer ses instincts, les civilisations se rencontrent, dialoguent, échangent, se fécondent les unes les autres. Il n'y a pas de civilisation qui ne soit le produit d'un métissage. L'Occident a recueilli l'héritage grec grâce à la civilisation musulmane. Et fut la civilisation de la Grèce antique, elle le devait pour une large part à ce qu'elle avait hérité de l'Égypte et de l'Orient.

C'est peut-être dans le religieux que ce qu'il y a d'universel dans les civilisations est le plus fort. Ce sont les religions, malgré tous les forfaits qui ont pu être perpétrés en leur nom, qui nous ont les premières appris les principes de la morale universelle, l'idée universelle de la dignité humaine, la valeur universelle de la liberté et de la responsabilité, de l'honnêteté et de la droiture. Sa Majesté le Roi Abdallah n'a pas dit autre chose en adressant aux pèlerins venus du monde entier ces paroles magnifiques de vérité et de sagesse : "Les grandes religions divines se rassemblent autour d'un certain nombre de principes communs et partagent les grandes valeurs de tolérance. Ces valeurs font dans leur ensemble l'esprit d'humanité et distinguent l'Homme des autres créatures. Je veux parler des valeurs d'intégrité morale dans la parole et l'action, la tolérance, la solidarité, l'égalité, la dignité et le souci de cette pierre angulaire pour chaque société, à savoir la famille (...). Qu'il me soit permis, poursuit Sa Majesté, d'inviter tous ceux à qui parviendront ces mots à nous rappeler ce qui réunit les religions, les croyances et les cultures."

Lorsque Sa Majesté parle ainsi, elle parle de valeurs universelles, elle pourrait parler au nom de tous les hommes. Cette vérité qu'il y a dans toutes les religions, les croyances et les cultures quelque chose d'universel qui permet à tous les hommes de se reconnaître comme faisant partie de l'Humanité, de se parler, de se comprendre, de se respecter, de s'aimer. Je le dis devant votre Conseil, cette vérité, car c'est bien une vérité, nous avons tous, en Arabie Saoudite comme en France, le devoir de la promouvoir parce que c'est par elle que nous pouvons vaincre la barbarie de ces barbares qui n'accordent aucun prix à la vie et à la dignité de la personne humaine. Cette vérité nous avons le devoir de la faire reconnaître parce que sa reconnaissance est la condition de la paix, la condition de la fraternité et la condition du progrès humain.

L'Homme n'est pas sur Terre pour détruire la vie mais pour la donner. L'homme n'est pas sur Terre pour haïr mais pour aimer. L'homme n'est pas sur Terre pour transmettre à ses enfants moins qu'il n'a reçu mais davantage. C'est au fond ce qu'enseignent toutes les grandes religions et toutes les grandes philosophies. C'est l'essence de toute culture et de toute civilisation. C'est ce sur quoi nous devons fonder la politique de civilisation dont le monde a aujourd'hui un urgent besoin. Alors mes chers amis d'Arabie Saoudite, il ne s'agit pas de chercher à imposer un modèle unique de civilisation. Ce serait répéter une fois de plus l'erreur tragique qui dans le passé a provoqué tant de malheurs. Ce serait nier les identités. Ce serait faire le jeu de tous les extrémismes. Ce serait susciter non la paix et la fraternité mais la violence, la guerre et le terrorisme car rien n'est plus dangereux qu'une identité blessée, qu'une identité humiliée.

Une identité humiliée, c'est une identité radicalisée. Si la globalisation provoque tant de critiques, tant de crispations, tant de rejets, c'est d'abord parce qu'elle est trop souvent ressentie comme une menace pour les identités. La vie de l'Homme n'a pas qu'une dimension matérielle. Il ne suffit pas à l'Homme de consommer pour être heureux. Une politique de civilisation, c'est une politique qui se donne pour

but de civiliser la globalisation. C'est une politique qui intègre la dimension intellectuelle, morale, spirituelle. C'est une politique qui cherche à conjurer la menace du choc des civilisations en mettant l'accent sur ce qui réunit les hommes, par-delà ce qui les oppose. Une politique de civilisation, c'est une politique de la diversité, c'est une politique qui fait du respect de la diversité des opinions, des cultures, des croyances, des religions un principe universel.

Mes chers amis saoudiens, la diversité ce n'est pas seulement une valeur occidentale. C'est une valeur qui doit être commune à toutes les civilisations. D'ailleurs, la diversité, c'était une valeur qui était à l'honneur à Alexandrie, à Constantine, à Cordoue. C'est une valeur que j'ai voulu faire respecter en France en créant le Conseil du Culte Musulman. C'est la valeur qui m'inspire quand je veux faciliter la construction de mosquées en France pour que les musulmans français puissent prier dans des lieux de culte décents. C'est la volonté de promouvoir la diversité comme valeur qui sous-tend la politique française au Liban. Comme l'Arabie saoudite, la France ne ménagera aucun effort pour que le Parlement libanais puisse élire dans les meilleurs délais un Président en qui se reconnaîtront les composantes de la nation libanaise dans leur diversité.

La France appuie sans réserve le plan de la Ligue arabe, qui rejoint en tous points ses propositions. Mais la diversité ce n'est pas bien en France, et ce n'est pas mal ailleurs. La diversité est une nécessité civilisatrice. Une politique de civilisation, c'est une politique de solidarité, une politique de partage. C'est une politique qui ne veut pas seulement s'occuper des conséquences mais qui veut aussi s'attaquer aux causes, aux causes de la misère, aux causes de l'inégalité. C'est une politique qui reconnaît tous les hommes et tous les peuples égaux en droits, égaux en devoirs, égaux en dignité, c'est une politique qui place la vie au-dessus de tout. C'est une politique des intérêts vitaux de l'humanité. C'est une politique de responsabilité vis-à-vis des générations futures, vis-à-vis Monsieur le Président de la planète. C'est une politique qui veut lutter contre les dérives de la modernité, qui veut lutter contre les excès de la technique, de l'économie, de la finance, qui veut lutter contre la pollution, contre la dégradation de l'environnement. C'est une politique du développement durable.

Mais une politique de civilisation, c'est d'abord une politique de justice. Car le sentiment d'injustice nourrit la haine. Justice pour le peuple palestinien, c'est la condition de la paix et de la sécurité d'Israël. Je salue le plan de règlement de Sa Majesté le Roi Abdallah, approuvé par la Ligue arabe. Depuis les conférences d'Annapolis et de Paris, l'espoir renaît. Une paix juste est possible avec la création dès cette année d'un Etat palestinien viable et moderne. Oui, la paix est possible ! Aucun effort ne devra être épargné pour y parvenir par la négociation entre les parties. La communauté internationale tout entière doit être prête à accompagner avec détermination la mise en œuvre d'un accord.

La justice, nous la devons à tous les peuples opprimés, à tous les exploités, à tous ceux qui souffrent de ne pas voir reconnue leur dignité d'être humain. La justice, nous la devons à toutes les femmes, à tous les enfants martyrisés dans le monde, si nous voulons pouvoir vivre en paix sur cette Terre, si nous voulons pouvoir arracher du cœur des hommes le ressentiment et la vengeance. C'est parce qu'elle veut œuvrer pour la justice que la France veut parler à tout le monde. Comment faire progresser la justice si l'on ne parle pas à ceux qui commettent des injustices ? C'est pour la justice qu'au nom de la France, devant l'Assemblée Générale des Nations Unies, j'ai appelé le monde au partage plus équitable des rentes et à un New Deal économique et écologique à l'échelle de la planète. C'est au nom de la justice que la France a pris l'initiative de réunir la conférence des Etats donateurs en faveur de l'autorité palestinienne. C'est au nom de la justice qu'elle s'est engagée si fortement en faveur de la cause de l'indépendance du Liban et de la cause du Darfour où se joue l'un des plus terribles drames humains de notre époque. C'est au nom de la justice que la France soutient que l'accès au nucléaire civil doit être un droit pour tous les peuples.

C'est au nom de la justice que la France plaide pour le codéveloppement. C'est pour que s'apaise le sentiment d'injustice, pour que s'apaisent les rancœurs et les haines, que la France a pris l'initiative de proposer à tous les pays riverains de la Méditerranée de s'unir dans l'Union pour la Méditerranée autour de l'idée du partage, de la solidarité, de la compréhension et du respect. Ce que propose la

France, avec l'Italie et avec l'Espagne, c'est d'en finir avec le caractère profondément inégalitaire du dialogue entre le Nord et le Sud et de s'engager dans la voie d'une association où chaque pays de la Méditerranée aura une part égale. Ce ne sera plus le Nord qui viendra donner des leçons au Sud, ce sera un échange où chacun apprendra de l'autre, ce sera un effort partagé où chacun contribuera à forger une destinée commune.

Chacun, remontant aux sources de ce qu'il est et de ce qu'il croit, retrouvera les origines communes, ce qui rapproche les religions du Livre et les civilisations qui en sont issues, et tous ensemble, je dis bien tous ensemble, héritiers du judaïsme, du christianisme, de l'Islam, nous ressouvenant de ce que nous devons à l'Égypte, à la Grèce et à Rome, ayant tous ensemble dans le cœur quelque chose qui nous rattache à Alexandrie, à Jérusalem et à Cordoue, eh bien nous apprendrons à parler d'une même voix à tous les hommes d'un grand rêve de civilisation plus fort que la bêtise, plus fort que la violence, plus fort que la haine. La politique de civilisation, c'est ce que font tous ceux qui au sein même de l'Islam - comme des autres religions - luttent contre le fanatisme et contre le terrorisme, ceux qui en appellent aux valeurs fondamentales de l'Islam pour combattre l'intégrisme. L'intégrisme, c'est la négation de l'Islam.

La politique de civilisation, c'est ce que font tous ceux qui œuvrent pour un Islam ouvert, un Islam qui se souvient des siècles où il était le symbole de l'ouverture d'esprit et de la tolérance, qui se souvient que ses savants traduisirent Aristote et Platon et qu'ils furent pendant des siècles, les savants de l'Islam, à la pointe du progrès des sciences. La politique de civilisation, c'est ce que font tous ceux qui s'efforcent de concilier le progrès et la tradition, de faire la synthèse entre l'identité profonde de l'Islam et la modernité sans choquer la conscience des croyants. C'est ce que fait l'Arabie Saoudite sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Abdallah. C'est ce que fait le Président Moubarak en Égypte avec la sagesse qui est la sienne. C'est ce que fait Sa Majesté le Roi du Maroc quand par touches successives il fait évoluer le droit des femmes.

Sur la condition des femmes, sur la liberté d'expression, l'Arabie saoudite elle aussi s'est mise en mouvement. Lentement, certes, mais qui ne serait impressionné par les changements qui se sont produits en quelques années, dans le respect de l'intégrité des lieux saints de l'Islam, qui est une exigence avec laquelle le Royaume ne peut pas transiger et qui l'oblige à être pour les croyants du monde entier un modèle de piété et de fidélité à la tradition ? C'est à cause de cette exigence, c'est à cause de ce que représente l'Arabie Saoudite pour tous les musulmans, à cause aussi de l'autorité morale et religieuse du Roi Abdallah, que ce qui se passe chez vous est si important. Et quand en juin 2006, six femmes sont pour la première fois désignées comme administratrices du Conseil Consultatif, cela représente ici une évolution dont je mesure bien la portée et que je salue. C'est ici, en Arabie Saoudite que le changement est le plus délicat, le plus difficile sans doute, mais c'est ici aussi, il faut que vous en ayez conscience que ce changement a la plus grande valeur symbolique, la plus grande portée pour le monde.

Le rôle d'équilibre et de modération que joue l'Arabie Saoudite n'a pas seulement une importance régionale. Il a une importance mondiale. Votre rôle ne s'inscrit pas dans le court terme. Votre rôle s'inscrit dans la longue durée de l'histoire des civilisations. Ici, en Arabie Saoudite, se joue le rapport de l'Islam avec la modernité. Ici, en Arabie Saoudite l'Islam démontrera une forme de modernité qui lui est propre, qui ne viendra pas détruire son identité, qui n'entrera pas en conflit avec la foi. C'est cela qui donne à l'Arabie Saoudite une importance si grande sur la scène du monde. Quand Sa Majesté le Roi Abdallah rencontre le Pape, ce geste a plus d'importance pour la paix et pour l'avenir de la civilisation que bien des conférences internationales.

En faisant ce geste d'une portée immense, d'une portée symbolique, il signifie au monde, ce geste, qu'aux yeux du Roi, le temps n'est plus pour les religions à se combattre entre elles, mais à combattre ensemble contre le recul des valeurs morales et spirituelles, contre le matérialisme, contre les excès de l'individualisme. En faisant ce geste, Sa Majesté indique la voie du salut qui n'est pas dans la fermeture et dans le rejet mais dans l'ouverture aux autres et au monde. Tout ce qui se passe ici, toute la politique

de l'Arabie Saoudite, tout ce qu'exprime, tout ce que fait Sa Majesté le Roi Abdallah montre une volonté non de rejeter la modernité mais de l'appriivoiser pour la transformer, et la mettre au service d'une certaine idée de l'Homme, d'un projet de civilisation. C'est la voie que la France, par ailleurs si différente du point de vue de sa tradition, de sa culture, de son histoire, a elle aussi choisie.

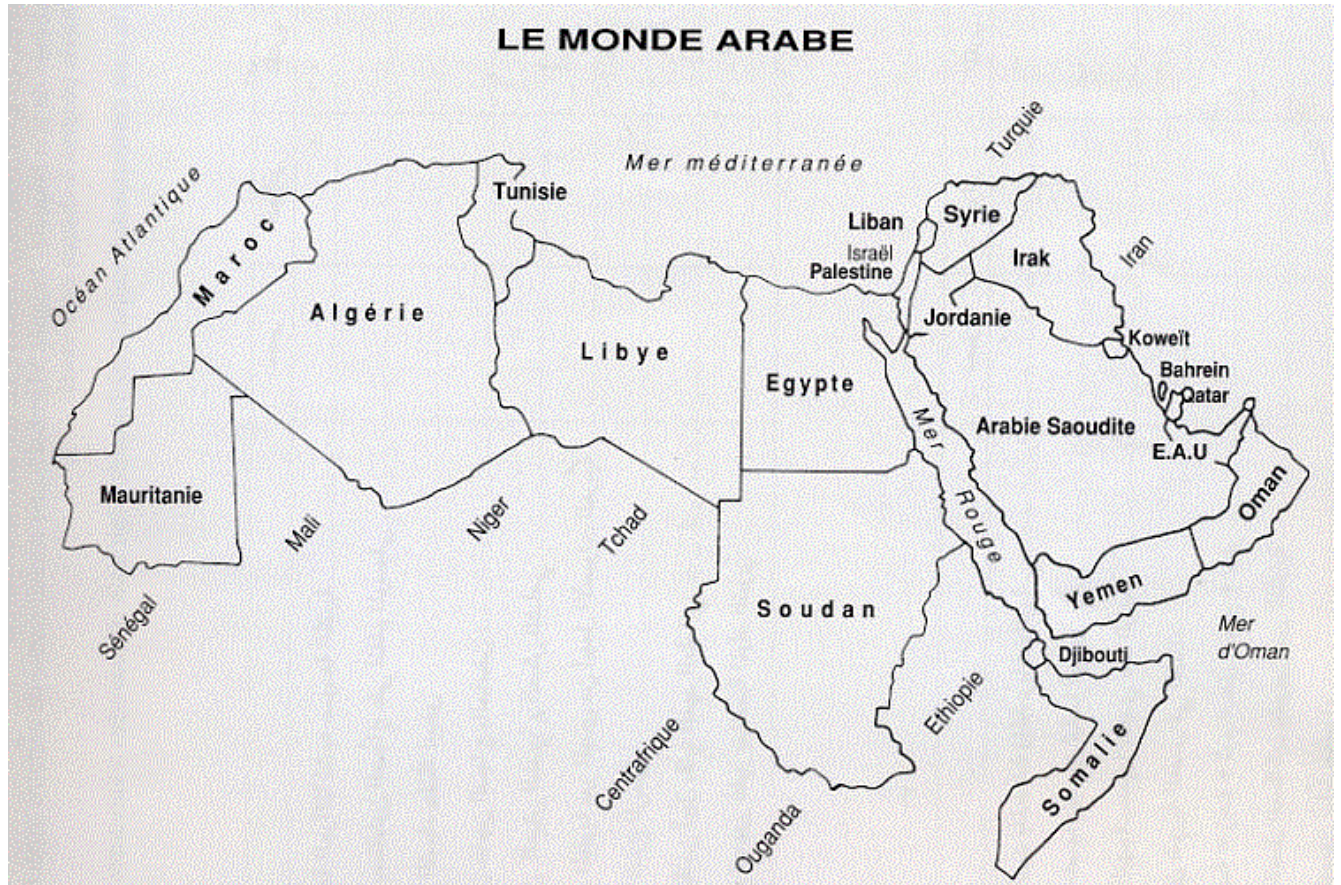
La France ne veut pas être seulement un partenaire économique stratégique pour l'Arabie Saoudite, même si dans ce domaine, comme dans le domaine scientifique ou technique, nous avons d'énormes choses à faire ensemble. La France veut être aussi pour l'Arabie Saoudite un partenaire politique, parce que l'Arabie Saoudite et la France partagent les mêmes objectifs d'une politique de civilisation, parce que l'Arabie Saoudite et la France ont le même souci de tout faire pour que soit évité le choc des civilisations et la guerre des religions, parce que l'Arabie Saoudite et la France ont toutes deux dans le monde, chacune à sa manière, une influence morale qui leur fait un devoir de se battre pour la paix et pour la justice.

L'Arabie Saoudite et la France n'ont pas seulement des intérêts en commun. Elles ont aussi un idéal commun. Elles doivent s'unir pour le faire progresser malgré toutes les forces qui dans le monde s'y opposent. Vous l'avez compris, Monsieur le Président, Messieurs, la France veut être l'amie de l'Arabie Saoudite.

La France veut être l'amie du monde arabe. Une amie qui ne cherche pas à donner des leçons mais qui dit la vérité. Une amie qui ne demande rien mais qui est là quand on a besoin d'elle. Mesdames et Messieurs, vive l'amitié franco-saoudienne ! Vive l'amitié franco-arabe !

VI

Carte



La nation arabe : 14 millions km² – 335 millions d'habitants

VII

Echanges commerciaux franco-arabes

Tableau 1 : ECHANGES FRANCE - PAYS ARABES

Janvier - Décembre

2006

(en Milliers d'Euros)

PAYS	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS		VOLUME DES ECHANGES		SOLDE	
		2006/2005	2006/2005	2006/2005	2006/2005		
MAROC	2 546 692	-2,1	3 217 540	6,6	5 764 232	2,6	670 848
ALGERIE	4 134 089	12,0	4 029 005	-13,7	8 163 094	-2,3	-105 084
TUNISIE	3 089 426	11,8	3 011 013	16,1	6 100 439	14,0	-78 413
LIBYE	1 904 444	19,4	433 571	43,4	2 338 015	23,3	873
MAURITANIE	127 136	28,8	126 551	-18,9	253 687	-1,3	-585
S/TOTAL UMA	11 801 787	9,9	10 817 680	0,7	22 619 467	5,3	-984 107
ARABIE SEOUDITE	4 067 323	12,3	1 826 901	10,5	5 894 224	11,8	-2 240
KOWEIT	798 706	-3,5	381 688	7,7	1 180 394	-0,5	422
BAHREIN	101 791	97,2	109 646	20,7	211 437	48,5	-417 018
QATAR	177 773	363,6	1 525 692	109,9	211 437	122,5	7 855
E.A.U.	1 090 267	49,7	3 421 882	28,9	1 703 465	33,4	1 347 919
OMAN	18 347	-22,1	159 230	-14,1	4 512 149	-15,0	2 331 615
S/TOTAL CCG	6 254 207	18,2	7 425 039	31,0	13 679 246	24,8	1 170 832
EGYPTE	990 627	100,4	1 331 020	-6,2	2 321 647	21,4	340 393
SOUDAN	11 870	-67,2	256 561	78,8	268 431	49,4	244 691
DJIBOUTI	2 154	379,7	44 732	8,3	46 886	12,4	42 578
COMORES	5 162	-10,1	25 546	37,7	30 708	26,3	20 384
LIBAN	34 194	5,5	612 792	-5,0	646 986	-4,5	578 598
SYRIE	416 138	-7,0	507 830	17,2	923 968	4,9	91 692
IRAK	718 832	73,5	134 114	-36,1	852 946	36,7	-584 718
CISJORD. GAZA	5 114	80,0	8 611	13,2	13 725	31,4	3 497
JORDANIE	12 187	41,2	348 641	38,3	360 828	38,4	336 454
YEMEN	19 782	-15,2	120 702	0,4	140 484	-2,1	100 920
S/TOTAL	2 216 060	51,2	3 390 549	3,1	5 606 609	17,9	1 174 489
TOTAL	20 272 054	15,9	21 633 268	9,8	41 905 322	12,7	1 361 214
UMA/TOTAL	58,22%		50,00%		53,98%		-72,30%
CCG/TOTAL	30,85%		34,32%		32,64%		86,01%
AUTRES	10,93%		15,67%		13,38%		86,28%

Sources : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects - N° 175

Chambre de Commerce Franco-Arabe

Tableau 2 : Exportations arabes sur la France

Janvier-Décembre 2006

(en Milliers d'Euros)

Pays	Montant	% du Total	Cumul
1- Algérie	4 134 089	20,39%	
2- Arabie Saoudite	4 067 323	20,06%	40,46%
3- Tunisie	3 089 426	15,24%	55,70%
4- Maroc	2 546 692	12,56%	68,26%
5- Libye	1 904 444	9,39%	77,65%
6- Emirats Arabes Unis	1 090 267	5,38%	83,03%
7- Egypte	990 627	4,89%	87,92%
8- Koweït	798 706	3,94%	91,86%
9- Irak	718 832	3,55%	95,40%
10- Syrie	416 138	2,05%	97,46%
11- Qatar	177 773	0,88%	98,33%
12- Mauritanie	127 136	0,63%	98,96%
13- Bahreïn	101 791	0,50%	99,46%
14- Liban	34 194	0,17%	99,63%
15- Yémen	19 782	0,10%	99,73%
16- Oman	18 347	0,09%	99,82%
17- Jordanie	12 187	0,06%	99,88%
18- Soudan	11 870	0,06%	99,94%
19- Comores	5 162	0,03%	99,96%
20- Cisjordanie Gaza	5 114	0,03%	99,99%
21- Djibouti	2 154	0,01%	100,00%
Total	20 272 054	100,00%	

Source : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects - N° 175
Chambre de Commerce Franco-Arabe

Tableau 3 : Exportations françaises vers les Pays Arabes**Janvier – Décembre 2006**

(en Milliers d'Euros)

Pays	Montant	% du Total	Cumul
1- Algérie	4 029 005	18,62%	
2- Emirats Arabes Unis	3 421 882	15,82%	34,44%
3- Maroc	3 217 540	14,87%	49,31%
4- Tunisie	3 011 013	13,92%	63,23%
5- Arabie Saoudite	1 826 901	8,44%	71,68%
6- Qatar	1 525 692	7,05%	78,73%
7- Egypte	1 331 020	6,15%	84,88%
8- Liban	612 792	2,83%	87,72%
9- Syrie	507 830	2,35%	90,06%
10- Libye	433 571	2,00%	92,07%
11- Koweït	381 688	1,76%	93,83%
12- Jordanie	348 641	1,61%	95,44%
13- Soudan	256 561	1,19%	96,63%
14- Oman	159 230	0,74%	97,37%
15- Irak	134 114	0,62%	97,99%
16- Mauritanie	126 551	0,58%	98,57%
17- Yémen	120 702	0,56%	99,13%
18- Bahreïn	109 646	0,51%	99,64%
19- Djibouti	44 732	0,21%	99,84%
20- Comores	25 546	0,12%	99,96%
21- Cisjordanie Gaza	8 611	0,04%	100,00%
Total	21 633 268	100,00%	

Source : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects - N° 175

Chambre de Commerce Franco-Arabe

Tableau 4 : Volume des échanges France Pays Arabes**Janvier –Décembre 2006**

(en Milliers d'Euros)

Pays	Montant	% du Total	Cumul
1- Algérie	8 163 094	19,48%	
2- Tunisie	6 100 439	14,56%	34,04%
3- Arabie Saoudite	5 894 224	14,07%	48,10%
4- Maroc	5 764 232	13,76%	61,86%
5- Emirats Arabes Unis	4 512 149	10,77%	72,63%
6- Libye	2 338 015	5,58%	78,21%
7- Egypte	2 321 647	5,54%	83,75%
8- Qatar	1 703 465	4,07%	87,81%
9- Koweït	1 180 394	2,82%	90,63%
10- Syrie	923 968	2,20%	92,83%
11- Irak	852 946	2,04%	94,87%
12- Liban	646 986	1,54%	96,41%
13- Jordanie	360 828	0,86%	97,27%
14- Soudan	268 431	0,64%	97,91%
15- Mauritanie	253 687	0,61%	98,52%
16- Bahreïn	211 437	0,50%	99,02%
17- Oman	177 577	0,42%	99,45%
18- Yémen	140 484	0,34%	99,78%
19- Djibouti	46 886	0,11%	99,89%
20- Comores	30 708	0,07%	99,97%
21- Cisjordanie Gaza	13 725	0,03%	100,00%
Total	41 905 322	100,00%	

Source : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects - N° 175

Chambre de Commerce Franco-Arabe

Tables des matières

Introduction

Chapitre I : Le monde arabe

Une civilisation

Le renouveau arabe

Le défi de l'unité

Chapitre II : Une politique inscrite dans la géographie et dans l'histoire

Une politique bimillénaire

La vision du général de Gaulle

Substitut méditerranéen ou politique arabe ?

La relance de 1996

Chapitre III : Les grands principes de la diplomatie française

France-Etats-Unis: deux visions différentes

Pour un monde équilibré

Le dialogue des civilisations

Chapitre IV : Le jeu original de la France

Les relations économiques

La coopération culturelle

La politique franco-arabe

La France, l'Europe et le monde arabe

Conclusion

Bibliographie

Annexes

1- Conférence de presse du général de Gaulle, 27 novembre 1967

2- Déclaration du président Valéry Giscard d'Estaing à Amman, le 8 mars 1980

3- Discours du président Jacques Chirac à l'Université du Caire le 8 avril 1996

4- Discours de Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères à L'Institut international des études stratégiques de Londres (27 mars 2003)

5- Discours du président Nicolas Sarkozy à Riyad, le 14 janvier 2008.

5- Carte du monde arabe.

6- Les échanges commerciaux franco-arabes

1^{ère} édition, 2007

2^{ème} édition, 2008